
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01639302 7

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC

Villes et Tribus du Maroc

VOLUME X

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES

(SECTION SOCIOLOGIQUE)

RÉGION DES DOUKKALA

TOME I

LES DOUKKALA

PARIS

HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1932

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VIe

ARCHIVES MAROCAINES

Publication de la Direction des Affaires indigènes

(SECTION SOCIOLOGIQUE)

Les tomes I à XXIV ont été publiés par les éditions Ernest Leroux.
Les tomes XXX et XXXI, par la librairie Paul Geuthner.
Les tomes XXVI, XXVII, XXVIII, XXXII, par la librairie H. Champion.

Tome I. In-8, en 3 fascicules. . . . . *Épuisé.*
G. Salmon. L'administration marocaine à Tanger. — Le commerce indigène à Tanger. — La Qaçba de Tanger. — Les institutions berbères. — Superstitions populaires dans la région de Tanger. — Les mariages musulmans à Tanger. — Les dolmens d'El-Mriés. — Michaux-Bellaire. Les impôts marocains. — Besnier. Géographie ancienne du Maroc. — Recueil des inscriptions antiques du Maroc. — G. Salmon. Les Chorfa Idrisides de Fès, etc.

Tome II. In-8, en 3 fascicules. . . . . 100 fr.
G. Salmon. Essai sur l'histoire politique du Nord marocain. — Confréries et Zaouyas de Tanger. — Marabouts. — Propriété foncière dans le R'arb. — Michaux-Bellaire et Salmon. El-Qçar El-Kebir. Une ville de province au Maroc septentrional (avec une carte et 7 planches). — N. Slousch. La colonie des Maghrabims en Palestine. — G. Salmon. L'opuscule de Chaikh Zemmoury sur les Chorfa et les tribus du Maroc. — A. Joly. L'Ouerd des Ouled Sidi Bounou.

Tome III. In-8, en 3 fascicules . . . . 100 fr.
L'art musulman (Bibliographie), par Ronflard, Bouvat et Rioche. — G. Salmon. Les Chorfa Filala et Djilala de Fès. — Ibn Rahmoûn. — A. Joly. Le siège de Tétouan par les tribus des Djebala (1903-1904). — Salmon. Contribution à l'étude du droit coutumier du Nord marocain. — De l'association agricole.

Tome IV. In-8 . . . . 100 fr.
Les tribus arabes de la vallée du Lekköûs, par Michaux-Bellaire et Salmon. — Tétouan, par A. Joly. Xicluna et L. Mercier (6 planches et 52 illustrations). — Étude sur l'histoire des Juifs au Maroc, par N. Slousch. — Notes et renseignements, par L. Mercier, G. Salmon, L. Bouvat.

Tome V. In-8, en 3 fascicules. . . . . *Épuisé.*
1. Michaux-Bellaire et Salmon. Les tribus arabes de la vallée du Lekkoûs (*suite*). — G. Salmon. Catalogue des manuscrits d'une Bibliothèque privée de Tanger. — L. Mercier. Notes sur Rabat et Chella. — L. Bouvat. Extraits de la presse musulmane.
2. Tétouan, 2e partie. Historique, par A. Joly, Xicluna et L. Mercier. — Rezzoûk. Notes sur l'organisation politique et administrative du Rif. — René-Leclerc. Les Salines de Tanger. — L. Bouvat. Extraits de la presse musulmane.
3. Tétouan, 2e partie. Historique, par A. Joly, Xicluna, L. Mercier. — Michaux-Bellaire. La science des Rouâyâ. — Une histoire de rapt.

Tome VI. In-8. . . . . *Épuisé.*
Étude sur l'histoire des Juifs au Maroc, par N. Slousch (*suite*). — Les tribus arabes de la vallée du Lekkoûs, par Michaux-Bellaire et Salmon (*suite*). — L.-R. Blanc. El-Ma'âni conte, en dialecte marocain. — L. Mercier. Influence du berbère et de l'espagnol sur le dialecte marocain. — La mentalité religieuse dans la région de Rabat et de Salé. — Coufourier. Description géographique du Maroc d'Az-Zyany (traduction). — Salmon. Liste des villes marocaines.

Villes et Tribus du Maroc

VOLUME DIXIÈME

RÉGION DES DOUKKALA

TOME I

LES DOUKKALA

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC

Villes et Tribus du Maroc

VOLUME X

DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

PUBLIÉS PAR LA

DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES

(SECTION SOCIOLOGIQUE)

RÉGION DES DOUKKALA

TOME I

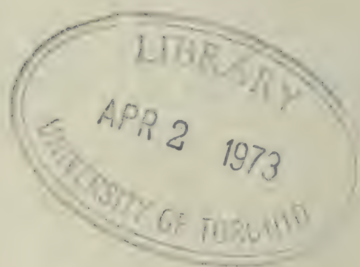
LES DOUKKALA

PARIS

HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1932


LIBRARY
APR 2 1973
UNIVERSITY OF TORONTO



M. MICHAUX-BELLAIRE

EX-CHEF DE LA SECTION SOCIOLOGIQUE A RABAT,
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

NOTICE

SUR M. MICHAUX-BELLAIRE

Ce volume, dixième de la collection des *Villes et Tribus du Maroc*, clôturant la liste des admirables travaux de M. Michaux-Bellaire, le distingué chef de la Section sociologique des Affaires indigènes, je tiens à rendre ici un dernier hommage à la mémoire de ce savant collaborateur.

M. Michaux-Bellaire, dès son débarquement à Tanger en 1884, fut conquis par l'attrait du vaste champ d'études que lui offrait le Maroc. Mais pénétré de la nécessité de connaître la langue arabe et désireux de s'installer à l'intérieur du pays, il choisit comme poste d'observation Kçar-el-Kebir, petite ville du Gharb, restée à l'abri des influences européennes.

Là, pour mieux se mêler à la vie des indigènes, il en adopta le costume et la manière de vivre, sans jamais faire de concessions qui auraient répugné à sa dignité de gentilhomme et à ses convictions intimes.

En possession du précieux instrument d'investigation qu'est en pays d'Islam la langue arabe, et joignant à une excellente culture classique un pénétrant esprit d'observation et une universelle curiosité, il se consacra dès lors et durant quarante-cinq années, à l'étude de toutes les manifestations de la vie sociale, politique ou religieuse dans tout le Maroc.

Son champ d'observation s'était en effet considérablement élargi, car ses éminentes qualités le faisaient désigner, en 1895, pour accompagner à Fez notre ambassadeur M. DE MONTBEL.

La gérance de notre consulat à Fez lui est confiée durant trois années, en 1897.

Ses premières publications ayant retenu l'attention du monde savant, il est nommé en 1904 membre de *la Mission Scientifique du Maroc*, dont il prend la direction en 1906.

Le siège de la Mission Scientifique ayant été transféré en 1920 de Tanger à Rabat, cette institution fut rattachée à la Direction des Affaires indigènes, sous le nom de Section sociologique, et M. MICHAUX-BELLAIRE en conserva la direction, jusqu'à sa mort, survenue le 15 mai 1930.

Il serait trop long d'énumérer les travaux publiés par M. MICHAUX-BELLAIRE dans les *Archives Marocaines*, la *Revue du Monde Musulman*, la collection des *Villes et Tribus du Maroc*, les *Archives Berbères*, *Hespéris*, *France-Maroc*.

En dehors de ces études, dont certaines représentent un travail de plusieurs années, le distingué chef de la Section sociologique a laissé de spirituelles et lumineuses conférences faites au Cours de perfectionnement des Officiers des Affaires indigènes et de nombreuses notes qui ne sont pas destinées à la publication.

Son œuvre constitue une véritable encyclopédie du Maroc où il a été un apôtre de l'œuvre française. Il s'est consacré sa vie durant et jusqu'à ses derniers moments à cet apostolat, laissant à tous ceux, européens ou musulmans, qui l'avaient approché, le souvenir d'un homme d'une sensibilité exquise, d'un beau caractère, d'une intelligence lumineuse, d'une science sûre et sincère, en un mot d'un grand et bon Français.

Général NOGUÈS,
Directeur général du Cabinet militaire
et des Affaires indigènes.

PRÉFACE

La publication du volume X de *Villes et Tribus du Maroc*, LES DOUKKALA, entreprise depuis plusieurs années, a été retardée par des causes diverses. Les changements fréquents de mes collaborateurs, entraînés les uns par les obligations de leur carrière, les autres par leur goût particulier pour d'autres études, ont nui à l'unité de réalisation indispensable et ont obligé à remettre plusieurs fois sur le métier le travail commencé. Il était déjà résulté de ces changements dans la mise en œuvre un flottement inévitable qui causait des interruptions et des reprises avec de continuelles nécessités de remise au point pour arriver à utiliser et à unifier les ébauches successives laissées par les uns et par les autres.

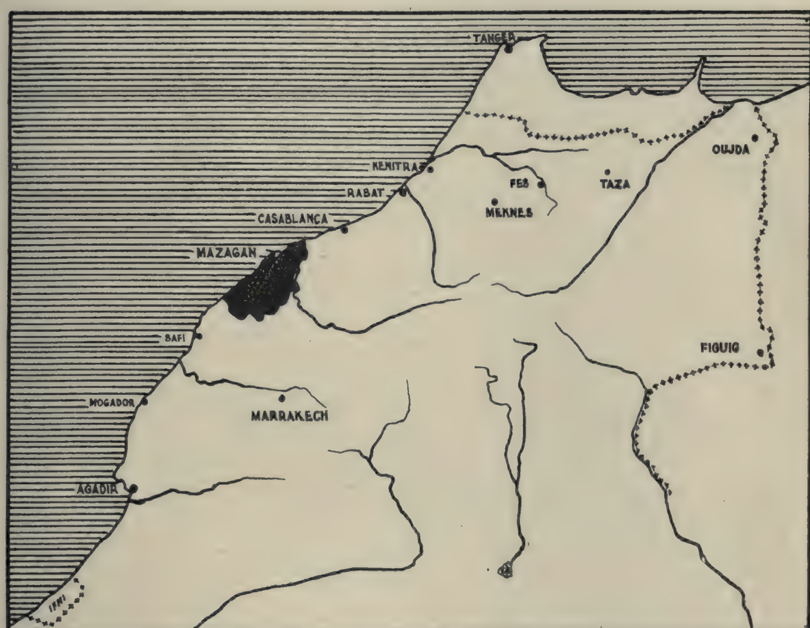
De plus, en faisant des recherches sur les origines des habitants des Doukkala, sur l'histoire politique et religieuse de cette confédération, qui a été une des plus importantes du Maroc, j'ai pu apercevoir au delà des tribus arabes des Doukkala d'aujourd'hui, le souvenir des tribus berbères d'autrefois, et j'ai même entrevu la possibilité de retrouver les traces de ces tribus berbères des premiers temps de l'Islam, sous les noms plus ou moins déformés des populations qui occupaient cette région dans l'antiquité. J'ai pensé qu'il pouvait être intéressant, au lieu de donner une simple nomenclature des tribus actuelles, d'entreprendre des recherches approfondies de nature à apporter une petite

contribution à l'œuvre sociologique qui consiste à retrouver le peuple marocain à travers le rideau musulman et les apparences *Makhzen* derrière lesquels se cachent le plus souvent sa constitution véritable et fondamentale. Ces recherches, rendues difficiles par le manque de documentation, par l'obligation de compulser de nombreux ouvrages pour essayer de retrouver une indication souvent assez vague, ont forcément contribué à augmenter encore le retard dans la publication du premier volume des Doukkala.

Sans doute, de semblables recherches amènent souvent à construire sur des hypothèses plutôt que sur des certitudes historiques absolues, et ce procédé pourra être considéré comme n'étant pas suffisamment scientifique : mais la science elle-même est souvent obligée de faire des hypothèses, sous peine de rester trop longtemps enfermée dans un cercle d'idées peut-être précises mais forcément restreintes. En matière historique, les hypothèses construites non seulement sur l'étude de faits notoirement connus et de précisions indiscutables, mais aussi sur des légendes qui paraissent inexplicables, peuvent avoir l'avantage d'attirer l'attention sur des coïncidences qui avaient passé inaperçues et desquelles il sera quelquefois possible, en les étudiant de plus près, de tirer des conclusions historiques.

En un mot, les hypothèses qui peuvent paraître un peu hasardées et dont l'étude des populations des Doukkala a été le prétexte, ne prétendent pas trancher la question encore très obscure de la survivance des anciennes tribus rencontrées dans l'antiquité par les Romains en Tingitane, mais simplement de poser cette question à l'aide de quelques documents nouveaux et d'essayer de suivre ces tribus ou quelques-unes d'entre elles à travers l'histoire du Maroc.

ED. MICHAUX-BELLAIRE.



Echelle : 1/10.000.000. — Bureau des Cartes du Cabinet Militaire, Rabat, 1931.

Le pays des Doukkala et le Maroc.

RÉGION DES DOUKKALA

INTRODUCTION

Le présent volume est le premier d'une étude sur les *Doukkala*, étude qui était à peu près complètement terminée à la mort de M. Michaux-Bellaire, en mai 1930.

Cette étude, qui formera les dixième, onzième et douzième volumes de la collection *Villes et Tribus du Maroc*, comporte trois tomes :

Tome I (volume dixième). — Une introduction à l'ensemble du travail et une étude sur les tribus des Doukkala.

Tome II (volume onzième). — Azemmour et sa banlieue.

Tome III (volume douzième). — Mazagan et sa banlieue.

Les volumes dixième et onzième qui paraissent actuellement ont été revus par M. Reynier, contrôleur civil, inspecteur des Affaires indigènes, qui, sur la demande de M. Michaux-Bellaire, avait bien voulu se charger de mettre au point la documentation réunie.

M. Reynier est, en outre, l'auteur des trois chapitres ayant trait à la *vie religieuse*.

La bibliographie qui prend place au début du volume dixième (tome I) a été mise à jour par M. Buret.

Quant au tome III qui constituera le volume douzième de la collection *Villes et Tribus du Maroc*, une partie de sa documentation est déjà rassemblée.

PIECES ANNEXES

I

PERSONNEL DU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS DES DOUKKALA DE 1912 A 1918

Peltier,	Lieutenant-Colonel,	1913 à 1915.
Bolelli,	Chef de bataillon,	1913
Mouveaux,	—	1913 à 1914.
Charles-Roux,	Chef d'escadrons,	1915 à 1916.
Rey,	Chef de bataillon,	1916 à 1917.
Ivart,	Capitaine,	1912 à 1913.
Debacker,	—	1913 à 1914.
Fouque,	—	1913 à 1915.
Cégarra,	—	1913 à 1914.
Astraud,	—	1913
Gonnel,	—	1913 à 1915.
Brunet,	—	1913
Basly,	—	1915
Moreau,	—	1917 à 1918.
Van Ackère,	Lieutenant,	1913
Lahure,	—	1913
Benazet,	—	1913
Chastanet,	—	1913 à 1917.
Mazel,	—	1913
Brissaud,	—	1913
Dewerpe,	—	1913 à 1915.
De la Rocque,	—	1913 à 1914.

MONDET,	Lieutenant.	1913 à 1914.
VIGNON,	—	1916
DE COURSON DE LA VILLENEUVE,	—	1917 à 1918.
SICOT,	Attaché d'intendance,	1917 à 1918.
VITALIS,	Officier interprète,	1913 à 1916.
CARLOTTI,	—	1913
WILSON,	—	1916 à 1917
PERGAUD,	—	1916 à 1917
TORRAS,	—	1916
DE LESTAPIS,	Sous-Lieutenant,	1915 à 1917.
SULTANA,	Interprète auxiliaire,	1916 à 1917
DELMARÈS,	—	1916 à 1917
PESLE,	—	1917 à 1918
CORNICE.	Adjudant-Chef,	1913 à 1915
ALLOUCHE,	Secrétaire d'État-Major,	1916 à 1917
CAUSSE,	Chef du Bureau d'Ordre,	1913 à 1930

LISTE DES AGENTS DU CORPS DU CONTRÔLE CIVIL AYANT ÉTÉ EN SERVICE DANS LA CIRCONSCRIPTION DES DOUKKALA

WEISGERBER,	Chef de Circonscription,	19 septembre 1917	au 31 mars 1926.
PEYSONNEL,	—	17 mars 1926	au 13 mai 1928.
COMMUNAUX,	—	23 mai 1928	à ce jour.
COMMUNAUX,	Adjoint,	13 janvier 1913	au 8 janvier 1914.
CHARLOT,	—	20 mai 1914	au 15 octobre 1919.
BECMEUR,	—	22 mai 1914	au 30 octobre 1916.
SICOT,	—	?	au 9 mai 1919.
CONTARD,	—	15 avril 1919	au 3 avril 1920.
DE COURSON,	—	20 décembre 1916	au 23 mai 1918.
REYNIER,	—	6 janvier 1920	au 11 avril 1924.
DELORME G.,	—	30 mars 1922	au 7 juin 1924.
BLAGNY,	—	13 mars 1923	au 30 juin 1926.
TEYSSIER,	—	19 mars 1924	au 17 mars 1926.
MATHIEU,	—	25 mars 1924	au 28 juin 1926.
ESTÈVE,	—	25 mars 1925	au 1er mars 1926.
LONGIN,	—	15 mars 1926	au 2 décembre 1926.
LACOMBE,	—	26 mai 1926	au 27 novemb. 1926.
COLIAC,	—	26 juillet 1926	au 19 février 1927.
MOINS,	—	27 novembre 1926	au 16 octobre 1927.
HUSSON,	—	27 novembre 1926	à ce jour.
MOUSSARD,	—	13 octobre 1927	au 1er janvier 1929.
THIVEND,	—	18 février 1928	au 2 octobre 1928.
BOUDIÈRE,	—	1er janvier 1929	à ce jour.

Annexe de Sidi ben Nour.

CONTARD,	Chef d'annexe,	3 décembre 1917	au 15 avril 1919.
LAFAYE,	—	15 avril 1919	au 22 août 1919.
MATHIEU,	—	11 mai 1920	au 24 mars 1924.

Metour,	Chef d'annexe,	9 avril 1924	au 17 mai 1927.
Bouyssi,	—	17 mai 1927	au 1er janvier 1929.
Philibeaux,	—	1er janvier 1929	au 16 novemb. 1929.
Brunel,	—	18 novembre 1929	à ce jour.
Bonhoure,	Adjoint,	10 juillet 1919	au 7 juillet 1922.
Havre,	—	19 octobre 1921	au 17 novemb. 1922.
Couste,	—	15 mars 1923	au 2 février 1924.
Costa,	—	2 février 1924	au 30 juin 1926.
Vathonne,	—	3 janvier 1925	au 12 février 1927.
Teyssier,	—	17 mars 1926	au 18 sept. 1927.
Pernot,	—	14 mars 1929	au 29 sept. 1929.
Morel-Francoz,	—	1er juillet 1929	à ce jour.
De Mazières,	—	10 mars 1930	à ce jour.

Annexe de Sidi Ali.

Communaux,	Chef d'annexe,	8 juin 1914	au 11 janvier 1917.
Moreau,	—	27 juillet 1917	à juillet 1919.
Maître,	—	7 août 1919	au 25 décemb. 1919.
Lauret,	—	21 janvier 1920	au 1er janvier 1925.
Vimal,	—	19 décembre 1924	au 7 mai 1926.
Beaujolin,	—	30 juin 1926	à ce jour.
Arensdorff,	Adjoint,	3 décembre 1917	au 16 mars 1923.
Dutheil,	—	13 mars 1926	au 25 juin 1927.
Mirande,	—	25 juin 1927	au 1er janvier 1929.
Bussière,	—	1er juillet 1929	à ce jour.

Annexe de Sidi Smaïne.

Rousseau,	Chef d'annexe,	4 octobre 1915	au 14 décemb. 1916.
Communaux,	—	11 janvier 1917	au 17 novemb. 1917.
Arensdorff,	Adjoint,	25 juillet 1917	au 3 décembre 1917.

DOCUMENTS FOURNIS PAR LE SERVICE DES RENSEIGNEMENTS ET LE CONTRÔLE CIVIL DE MAZAGAN

Rapport de M. le commandant Sciard sur les Doukkala.

Rapport de M. le capitaine-interprète Trenga sur l'Annexe de Sidi-Ben-Nour.

Rapport de M. le contrôleur civil Reynier sur les Confréries religieuses en Doukkala.

Notice en arabe, par l'amin Si Abdesselam Bricha, sur les corporations et le commerce d'Azemmour.

III

BIBLIOGRAPHIE

Aboulféda (Géographie). — Texte arabe publié par MM. Reinaud et Mac Guckin de Slane. Paris, Imp. Royale, 1840.

Abou ʿAbdillah Mohammed ben ʿAbd-el-Halîm, connu sous le nom de Ibn Abi Zarʿ. — *Kitâb el-Anîs el-Moutrib el-Qirtâs: fi Akhbâr el-Maghrib wa târikh madînati Fâs.* 2e éd., lith. Fès, 1305 hég.

Alguns documentos de la Torre do Tombo. Lisbonne, 1892.

Aly bey el-ʿAbbassi. — *Voyages d'Ali bey el Abbassi en Afrique et en Asie.* Paris, 1814, 3 vol.

énéral d'Amade. — *Campagne de 1908-09 en Chaouïa.* Paris, R. Chapelot et Cie, 1911.

Ibn el-Athir. — *Annales du Maghreb et de l'Espagne.* Traduction française, E. Fagnan, Alger, 1898.

E. Aubin. — *Le Maroc d'aujourd'hui.* Paris, 1904.

Barbié du Bocage. — *Maroc, notice géographique,* Martinet, Paris, 1861.

H. Barrère. — Carte du Maroc au 1.000.000e avec notice géographique de Gentil, 1913.

Barrouquière. — Azemmour. In *Bulletin Soc. Géogr. Maroc,* 1er trim. 1922.

Henri Basset. — Note sur une inscription latine d'Azemmour. *Bulletin archéol. du Comité des travaux hist. et scientif.,* juin 1922.

Barthou. — *La bataille du Maroc,* 1919.

Battandier. — *Contribution à la flore atlantique.* Lhomme, Paris, 1919.

A. Beaumier. — *Description sommaire du Maroc.* Paris-Challamel, 1868.

— Roudh el-Kartas. *Histoire des souverains du Maghreb et annales de la ville de Fès.* Traduction française par A. Beaumier, Paris, 1860.

El-Bekri. — *Description de l'Afrique Septentrionale.* Traduction de

Slane. *Journal Asiatique*, 1858-1859. Édition revue et corrigée, Geuthner, Paris, 1913.

El-Bekri. — Même ouvrage. Texte arabe publié par de Slane. Jourdan Alger, 1911.

A. Bel. — *Coup d'œil sur l'Islam en Berbérie*, 1917.

Augustin Bernard. — *Une mission au Maroc*. Paris, 1904.

A. Bernard et P. Moussard. — Arabophones et Berbérophones au Maroc. *Annales de géographie*, 15 mai 1924.

Dr. Bertholon. — *Les premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du Nord*. Paris, 1899.

Besnard d'Aynard. — *L'Œuvre française au Maroc*, 1912.

Botte. — *Au cœur du Maroc, 1913.*

M. Besnier. — Géographie ancienne du Maroc (Maurétanie Tingitane). *Archives Marocaines*, vol. I, p. 301 et suiv., in-8°. E. Leroux, Paris, 1904.

Braithwaite. — *Histoire des révolutions de l'empire de Maroc, depuis la mort du dernier empereur Mouley Ismael.....*, traduite du journal anglais du capitaine Braithwaite. Amsterdam, 1731.

Brives. — *Voyages au Maroc 1901-1907*, chez Jourdan, Alger.

Budgett Meakin. — *The land of the Moors*. London, 1901.

— *The Moorish empire*. London, 1899.

— *The Moors empire*. London, 1902.

Bulletin du Comité de l'Afrique française, 1891 à 1931.

Bureau topographique du Maroc. Carnet des itinéraires principaux du Maroc. Casablanca, 1917.

R. Cagnat. — *L'armée romaine d'Afrique*. Paris, 1892.

Cahiers du Service Météorologique Algérien, n° 1, 1923.

Ludovic de Campou. — *Un empire qui croule. Le Maroc contemporain*. Paris, 1886.

E. Carette. — Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique Septentrionale. *Explor. Scient. de l'Algérie*, t. III, Paris, 1853.

Fr. Manuel P. Castellanos. — *Historia de Marruecos*. Tanger, 1898.

H. Castonnet des Fosses. — *Les Portugais au Maroc*. Paris, 1886.

Castries (Comte Henri de). — Les Sources inédites de l'histoire du Maroc. 1re série. *Archives et Bibliothèques des Pays-Bas*, t. I-II, 1906-1907; 1re série, *Archives et Bibliothèques de France*, t. I-II-III, 1905-1909-1911, in-8°. E. Leroux, Paris.

De Castries. — *Une description du Maroc sous le règne de Moulay Ahmed el-Mansour* (1596). Texte portugais et traduction française. Paris, 1909.

De Castries. — *Agents et voyageurs français au Maroc*, 1530-1660. Paris, 1911.

A. Charmetant. — *Une mission économique au Maroc*. Lyon, 1907.

Louis Chatelain. — *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1919.

— *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*. 1920, procès-veroaux de novembre.

Chénier. — *Recherches historiques sur les Maures et histoire de l'empire de Maroc*. 3 vol. in-8°, Paris, 1787.

Cour. — *L'Établissement des dynasties des chérifs au Maroc* (1509-1830). Paris, 1904.

Da Cunha. — *D. Luis Maria del Coto de Albuquerque de Acuña*. Memorias para la historia de la Plaza de Mazagan, traducidas del portugues por un franciscano. Tanger, 1910.

R. P. Dan. — *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*. 2e édition, Paris, 1649.

G. Dedebant et Roche. — *Rapport présenté au Congrès de l'eau*, Alger, 1928.

E. Doutté. — *Marrakech*. In-8°. Publication du Gouvernement Général de l'Algérie et du Comité du Maroc, Paris, 1905.

— *En Tribu*. Paris, 1914.

Duteil. — *Monographie d'Azemmour*, 1927 (Manuscrit).

A.-H. Dyé. — *Les ports du Maroc. Leur commerce avec la France*. Coulommiers, 1909.

Edrîsî. — *Description de l'Afrique et de l'Espagne*. Traduction par R. Dozy et J. de Goeje, in-8°, Brill-Leyde, 1866.

Encyclopédie de l'Islam. — Art. Azemmûr et Barghawâta.

Erckmann. — *Le Maroc moderne*. Paris, 1885.

Etude sur le régime des pluies au Maroc. Mémoire de la Société des Sciences Naturelles du Maroc, n° IX, 1925.

E. Fagnan. — *Extraits inédits relatifs au Maghreb* (Géog. hist., 1924).

Al-Fazari. — *Géographie* (traduction française de R. Basset). *In* R. Basset, Documents géographiques sur l'Afrique Septentrionale. Paris, Leroux, 1898.

Theobald Fischer. — *Meine dritte Forschungsreise* im Atlas-Vorland von Marokko. Hamburg, 1902.

Forrest et Bensusan. — *Morocco*. London, 1904.

Henri Fournel. — *Les Berbers*. Études sur la conquête de l'Afrique par les Arabes, d'après les textes arabes imprimés. 2 vol., Paris, 1875 et 1881.

R.-J. Frisch. — *Le Maroc. Géographie. Organisation. Politique*. Paris, 1895.

E. Fumey. — *Choix de correspondances marocaines.* Paris, 1903.

— *Chronique de la dynastie alaouie du Maroc* (traduction française du t. IV de l'Istiqça d'En-Nâciri). *Archives Mar.*, t. IX et X. Paris, 1906-1907.

Louis Gentil. — *Le Maroc physique.* Paris, 1912.

H. Geoffroy St-Hilaire. — *L'Élevage au Maroc.* In-8°, Paris, 1920.

Gibert (Ingénieur Ponts et Chaussées). — *Notice sur le pont d'Azemmour* (Manuscrit).

Léon Godard. — *Le Maroc. Notes d'un voyageur* (1858-1859). Alger, 1859.

Léon Godard. — *Description et histoire du Maroc.* 2 vol. in-8°, Tanera, Paris, 1860.

J. Goulven. — *La place de Mazagan sous la domination portugaise* (1502-1769). Paris, 1917.

— *Le Cercle des Doukkala au point de vue économique.* Paris, 1917.

Jacopo Gråberg di Hemsö. — *Specchio ..... dell' impero di Marocco.* Genova, 1834.

A. Gruvel. — L'industrie des pêches au Maroc. *Mém. Soc. Sc. Nat. Mar.*, t. III, n° 2, 20 décembre 1923.

St. Gsell. — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* 8 volumes parus chez Hachette, Paris, depuis 1913.

J. Guiffrey. — *Le Voyage d'Eug. Delacroix au Maroc*, 1909.

Hardy et Brunot. — *L'enfant marocain.* Paris, 1925.

Ibn Hauqal (Abou-l-Qâsim). — *Kitâb el-Masâlik ou el-Mamâlik.* Ed. de Goeje, Leiden, 1873.

Dr. Herber. — Tatouages du pubis au Maroc. *Rev. d'Ethnogr. et Traditions populaires*, 1922.

O. Houdas. — *Le Maroc de 1631 à 1812.* Texte arabe extrait de *Et-tordjemân elmo'arib 'an Douel elmachriq ou 'lmaghrib* de Aboulqâsem ben Ahmed Ezziani, publié et traduit par O. Houdas. Paris, 1886.

Ibn Ibrahim. — Abou-l-ʿAbbâs Ahmed ben Moḥammed el-Khayyât ... ben Ibrâhîm ed-Doukkâli el-Machanza'i (ce dernier nom est souvent lu : el-Mouchtarâ'i). *Salsalat ed-dahab el-manqoûd fi dikr. el-Aʿlâm min el-Aslaf wa-l-Joudoûd* (Manuscrit).

Jackson. — *An account of the Empire of Marocco.* London, 1809.

Mohammed ben Jaʿfar ben idris El-Kattani. — *Kitâb Salwat el-Anfâs, — wa muḥâdathat el Akyâs, — bi-man uqbira min el-ʿulamâ wa-s-Sulaḥâ bi-Fâs.* Lith. Fès, 1316.

Ibn Khaldoun. — *Histoire des Berbères.* Trad. de Slane, 4 vol., Alger, 1852-1856.

KHALIL. — *Précis de droit musulman* (nombreuses éditions arabes).
A. LE CHATELIER. — *Notes sur les Villes et Tribus du Maroc, III. Tribus du S.-O. marocain.* Publication de l'École des Lettres d'Alger, VI, in-8°, Paris, Leroux, 1896.
G. LEMPRIÈRE.— *Voyages dans l'Empire du Maroc et le royaume de Fès*, faits pendant les années 1790 et 1791 par G. Lemprière, traduit de l'anglais par M. de Sainte-Suzanne. Paris, 1801, an. IX.
Dr. OSCAR LENZ. — *Tinbouctou. Voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan*, traduit de l'allemand par Pierre Lehautcourt, 2 vol., Paris, 1886-1887.
JEAN LÉON AFRICAN. — *Description de l'Afrique, tierce partie du monde*, traduction française de Jean Temporal, publiée par Ch. Schefer, 3 vol., Paris, 1896-1898.
LÉVI-PROVENÇAL. — *Les Historiens des Chorfa.* E. Larose, Paris, 1922.
E. LÉVI-PROVENÇAL. — *Le Musnad d'Ibn-Marzûk.* Texte et traduction, *in* Hespéris, 1er trim. 1925.
— *Documents inédits d'histoire almohade.* Fragments manuscrits du « Legajo », 1919, du fonds arabe de l'Escurial. Publiés et traduits avec une introduction et des notes. Geuthner, Paris, 1928.
DAVID LOPES. — *Textos em Aljamia portuguesa*, in-4°, Lisboa, 1897.
MAGAUD D'AUBUSSON. — Au Maroc. Les oiseaux du Bled. In *Bull. Soc. Nat. d'Acclim.*, 1915.
FERNAND MAIN. — *Les ports du Maroc français.* La Géographie, t. XXXVII, mars 1922.
DE MAIRAULT. — *Relation de ce qui s'est passé dans le royaume du Maroc, depuis l'année 1727 jusqu'à 1737.* Paris, 1742.
G. MARÇAIS. — *Les Arabes en Berbérie*, In-8°, D. Braham, Constantine ; Leroux, Paris, 1913.
MARMOL. — *L'Afrique*, 3 vol. in-4°, Paris, 1667.
H. DE LA MARTINIÈRE. — *Notice sur le Maroc*, 1897.
— *Souvenirs du Maroc.* Voyages et Missions, 1919.
L. MASSIGNON. — *Enquête sur les Corporations d'artisans et de commerçants au Maroc* (1923-1924), *in* Rev. du Monde Musulman, 1924, deuxieme section, t. LVIII.
— *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle.* Tableau géographique d'après Léon l'Africain. Alger, Jourdan, 1906.
PAUL MASSON. — *Histoire des établissements et du Commerce français dans l'Afrique barbaresque*, 1560-1793). Paris, 1903.
L. MAURICE. — *La politique marocaine de l'Allemagne*, 1913.

E. Mercier. — *Histoire de l'Afrique Septentrionale (Berbérie) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française* (1830), 3 vol., Paris, 1888-1891.

Abd El-Wahid El-Merrakchi. — *Histoire des Almohades.* Traduction française, E. Fagnan, Alger, 1893.

Michaux-Bellaire. — Conférences. *Archives Marocaines*, XXVII. H. Champion, Paris, 1927.

— *Villes et Tribus du Maroc. Tanger et sa zone.* Leroux, Paris, 1921.

Mouëtte. — *Relation de la captivité du Sr. Mouëtte dans les royaumes de Fez et de Maroc, où il a demeuré pendant 11 ans.* Paris, 1683.

— *Histoire des conquestes de Mouley Archy, connu sous le nom de roy de Tafilet, et de Mouley Ismaël ou Semein, son frère, à présent régnant.* Paris, 1683.

Aḥmed Ben Khâlid En-Nâciri Es-Selaoui. — *Kitâb el-Istiqçà li-akhbâri dawal el-Maghrib el-aqçâ.* Texte arabe, 4 vol. Le Caire, 1312 hég. Traduction française du 1er vol. in *Archives Marocaines*, t. XXX-XXXI et XXXII ; du 4e vol in *Archives Marocaines*, t. IX et X.

El-Oufrani (Mohammed es-Seghir ben el-Hajj ben Abdellah), *Nozhet-el-Ḥadi.* — *Histoire de la dynastie saadienne au Maroc* (1511-1670. Traduction française. O. Houdas. Paris, 1889.

Peretié. — Aperçu de l'occupation portugaise au Maroc. *Revue du Monde Musulman*, t. XII, p. 233 et suiv. Paris, 1910.

Pitard. — *Mission Botanique.* Masson, 1917.

— *Contribution à la Flore du Maroc.* Tours, 1918.

Raymond Roget. — *Le Maroc chez les auteurs anciens* (extraits et traduction). Paris, 1924.

Reginald Rankin. — *Au Maroc avec le général d'Amade.* Paris, 1909.

M. Quedenfeldt. — *Division et répartition de la population berbère au Maroc*, traduit de l'allemand par H. Simon. Alger, 1904.

E. Renou. — Description géographique de l'Empire de Maroc (*Exploration Scient. de l'Algérie*, t. VIII). Paris, 1846.

C. Salmon. — Ibn Rahmoûn et les généalogies chérifiennes. *Arch. Mar.*, t. III. Leroux, Paris, 1905.

— L'opuscule du chaïkh Zemmoûry sur les Chorfa et les tribus du Maroc. *Arch. Mar.*, II, Leroux, Paris, 1905.

— *Un voyageur marocain à la fin du XVIIIe siècle. La Rihla d'Az-zyâny.*

Sautriot. — *La Casbah de Boulaouane.* France-Maroc, mai 1924.

J. Savornin. — Les captures de l'Oumm er-Rebia. *C. R. Ac. des Sciences*, 3 janvier 1922.

J. Savornin. — État actuel des connaissances sur la géologie du Maroc français. *Bulletin Soc. géogr. d'Alger et Afr. du Nord*, 1922.

Nahum Slouschz. — Étude sur l'histoire des Juifs et du Judaïsme au Maroc. Paris, 1906, in *Archives Marocaines*, vol. IV et VI.

— Les Hébraeo-Phéniciens. Paris, 1908, in *Arch. Mar.*, vol. XIV.

— Judéo-Hellènes; Judéo-Berbères. Paris, 1909, in *Arch. Mar.*, vol. XIV.

Tissot. — *Recherche sur la Géographie comparée de la Maurétanie Tingitane.* In-8°, Imprimerie Nationale, Paris, 1877.

Diego de Torres. — *Relation de l'origine et Succez des chérifs et de l'Estat des Royaumes de Marroc, Fez et Tarudant.* In-8°, Paris, 1637.

Vaucher. — Liste des oiseaux observés au Maroc de 1884 à 1914. In *Revue française d'Ornithologie*, 1915.

— Note sur la faune ornithologique du Maroc. *Ibid.*, 1916.

Weisgerber. — Les Châouïa, in *Supplément au Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1907.

Dr. F. Weisgerber. — *Trois mois de campagne au Maroc.* In-8°, E. Leroux, Paris, 1904.

E. Westermarck. — *Ritual and belief in Morocco*, 1924, 2 vol. in-8°.

Az-Zayany. — Description géographique du Maroc. Traduction Coufourier. *Archives Marocaines*, t. VI, in-8°, Paris, 1906.

— *Le Maroc de 1631 à 1812.* Traduction Houdas, Paris, 1886.

Ez-Ziany. — Une description géographique du Maroc d'Az-Zyany. Traduction française d'E. Coufourier. *Arch. Mar.*, VI.

Ibn-Zayyât. — *Abou-l-Ḥajjâj Yoûsouf ben Yaḥyâ ben 'Isâ ben 'Abder-raḥmân et-Tâdili dit « Ibn ez-Zayyât » Kitâb et-Tachawwouf ilâ rijâl et-Tasawwouf* (Manuscrit de la Section sociologique).

LES DOUKKALA

I

LE PAYS

Léon l'Africain, dans sa *Description de l'Afrique*, définit ainsi les Doukkala :

« La région de Ducale, de la partie du ponant commence à Tensift, devers tramontane se termine à l'Océan ; du côté de midy, au fleuve d'Habid, et à celui d'Ommirabih devers ponant. Cette province peut contenir en longueur trois journées et deux en largeur, estant fort habitée, mais d'un peuple fort maling et ignorant, et y a peu de cités. »

D'autre part, Ibn Khaldoun s'exprime ainsi :

« Les Dokkala occupent le territoire qui s'étend vers le couchant, depuis le pied septentrional de la montagne qui avoisine Maroc jusqu'à l'Océan. C'est là où se trouve le *ribat* d'Asfi, poste fortifié qui porte aussi le nom des Beni Maguer, famille dokkalienne. L'origine des Dokkala est encore un problème à résoudre : les uns les regardent comme masmoudiens et les autres comme sanhadjiens. Immédiatement au (sud)-ouest de leur territoire, on rencontre une plaine qui se déploie obliquement entre la mer

et l'Atlas et qui se prolonge jusqu'à la province de Sous. Cette région est occupée par les Haha (1). »

Il résulte de ces citations que les Doukkala étaient une tribu berbère soit masmoudienne, soit sanhajienne, dont le territoire avait pour limites : l'Océan au N.-O., l'Oum-er-Rebiʿ au N.-E., l'Atlas ou la chaîne des Djebilates au S.-E., la région des Ḥaḥa au S.-O.

A la suite de l'invasion hilalienne, les Berbères furent refoulés dans l'Atlas (cf. Marçais, *Les Arabes en Berbérie*, p. 523 sq. et 532 sq.) ou se mêlèrent aux envahisseurs, de sorte que la dénomination de Doukkala n'a plus aujourd'hui de signification ethnique et désigne les tribus arabes ou arabisées habitant une partie du territoire de l'ancienne population berbère appelée Doukkala.

Toutes ces observations étant faites, l'objet de cette étude sera le territoire désigné par l'administration sous le nom de « Circonscription des Doukkala ».

Cette circonscription n'arrive pas au sud-ouest jusqu'à l'Oued Tensift et empiète, par contre, sur la rive droite de l'Oum er-Rebiʿ, au N.-E.

Limites. — Elle est comprise entre l'Océan et les tribus des Chaouia, des Reḥamna et des ʿAbda.

Nous verrons plus en détail les limites de ces territoires au fur et à mesure de l'étude des différentes parties.

C'est ainsi que les limites artificielles, partant de l'Oum er-Rebiʿ et se dirigeant vers le Nord pour séparer des territoires des Chaouïa la région des Chiadma et des Chtouka, ont fait l'objet de contestations et ont dû être fixées à plusieurs reprises, comme on le verra plus loin (2).

Le littoral. — Au nord de l'Oum er-Rebiʿ, le littoral ne

(1) *Histoire des Berbères* (traduction II, 274).

(2) F. Weisgerber, *Le Territoire des Chaouia*, in *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 1907.



LÉGENDE

Bureau des Cartes du Résident

Routes principales et secondaires. | *Chemins de fer (voie normale et de 0m60* | ++++ *Limite du Contrôle c il*

Echelle : 1/1.000.000e

0 10 20 30 40 50 km

Contrôle civil des Doukkala.

Carte physique.

diffère pas par l'aspect de celui des Chaouïa : les sables y dominent ; les navires peuvent sans danger approcher jusqu'à un mille du rivage. Cette côte est généralement aride.

Après l'Oum er-Rebi', la côte de l'Atlantique présente des aspects variés : sablonneuse et bordée de dunes entre Azemmour et Mazagan, elle devient rocheuse en prenant la direction du Sud-Ouest, découpe la haute falaise du cap Blanc qui domine d'une soixantaine de mètres le niveau de l'Océan ; puis, serrée de près par des collines abruptes qui limitent le plateau des Doukkala, elle est tantôt bordée de récifs, tantôt marécageuse. La mer s'enfonce parallèlement à la côte suivant de longs bras appelés « rejla » qui, tour à tour, s'emplissent ou se vident suivant la marée et sont utilisés en plusieurs points par les indigènes pour l'établissement de marais salants.

C'est l'une de ces lagunes, connue aujourd'hui sous le nom de lagune de Sidi Moussa, qui formait le port d'El-Ghaït mentionné par Edrissi. Plus au sud, sur les confins des 'Abda, s'étend la lagune d'El-Oualidiya, à proximité de laquelle se trouve la qasba d'El-Oualidiya et la petite ville d'Ayer.

L'intérieur. Relief. — Comme la région des Chaouïa, le pays des Doukkala appartient à la grande plaine subatlantique, découverte par les eaux de l'Océan à l'époque tertiaire. Il se compose presque exclusivement de calcaires pliocènes, fort peu riches en fossiles, très ondulés, quoique avec des différences d'altitude assez faibles. Les reliefs primaires ne se montrent que dans le massif du Jebel Lakhdar ou dans la vallée de l'Oum er-Rebi', profonde entaille entre des parois escarpées.

La plaine ondulée des Doukkala est bordée, dans sa partie occidentale, par une large bande formée par une série de plissements rocheux d'une faible altitude, sensiblement parallèles à la côte. La hauteur moyenne de ces

rides est comprise entre 100 et 200 mètres ; le point le plus élevé est situé à El-Guenna dans les Ouled Frej, à proximité du fleuve Oum er-Rebi'.

Cette bande rocheuse et voisine de la mer est presque totalement comprise dans la zone qui a reçu le nom de *Saḥel :* ce vocable signifie « région littorale ». Les affleurements rocheux qui y dominent sont désignés par les indigènes par le mot mḥârch (terrains rocailleux).

Au sud-est, en bordure des Doukkala et formant le bourrelet occidental du massif des Reḥamna, se trouve un soulèvement bien caractérisé qui, s'élevant immédiatement au-dessus de la plaine des « tirs », paraît plus élevé qu'il ne l'est en réalité. Les points culminants atteignent une altitude comprise entre 400 et 500 mètres. Un seul massif, qui se détache fortement des autres et dénommé le Jebel Lakhdar (la montagne verte) (1), atteint une hauteur de 693 mètres (2).

Climat. — Le climat de la région des Doukkala participe évidemment des caractères généraux de celui de la zone côtière du Maroc occidental. En automne et en hiver, cette région est soumise à l'influence des vents d'ouest et du sud-ouest qui arrivent chargés de vapeurs d'eau dont une partie se condense en pluie ou en averses si les circonstances météorologiques sont favorables. C'est le régime des vents alizés. Dès le mois de mai, les vents dominants soufflent du nord et du nord-est. Ils apportent peu d'humidité et amènent le beau temps.

Quant au « chergui », vent d'est qui vient des Hauts-Plateaux et du Sahara algériens, il souffle très irrégulièrement et par intermittences. Il peut être très frais en hiver. En été, il élève souvent la température jusqu'à 48° C. à

(1) Plus exactement le mot *khdar* signifie « de couleur sombre ». Cf. l'expression : *beghla khadra :* mule de robe sombre.
(2) Sciard.

l'intérieur des terres. Son influence s'atténue au fur et à mesure qu'on se rapproche de la côte et ne fait guère monter le thermomètre au-dessus de 30° sur le littoral.

Durant la saison dite chaude, de mai à septembre, la brise marine qui se lève vers 10 heures du matin et souffle jusqu'au soir, contribue à abaisser notablement la température. Son influence, qui se fait nettement sentir jusqu'à une trentaine de kilomètres à l'intérieur, s'atténue avec l'éloignement de la côte.

En somme, la région des Doukkala, grâce à l'influence régulatrice de l'Atlantique, jouit d'un climat plus tempéré que les régions de l'Afrique du Nord situées à la même latitude.

Ces diverses circonstances expliquent que, sur le littoral, la moyenne des températures est de 24° avec 9° comme minima et 30° comme maxima, alors qu'à l'intérieur la moyenne est de 33°, la température la plus basse atteignant souvent 0° et la plus élevée 50°.

Régime des pluies. — Le période pluvieuse correspond à celle des vents alizés d'ouest et du sud-ouest qui règnent de septembre à mai.

La moyenne de la pluviométrie est de 380 mm. à l'intérieur (Sidi-Ben-Nour) et de 405 sur le littoral (Azemmour).

La zone côtière bénéficie aussi sur une largeur d'une dizaine de kilomètres d'abondantes rosées nocturnes qui favorisent la végétation.

Cours d'eau. — La région des Doukkala ne compte qu'un seul cours d'eau, l'oued Oum-er-Rebi', qui la limite à l'est et la traverse dans sa partie septentrionale.

Ce fleuve est alimenté par les pluies et les neiges du massif des Beni M'guild où il prend sa source. Son affluent le plus important est l'Oued el-'Abid qui provient du Grand

Atlas. Ces deux cours d'eau qui prennent naissance dans le château d'eau formé par l'insertion du Moyen Atlas au Grand, roulent un volume d'eau considérable en hiver. En aval de leur confluent, le débit à l'étiage n'est jamais inférieur à 35 mc. à la seconde.

Le lit du fleuve étant très encaissé, les indigènes, sauf à Mehioula où existent de belles orangeraies et, en amont d'Azemmour, où le henné est cultivé sur une étroite bande de dépôt d'alluvions, n'ont pas réussi à aménager un système d'irrigation par dérivation des eaux.

Ainsi, l'oued Oum er-Rebi' déverse inutilement dans l'Océan une quantité considérable d'eau, alors qu'une partie de son débit suffirait à fertiliser les plaines avoisinantes où, faute d'eau, le rendement des cultures est assez faible.

L'oued Oum-er-Rebi' n'est pas praticable à la navigation et ne peut constituer une voie de pénétration. Les nombreux rapides qui coupent son cours inférieur ne forment nulle part de chutes naturelles susceptibles d'être utilisées. Aussi bien, l'installation d'usines productrices d'énergie électrique n'y sera possible qu'à la condition de capter et d'élever les eaux du fleuve par de puissants barrages.

Deux talwegs, auxquels les indigènes donnent le nom d'oueds : l'oued Fagher et l'oued Bouch-chane, drainent les eaux de ruissellement du plateau des Rehamna qui limite les Doukkala à l'est.

L'oued Fagher passe au pied du Djebel Lakhdar, traverse les 'Aounat et les Oulad Fredj, et son lit atteint l'oued Oum er-Rebi' à quelques kilomètres en amont de la boucle de Sidi Maâchou.

Les eaux de l'oued Bouch-chane viennent se perdre dans les terrains sablonneux qui forment la pointe extrême des Doukkala au sud.

Ces deux oueds sont presque toujours à sec même en hiver. Il arrive cependant que, à la suite de pluies torrentielles, ils roulent durant quelques heures un volume d'eau

appréciable. L'oued Fagher se déverse alors dans l'oued Oum er-Rebiʿ.

Dans la partie méridionale des Doukkala, chez les Oulad ʿAmrane, existe une cuvette dénommée Ouarar, qui recueille les eaux provenant des collines des ʿAbda au sud. Il s'y forme à la saison des pluies un lac qui disparaît aux premières chaleurs.

Sources. — La région des Doukkala n'est pas plus favorisée pour les sources que pour les cours d'eau. Les sources y sont en effet très rares et peu abondantes ; les plus connues sont :

1° La source des Triʿat dont les eaux servent à l'irrigation d'orangeraies ;

2° La source dite ʿAïn Sraḥna, située à proximité du cap Blanc, dont les eaux servent à l'abreuvage des animaux et à l'irrigation d'une pépinière et d'une plantation d'arbres ;

3° Les deux sources ʿAïn el-Ghar et ʿAïn Ben-Dris ou ʿAïn Kebira, situées à peu de distance l'une de l'autre dans les Beni Iffou (O. ʿAmor) ;

4° Les deux sources dites ʿAïn ʿAliliga et ʿAïn Sidi Jermoun, dans les Maalin (O. ʿAïssa) ;

5° La source dite ʿAïn Jenan Ḥammou Guellib, dans les O. Jerrar (O. ʿAmran) ;

6° Plusieurs sources situées au pied du massif des Reḥamna et dont les plus connues sont l'ʿAïn du Mtal et l'Aïn Nakhla, au pied du Djebel Lakhdar ;

7° A signaler également plusieurs sources de très faible débit dans le lit de l'oued Faregh, la plus connue est l'ʿAïn Talmest, près du confluent de ce cours d'eau avec l'Oum er-Rebiʿ.

Eaux superficielles. — L'eau de pluie s'assemble dans de nombreuses cuvettes naturelles, à fond imperméable, argi-

leux ou de « tirs (1) » qui portent le nom de *daya* et où croissent des joncs ou des jujubiers sauvages. Pour assurer aux eaux pluviales une conservation plus durable, les habitants des Doukkala creusent de grandes excavations où elles s'accumulent durant la saison des pluies.

Nappe souterraine. — Mais pour se procurer de l'eau ils ont surtout recours à la nappe souterraine. Cette nappe, dans la zone littorale, est peu éloignée de la surface du sol et est puisée au moyen de norias ; elle augmente en général de profondeur à mesure qu'on s'avance vers l'intérieur et se maintient presque toujours à une profondeur supérieure à 20 m., atteignant souvent 50 m. et parfois même 90 m.

Les puits étant en général trop peu nombreux et les moyens de puisage très primitifs, l'abreuvage des animaux est rendu très difficile en été. L'eau extraite est de qualité très variable. Elle offre presque toujours un degré de salure plus ou moins accentué (magnésie et chlorure de sodium), mais est néanmoins, dans la majorité des cas, potable.

La nappe aquifère souterraine est actuellement reconnue comme étant particulièrement abondante en deux points principaux du territoire : à Sidi Sma'ïn, à 50 km. au sud de Mazagan, et à Sidi Moussa, à proximité de Mazagan.

Ces deux points d'eau se trouvant à peu près sur la prolongation du cours de l'oued Bouch-Chân, on peut admettre l'hypothèse du cours souterrain de cette rivière, venant aboutir dans la baie de Mazagan, où sourdent de nombreux et abondants suintements.

Le sol. — Quant à la nature du sol, le plateau des Doukkala peut être divisé en six parties disposées parallèlement à la côte. En partant du rivage et en se dirigeant vers le

(1) Terre noire argileuse.

S.-E. on rencontre successivement les bandes suivantes :

1° Le bourrelet côtier, aride ;

2° L'Oulja, ligne de dépression située derrière ce bourrelet ;

3° Des terres légères s'étendant parallèlement à la côte, sur une profondeur variable, assez large à la hauteur de Mazagan ;

4° La Ḥarroucha, qui est une zone rocheuse avec quelques lots de terres cultivables et qui forme la région la plus pauvre des Doukkala ;

5° Une large zone où dominent au S.-O. les « tirs » (terres noires) et les « ḥamri » (terres rouges), qui donnent aux Doukkala leur renom de fertilité ; au N.-E. vers l'Oum er-Rebiʿ dominent les « rmel » (terres sablonneuses), favorables à la culture de la vigne ;

6° Enfin, au S.-S.-E., un talus rocheux aride, séparant les Doukkala des Rehamna.

La Flore. — La flore des Doukkala varie avec la nature du sol et le plus ou moins grand éloignement de la mer.

Zone littorale. — Cette zone présente une flore très différente suivant la nature du sol. A proximité d'Oualidiya, sur les confins des ʿAbda, le terrain est rocheux, à tel point que Brives, voyant la stérilité du pays à Ayer, se demanda : « De quoi peuvent bien vivre ses habitants ? »

Les lagunes qui se trouvent çà et là le long de cette côte laissent voir, à marée basse, des algues verdoyantes. Dans les parties non recouvertes par les eaux croissent des salsolacées grises et des statices.

A signaler au cap Blanc un groupe isolé d'arganiers, spécimens attardés d'un arbre dont la zone actuelle ne commence qu'au Jorf el-Ihoudi, au sud de Safi.

Le Saḥel. — Le Saḥel comprend des terrains divers ; la carcasse en est formée de rochers présentant des dépressions où l'on trouve des « tirs », des sables et des « ḥamri ».

Les parties où le rocher émerge forment ce que les indi-

gènes appellent « el-ḥarcha » ou « el-ḥaroucha ». La plante caractéristique en est le palmier nain. La ḥaroucha ne convient qu'à l'élevage.

Le « ḥamri » est caractérisé par l'asphodèle qui y croît en abondance.

Dans toute cette région poussent de nombreuses graminées : ray-grass, avoines stériles, alpistes, vulpin, bromes à gros épis, orges bulbeuses, chiendent dactylon, pimprenelles. Les papilionacées suivantes y foisonnent : les lotiers corniculés, les minettes, des trèfles divers, le mélilot compact, les vesces et les gesses.

Sur les confins des Chaouïas, à cheval sur les territoires des Soualem (Chaouïa) et des Chiadma (Doukkala), s'étend la *ghaba* des Soualem. C'est un maquis où domine le lentisque (*dhrô*) : il y est très dense et atteint la hauteur d'un homme : « De beaux fumeterres à corolles ornementales et claires s'accrochent et grimpent çà et là dans cette verdure sombre, et une grande crucifère blanche pousse sa fleur jusqu'au haut de cette broussaille (1). »

Les landes côtières abondent, par endroits, en *klakh* (ferula tingitana) : on y trouve encore le *sekkoum* (asperge sauvage), des iris, des narcisses, des crocus ; dans les terrains sablonneux abondent le *rtem* (retama monosperma), grand genêt à fleurs blanches très odorantes, le ʿ*ansel* (scilla maritima), le *drias* (thapsia garganica), le cerinthe aux bractées violettes, l'anagallis aux corolles d'un rouge éclatant, l'asphodèle, la sauge et la violette arborescente.

Les plaines de « tirs ». — Les « tirs » dominent au S.-O. des Doukkala : ils sont entourés de terres argilo-siliceuses de couleur ocre (d'où leur nom de ḥamri) contenant une notable quantité d'oxyde de fer.

L'eau y est malheureusement rare, mais dès qu'il pleut surgit une végétation spontanée abondante qui, par les

(1) DOUTTÉ, *Marrakech*, p. 41.

années pluvieuses, peut atteindre la hauteur d'un homme. Elle se compose de papilionacées : luzernes diverses (medicago turbinata, orbicularia) ; lotier corniculé ; lotier arenarius ; trèfles divers et notamment l'agrarium scabrum ; astragale ; mélilot. Parmi les graminées utiles on relève les avoines stériles, l'avoine élevée, l'avoine barbata, l'orge queue de rat, le dactyle aggloméré, des alpistes, le paturin, le ray-grass (lolium multifoliatum), des bromes (mollet, ruben et macrostachys). Mais le voyageur remarque surtout les plantes spontanées suivantes, plus apparentes : les férules, les fenouils, le *kherchouf* (artichaut sauvage) et le chardon dit *ẕraga*, « qui devient entièrement bleu en été et communique alors cette teinte à de vastes territoires où la plupart des autres espèces ont péri (1) ».

Rmel des Doukkala Sud. — Les « Rmel » des 'Aounat, des Oulad Frej et d'une partie des Zerara sont de nature silico-argileuse : la culture de la vigne y est pratiquée avec assez de succès par les indigènes.

Comme végétation spontanée c'est l'asphodèle et le palmier nain qui dominent. Par endroits se trouve une zone caillouteuse encroûtée où Brives a signalé en décembre une petite crucifère violette (malcomia littorea).

Partie montagneuse. — Cette partie à peu près stérile, sauf sur les bords des torrents temporaires, ne convient qu'à l'élevage.

A la place des chênes et des pins signalés par Léon l'Africain sur le Jbel Lakhdar, ne se rencontrent plus que quelques rares *tlaḥ* (acacia gummifera) et des buissons de *rtem* et de *sder* (zizyphus lotus, jujubiers sauvages). Dans les gorges de l'oued Islan croît le *tiẕra* ou sumac.

La faune. — La faune des Doukkala est très riche (2). On

(1) Weisgerber, *Trois mois à la campagne*, p. 214.
(2) La plupart de ces renseignements sont dus à l'obligeance de M. Marchal, pharmacien installé à Mazagan depuis 14 ans.

y trouve le lièvre, le chacal, le renard, le chat sauvage, la belette, la fouine, la genette, le raton. Le porc-épic, le hérisson, s'y rencontrent également.

L'Oum er-Rebiʿ et ses affluents ont le rat d'eau et la loutre : celle-ci a été trouvée dans des puits et notamment dans un puits près de Sidi Moçbaḥ, ce qui confirmerait l'existence de cours d'eau souterrains dont il est parlé au chapitre de l'hydrographie.

On n'a rencontré dans les Doukkala ni mangouste, ni gazelle, et le lapin y est inconnu : comme on le sait, ce rongeur n'a pas franchi le Bou-Regreg.

Les oiseaux sont particulièrement abondants dans cette région : la grosse outarde, la canepetière, le canga, la perdrix anglaise (*koudri*), la caille bédouine, la tourterelle mouchetée, la caille commune, le râle de genêt, le pigeon sauvage, le merle sédentaire, l'étourneau moucheté gris-vert, de passage, et l'étourneau noir, sédentaire, forment un gibier estimé des chasseurs. Les passereaux y sont représentés par de nombreuses espèces : citons seulement les moineaux, abondants, les linots, les chardonnerets, le pinson, le verdier, le gros-bec et la bergeronnette. C'est surtout en octobre qu'apparaissent les becs-fins : la pive, l'ortolan, la grive petite commune, les alouettes, la calandre, redoutée par les agriculteurs dont elle ravage les champs de maïs.

Une espèce particulière de coureur se rencontre à Sidi Ben Nour.

Le gibier d'eau ne manque pas : le râle d'eau, la poule d'eau, la macreuse, la magnifique poule sultane, les sauvagines, les canards divers, les oies, les sarcelles, la bécasse, la bécassine ordinaire, la bécassine sourde, divers pluviers, le vanneau, les hérons, le flamant rose, l'aigrette, la fausse-aigrette ou pique-bœufs et des échassiers de passage.

Les oiseaux de proie ne font pas défaut : les émouchets,

les faucons, les busards, le corbeau, les engoulevents, les chasseurs d'Afrique, le geai bleu. Le geai commun et la pie n'existent pas. Mais on a rencontré une sorte de geai à pattes d'émouchet dans la broussaille. Citons encore le courlis ravageur, le courlis de mer et un courlis qui pourrait être appelé courlis-dinde à cause de son cou dénudé. Le rossignol égaie de ses chants les orangeraies de Mehioula. Les hirondelles, les martinets et les cigognes viennent, comme dans le reste du Maroc, nicher dans le pays.

Quant aux oiseaux de mer, ce sont les mêmes que sur le reste de la côte du Nord de l'Afrique.

La chouette existe dans toute la région, l'orfraie à Mehioula.

Sans prendre la chauve-souris commune pour un oiseau, nous la signalons au passage.

Comme faune fluviale, outre la loutre et le rat d'eau déjà cités, il convient de signaler un crabe d'eau douce noir et, à Azemmour, une crevette blanche. Enfin, dans tous les cours d'eau, des tortues d'eau. Les anguilles et les barbeaux se trouvent dans l'Oum er-Rebiʿ et ses affluents. Vers l'embouchure de ce fleuve se trouve une sorte de sole, des mulets d'une espèce spéciale et peu savoureux. Quant à l'alose, qui est une richesse d'Azemmour, nous y reviendrons à la fin de ce volume.

Les reptiles sont nombreux : les couleuvres abondent ; les vipères sont peu nombreuses ; l'orvet, le lézard gris, le lézard rouge, sont fréquemment rencontrés ; le lézard vert existe à Mehioula ; on trouve aussi des crapauds, des grenouilles grises ; le gecko et le caméléon ne sont pas rares.

Le scorpion noir, le scorpion rouge, l'araignée dite *bou sfiḥa*, le mille-pattes, le bousier, la mante religieuse, le hanneton et la coccinelle représentent les insectes ; on trouve aussi une petite cigale et la grosse chenille de palmier nain qui atteint 7 cm. de longueur.

Agriculture et élevage. — Au point de vue agricole, on peut diviser le pays en quatre parties :

L'Oulja,
La Ḥaroucha,
Les plaines fertiles,
Et le massif montagneux.

L'Oulja (dépression qui se trouve immédiatement derrière le bourrelet côtier) est formée d'alluvions siliceuses et humifères. Sa largeur est variable. C'est ainsi qu'elle atteint 4 km. à proximité d'Azemmour. Cette dépression, arrosée par des norias, convient aux cultures maraîchères, au figuier, au grenadier. Les pastèques en sont renommées et transportées à dos de chameau jusqu'à Marrakech. On y cultive aussi les céréales.

La ḥaroucha, raboteuse, pierreuse, ne convient qu'à l'élevage. Cependant, dans les dépressions où se trouve du « ḥamri », réussit le maïs, ainsi que le sorgho et l'orge.

Les parties rocheuses présentent des rocs extrêmement difficiles à arracher et le palmier nain y est inextricable. Elles sont donc pratiquement incultivables et ne peuvent former que des terrains de parcours. Des *dayas* (1), remplies d'eau de pluie, permettent aux troupeaux de s'abreuver.

Plaines fertiles. — Les plaines fertiles sont formées de terres noires ou « tirs », de terres rouges ou « ḥamri », et de terrains sablonneux ou « rmel ». Les « tirs » et les « ḥamri » sont par excellence des terres à céréales, tandis que les « rmel » conviennent plus particulièrement à la culture de la vigne.

Enfin, la partie montagneuse du Sud-Est, où le roc est presque partout à nu, ne convient guère que comme terrain de parcours.

Élevage. — Les moutons et les bœufs prospèrent dans

(1) « Daya » : mare, cuvette où s'assemblent les eaux de pluie.

les Doukkala grâce aux terrains de parcours dont nous avons parlé plus haut (notamment dans le Saḥel).

L'élevage des chevaux est surtout une spécialité des 'Abda, et c'est une fraction des 'Abda, les Bkhati, enclavés dans le territoire des Doukkala, entre Oualidiya et Mazagan, qui élèvent en Doukkala les chevaux les plus renommés.

La question sera revue dans l'étude détaillée du pays, mais il est bon de signaler dès maintenant le dicton « *'aça d'ẓebbouj ou jmel Doukkala* » (gourdin d'olivier sauvage et chameau des Doukkala) : autrement dit, pas de meilleur bâton que celui d'olivier sauvage, ni de chameau plus vigoureux que celui des Doukkala.

Les chameaux des Doukkala sont donc renommés.

Arboriculture. — Il ne sera pas reparlé ici des arganiers du cap Blanc qui sont plutôt une curiosité botanique. Le cactus et les figuiers forment çà et là des groupes annonçant au loin au voyageur des villages ou des lieux de campement fréquentés. Des dattiers, par petits groupes ou isolés, subsistent dans les Doukkala. D'après les traditions indigènes, cet arbre était autrefois beaucoup plus fréquent.

Les orangeraies de Mhioula feront l'objet d'un chapitre spécial.

Les cultures industrielles du henné et du lin seront également exposées plus loin.

L'habitat. — Comme il est dit plus haut, l'élément arabe a assimilé l'élément berbère. Mais les nomades arabes ont dû s'adapter aux conditions de vie imposées par le pays et sont devenus plus ou moins sédentaires. Ils ont dû aussi abandonner la tente et, en général, ceux qui l'ont conservée ne nomadisent plus. Il résulte de cette évolution que l'on trouve dans cette région la maison dite arabe, couverte

d'une terrasse et présentant une cour intérieure, la chaumière aux murs de pierre, la « nouala » (hutte à carcasse de roseaux) et la tente faite d'un tissu de palmier nain et d'asphodèles.

Comme agglomérations, on trouve la ville (Mazagan et Azemmour), le village, la qaçba, le hameau de huttes, des groupes d'habitations hétérogènes, comprenant quelques maisons, quelques chaumières, des huttes et des tentes, enfin de grands douars de tentes disposées soit en lignes parallèles, soit le plus souvent en cercle.

« Beaucoup de [ces] villages consistant en huttes cylindro-coniques sont situés au milieu des ruines d'anciennes constructions en pierre. C'est d'un effet parfois très impressionnant : les noualas se dressent au milieu des ruines des maisons, entre les pans de murs à moitié écroulés, sous les portiques restés debout, on dirait que c'est la barbarie campée sur les ruines de la civilisation. Et si vraiment cette dernière expression est un peu forte, elle enferme pourtant, nous aurons l'occasion de le montrer, une grande part de vérité ; il fut un temps où de petites cités sédentaires se dressaient là où aujourd'hui ne s'élèvent plus que de primitives cabanes (1). »

Il ne faut pas oublier de mentionner, comme type d'habitat, la zaouïa. C'est souvent « un amas de bâtiments considérable d'où émergent quatre ou cinq Koubbas (2) ».

D'autre part, là où la nouala voisine avec la tente, la nouala sert de salle de réception ; on y dépose aussi la partie de la récolte non ensilée ; la tente est l'appartement réservé aux femmes, et c'est sous la tente que couche le chef de famille. En somme, il semble bien que l'on ait d'autant plus de peine à perdre l'habitude de la tente qu'elle facilite singulièrement les déplacements à l'époque des moissons et du dépiquage, ainsi qu'à la fin des labours,

(1) et (2) Doutté, *Marrakech*, p. 179.

lorsqu'il devient nécessaire de conduire les animaux hors des terres de culture, notamment vers la région du Saḥel.

Cependant, dans les Doukkala du Sud, où la terre est très fertile, surtout dans les « tirs », dominent les villages de noualas ; on y rencontre aussi un certain nombre de chaumières aux murs de pierre ou de pisé.

II

LA POPULATION

A. — FORMATION ETHNIQUE

La région connue sous le nom de *Doukkala* occupait autrefois un territoire plus étendu que les *Doukkala* actuels; ce territoire allait presque jusqu'à Marrakech et comprenait ce qui constitue aujourd'hui les *ʿAbda*, les *Aḥmar*, les *Reḥamna* et les *Segharna*, peut-être même une partie des *Chiadma* et des *Ḥaḥa* actuels.

Il est difficile de retrouver l'origine certaine des populations qui occupent actuellement les *Doukkala* et, en dehors des tribus arabes hilaliennes qui y ont été établies au XIIe siècle par Yaʿqoub el-Mançour, on ne peut guère arriver qu'à des suppositions.

Parmi les plus anciens géographes arabes, El-Bekri (1), qui écrivait au XIe siècle de notre ère, ne parle pas des *Doukkala*, quoiqu'il s'étende assez longuement sur les *Berghouata*.

Idrisi (2), qui écrivait au XIIe siècle, cite les *Doukkala* avec les *Regraga*, les *Haskoura*, les *Hazraja* et d'autres tribus maçmoudiennes.

(1) *Description de l'Afrique septentrionale*, par El-Bekri, traduite par Mac Guckin de Slane, Paris, 1913.
(2) *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, par Edrici, traduction par R. Dozy et M. J. de Goeje, p. 80, Leyde, 1866.

Dans l'antiquité, les populations qui habitaient entre l'Oum er-Rebi' (*Anatis flumen* de Polybe, *Asana flumen* de Pline, Ασανα ποταμου εκβολαι de Ptolémée) et l'Atlas, étaient, d'après Pline, Ptolémée et l'Itinéraire d'Antonin, connues sous les noms de Gaetuli, Nectiberes, Zegrensioi, Vesuni ou Nesimi, branche des Autololes, Ouakouatai ou Bakouatai, Banioubai et Baniurae (1).

Ces dénominations, recueillies par des étrangers qui ne savaient pas la langue des habitants et n'avaient pas pénétré dans l'intérieur du pays, ne présentent évidemment pas de grandes garanties d'exactitude. De plus, on ne sait rien sur l'importance de ces tribus ou de ces peuplades, pas plus que sur leurs relations entre elles. Étaient-elles indépendantes les unes des autres ? Formaient-elles des États séparés ou, au contraire, composaient-elles un ou plusieurs royaumes ? Quel était le degré de civilisation de ces peuplades ; quelle était leur origine ? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre. On a voulu, dans les noms plus ou moins déformés, rapportés par les auteurs anciens, retrouver ceux de certaines tribus modernes : les *Guezoula* seraient les anciens Gaetuli, les *Segharna* seraient les Zegrensioi ou Zegrenses, les *Berghouata* seraient les Bakouatai ou Becvates, etc... Au point de vue linguistique, il est d'autant plus difficile de contrôler ces étymologies que, ainsi qu'on l'a dit, les noms anciens ont été certainement déformés par les auteurs eux-mêmes qui les rapportent, d'une part, et que, d'autre part, les noms modernes de forme berbère à l'origine ont été déformés également par les « tolba (2) » qui les ont arabisés.

De plus, les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur la situation exacte des populations dont ils parlent, et il y a

(1) Cf. Tissot, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, Paris, Imprimerie Nationale, 1877; — M. Besnier, Géographie ancienne du Maroc. *Archives Marocaines*, vol. I, Paris, Ernest Leroux, 1904.

(2) *Taleb*, pl. *ṭolbā*; au sens strict : élève, étudiant; au sens large : lettré.

toujours eu dans ces populations des déplacements causés par leurs luttes entre elles et par des invasions étrangères. Depuis des siècles, des poussées successives, qui semblaient venir généralement du S.-E., étaient arrêtées par l'Océan et remontaient vers le nord. Ces poussées, elles-mêmes, étaient contrariées, à certaines époques, par d'autres venues du N. ou du S. et il est résulté de la rencontre de ces courants opposés un véritable tourbillon de tribus dans lequel il devient absolument impossible de retrouver les tribus berbères qui peuplaient les Doukkala avant l'arrivée des Arabes Banou Hilal. Pour ajouter encore à la confusion, les expressions géographiques se superposent souvent aux noms de tribus et se confondent avec eux ; il semble bien, en effet, que la région que l'on appelait la Tamesna comprenait à la fois les Chaouïa, les Doukkala, les 'Abda, les Aḥmar, les Raḥamna et les Segharna, c'est-à-dire ce que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de Ḥaouz : l'expression de Tamesna est complètement oubliée et n'est plus connue que de quelques lettrés qui seraient d'ailleurs incapables de délimiter la région qui portait ce nom. On en retrouve également le souvenir dans l'ethnique *El-Mesnaoui*, pour désigner un homme de la *Tamesna*, et dans le nom de *Bab Tamesna* (porte de *Tamesna*) qui désigne encore de nos jours une ouverture pratiquée dans la deuxième enceinte de la ville de Rabat au S.-O. Léon l'Africain ne parle pas des *Chaouïa*, il donne à la région qu'ils habitent le nom de *Tamesna*, dépendant du royaume de Fès ; il désigne au contraire les *Doukkala* comme appartenant au royaume de Maroc (Marrakech) et les place en dehors de la *Tamesna*. C'est là un exemple de la confusion qui s'est produite fréquemment entre les expressions géographiques et les expressions politiques ou administratives. Le même fait s'est produit dans d'autres régions, entre autres dans le Rif.

On n'en sait guère davantage sur la religion pratiquée

par les peuplades qui occupaient dans l'antiquité la région actuelle des Doukkala. Cependant, en rapprochant certains faits et en tenant compte de l'étymologie vraisemblable de certains noms rapportés par les historiens arabes, on parvient si ce n'est à des certitudes, du moins à quelques hypothèses encore très confuses, mais qui peuvent être de nature à autoriser des recherches plus approfondies et plus scientifiques.

Parmi les populations anciennes des Doukkala se trouvaient les Ouakouatai qui, d'après Tissot, « ne sont évidemment qu'une fraction des Bakouatai cités plus haut (1) » ; d'après Besnier, ils sont « identiques aux Bacuatas (2) ». Les Bakouatai, Bacuatae, Bacuates ou Ouakouatai n'occupaient donc pas seulement les territoires des Chaouïa et des Zemmour d'aujourd'hui, mais ils s'étendaient au sud de l'Oum er-Rebiʿ, c'est-à-dire dans les Doukkala actuels. D'après Tissot, « les Baccuatae, les Macenites, les Autololes, les Mazices sont *certainement* les Berghouata, les Miknaça, les Aït Hilala et les Amazigh. Toutes ces tribus d'ailleurs appartiennent incontestablement à cette vieille race libyenne ou berbère que les premières migrations orientales ont déjà trouvée établie sur toute la côte septentrionale de l'Afrique, du littoral au Sahara, et qui forme encore, tout particulièrement au Maroc, la masse principale de la population (3) ».

Besnier est moins affirmatif, mais il admet que « les modernes Barghouata rappellent les Bacuatae de l'Itinéraire d'Antonin, les Mauri Bacautes de l'Anonyme de Verone (4) ».

Parmi les anciennes populations du Maroc dont les noms viennent d'être énumérés, celles qui semblent avoir opposé aux Romains la plus grande résistance sont les Baccuatae

(1) Tissot, *op. cit.*, p. 174.
(2) Besnier, *op. cit. Arch. Mar.*, vol. I, p. 355.
(3) Tissot, *op. cit.*, p. 175.
(4) Besnier, *op. cit.*, p. 355.

et les Macenites. Les premiers ont non seulement lutté contre la puissance romaine pour défendre leur indépendance, mais paraissent avoir constitué pour cette puissance un véritable danger et obligé les praeses de la Province à solliciter, si ce n'est une alliance, du moins une trêve du chef des Baccuatae.

Quoique cela n'ait pas trait directement à l'étude de la région des Doukkala, il peut être intéressant de rappeler, à l'aide de documents nouveaux et incontestables, l'importance qu'avaient, dès l'époque romaine, certaines tribus indigènes, dont on peut essayer, à travers les bouleversements et les changements de noms, de retrouver la trace dans celles qui peuplaient les Doukkala avant l'arrivée des Arabes hilaliens dans cette région.

En 1919, M. L. Chatelain, chef du Service des Antiquités du Maroc, a mis à jour à Volubilis une inscription ainsi conçue : « I(ovi) O(ptimo) M(aximo) Genio et Bonae Fortun[ae] Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aur(elii) [Probi Invicti Augusti N(ostri)], Clementius Val(erius) Marcellinus, v(ir) p(erfectissimus), Praeses p(rovinciae) M(auretaniae) T(ingitanae), conloquio habito cum Jul(io) Nuffuzi, filio Jul(ii) Matif, regis g(entis) Baq(uatium), foederata pace, aram statuit et dedicavit die (nona) Kal(endas) novembres, d(omino) n(ostro) [Probo Aug(usto)] et Paulino co(n)s(ulibus). »

« Le nom du collègue de l'Empereur au Consulat, Paulinus, — dit M. Chatelain, — confirme ce que la restauration épigraphique pourrait présenter d'un peu douteux et nous donne le nom de Probus et la seconde année du règne de ce Prince, 277 après Jésus-Christ. »

On sait que les Baquates, comme les Macenites, étaient deux des tribus les plus belliqueuses de la Tingitane. Il n'est pas impossible, si arbitraires que soient de tels rapprochements, que la ville de Meknès, fondée au x[e] siècle, tire son nom des Macénites, comme le veut Vivien de Saint-

Martin. Quant aux Baquates, il est assez délicat de chercher à préciser leur emplacement... Quoi qu'il en soit, ils inquiétèrent souvent les Romains, *même en dehors de la Tingitane :* une inscription de Tenès, l'ancienne Cartennas, nous apprend l'énergie dont fit preuve, lors d'une incursion de cette tribu, le duumvir C. Fulcinius Optatus (1).

Enfin, la trêve, sinon l'alliance, que Marcellinus obtint des Baquates, évoque l'entrevue qu'un peu plus d'un siècle auparavant, sous Marc-Aurèle, l'un de ses prédécesseurs, P. Aelius Crispinus, eut avec l'assemblée des *principes gentium* (2).

En 1920, M. Chatelain a trouvé, encore à Volubilis, une nouvelle inscription relative aux Baquatae et dont voici le texte :

« J(ovi) O(ptimo) M(aximo), diis deabusq(ue) [immor]-talibus et Genio Imp(eratoris) Ca[es(aris)] M(arci) Aurelii [Pr]o[bi] Aug(usti) N(ostri), ob diutina pace serva[ta cum] Julio Nuffusi et nunc conloquio habito cum Jul(io) Mirzi fratre ejusdem Nuffusis r(egis) (gentis) Baquatium, Clement(ius) Val(erius) Marcellin[us], V(ir) p(erfectissimus), p(raeses) p(rovinciae) M(auretaniae) T(ingitanae), confirmata pac[e, ara]m posuit et dedicavit idibus aprilibus, Messala et Grato co(n)s(ulibus). »

« ... Les noms de Messala et de Gratus, dit M. Chatelain, et la mention des ides d'avril fixent la date du monument au 13 avril 280, sous Probus, la seule année de son règne où cet Empereur n'ait pas porté le titre de consul. »

« Une première inscription, exhumée en 1915, laisse déchiffrer sous le martelage le nom de Probus. Une autre mise à jour l'année dernière donne une seconde fois le nom de ce prince ; elle présente avec celle qui vient d'être découverte plusieurs analogies et il importe de comparer les deux textes. »

(1) L. Chatelain, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1919, p. 351-354.

(2) R. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique* (1913), t. I, p. 270.

« Tous deux sont gravés sur des autels qui se dressaient en dehors du mur d'enceinte, dans la direction de Fertassa, probablement sur la route qui menait à Tanger. Tous deux sont élevés à Jupiter et au génie de l'Empereur par le præses de la province, Clementius Valerius Marcellinus. *Tous deux éclairent d'un jour nouveau les rapports de Rome avec la grande et turbulente tribu des Baquates* qui, au même titre que les Macenites, étaient le plus difficile obstacle à la domination romaine.

« Or, la paix conclue par les Baquates avec Marcellinus en 277 était encore observée par eux en 280, ce qui, pour un pays comme la Tingitane, toujours en butte aux attaques des « dissidents » de l'époque, méritait d'être relaté dans une seconde inscription.

« Celle-ci est un peu plus longue que la première et l'autel de 280, plus grand que celui de 277, est consacré non seulement à Jupiter et au génie de l'Empereur, mais aussi aux dieux et aux déesses immortels.

« L'inscription de 277 nous révélait (en l'orthographiant avec un Z) le nom de Nuffusis, fils de Matif, roi des Baquates ; celle de 280, en répétant le nom de ce chef indigène, nous apprend qu'il devient à son tour roi des Baquates et que son frère Mirzi, dont le nom peut être incomplet sous cette forme, fut, au cours d'une conférence ou simplement d'une entrevue, son délégué auprès du gouverneur romain, comme lui-même l'avait été, trois ans plus tôt, au nom de son père auprès du même gouverneur Clementius Valerius Marcellinus, *præses* de Tingitane et patron de Volubilis (1) ».

Ces deux inscriptions attestent l'importance des Baccuates pendant l'occupation romaine. Les traités passés entre eux et le præses de la Tingitane Clementius Valerius Marcellinus, sous le règne de Marc-Aurèle, confirme

(1) L. Chatelain, *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1920. Procès-verbaux de novembre.

ce qui a été dit par certains auteurs, que sous le règne de cet empereur les Maziques et les Baquates du Rif auraient passé en Espagne. D'après Julius Capitolinus, cité par Mercier dans son *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, « ni les garnisons romaines, ni le détroit de Gadès, n'empêchèrent les hordes de l'Atlas de prendre l'offensive, de pénétrer en Europe et de ravager une grande partie de l'Espagne. Les proconsuls d'Afrique luttaient pour ainsi dire sans relâche contre les invasions des indigènes et Rome, loin d'envahir, *se trouvait heureuse de préserver ses frontières* ». Cette politique de défense du bled El-Makhzen contre les dissidents, après avoir été celle des Sultans du Maroc, n'est-elle pas encore un peu la nôtre?

On peut remarquer en passant que la dénomination de Baquates, appliquée à certaines populations du Rif qui auraient passé en Espagne, semble impliquer que les Mauri Bacuates de l'Anonyme de Verone ne se trouvaient pas seulement sur la côte occidentale du Maroc, mais qu'il s'en trouvait également du côté de la Méditerranée; on pourrait peut-être même en conclure que les Romains, négligeant les noms véritables des tribus, les désignaient par groupes sous des noms qu'ils leur donnaient et qui étaient tirés de certaines particularités de mœurs, ou de circonstances locales aujourd'hui complètement oubliées, Cette manière de voir pourrait expliquer le nom de Baquates, Bakouatai, Baccuates, appliqué à de nombreuses populations de la Tingitane.

Le royaume de Berghouata, fondé en même temps que la religion du même nom par Çalih ben Tarif, vers 125 de l'hégire, c'est-à-dire près de cinquante ans avant l'arrivée de Moulay Idris au Maghreb, ne s'étendait pas seulement sur une partie de la Tamesna, mais il occupait toute cette province et plusieurs régions voisines. En réalité, on ne sait pas grand'chose sur l'importance des territoires soumis aux Berghouata et leur autorité a dû s'étendre à un

plus ou moins grand nombre de tribus, selon les circonstances et la puissance qu'ils possédaient. Si l'on admet que les Berghouata tirent réellement leur nom des anciens Bakouatai, il est possible de retrouver là la survivance de populations anciennes qui occupaient au moins une partie de la région connue plus tard sous le nom de Tamesna et qui constitue aujourd'hui la Chaouïa et les Doukkala.

En restant dans le domaine des hypothèses, on pourrait retrouver aux Baccuates de Ptolémée et d'Antonin une étymologie grecque rappelant le culte de Bacchus (βακχευτης, qui célèbre les fêtes de Bacchus) : dans ce cas, il ne s'agirait évidemment pas d'un nom indigène, mais d'un surnom donné à certaines populations du pays, soit parce qu'elles pratiquaient effectivement le culte de Bacchus, soit parce qu'elles buvaient du vin et qu'elles se livraient, en célébrant des cultes locaux, à des transports et à des orgies rappelant les fêtes bachiques. La vigne était certainement cultivée au Maroc dans l'antiquité et les indigènes y faisaient du vin qu'ils buvaient. Il est donc très vraisemblable que ces populations faisaient usage de cette boisson dans certaines cérémonies religieuses et aient reçu un surnom rappelant le culte de Bacchus.

L'importance de ce culte pendant la période romaine vient d'être encore établie par la découverte récente, faite à Volubilis, d'une statuette en bronze de Bacchus. Cette statuette, haute de 0 m. 85, appartient à l'art grec, et d'après M. Chatelain, chef du Service des Antiquités du Maroc, serait un original. On retrouve donc à Volubilis, à côté des inscriptions qui prouvent l'importance des Baquatæ, une manifestation de l'art grec en même temps qu'un souvenir du culte de Bacchus (1).

(1) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons de M. Chatelain qu'on vient de découvrir à Volubilis une nouvelle inscription relative aux Baquates. Ce texte, qui date du règne d'Antonin le Pieux, nous fournit le nom d'un chef baquate, Aelius Tuccuda.

A propos des survivances du culte de Bacchus dans l'Afrique du Nord, on peut rappeler les intéressantes suggestions du docteur Bertholon dans la *Revue Tunisienne* de 1894 à 1914.

On peut d'ailleurs retrouver chez les mêmes Berghouata un souvenir encore plus direct du culte de Bacchus. D'après El-Bekri (1), qui donne sur les Berghouata et sur leur religion des détails précis, ils commençaient leurs prières en disant, au lieu de *Allahou Akbar : « Abisem en Yacoch* », par le nom de Yacoch. Dans une note, le baron de Slane fait remarquer que « le mot Yacoch paraît représenter le mot Yacchus » ; « la suppression d'un seul point dans le mot arabe — dit-il — donnerait la leçon Bacoch, c'est-à-dire Bacchus. Le culte de cette divinité a donc existé chez les Berbères du Maroc central ».

Il n'est même pas nécessaire, comme le propose le savant traducteur de Bekri, de supprimer un point dans le mot arabe et de chercher à reconstituer la leçon Bacoch ; Yacchus est en effet lui-même un des noms de Dionysos, le dieu de la légendaire Nysa, où il serait né et qui s'identifie avec Bacchus ; d'autre part, le Dionysos mystique se confond avec le Yacchus d'Eleusis. Le nom de Yacoch, employé par les Berghouata pour désigner leur dieu, évoque donc non seulement le nom de Bacchus et le culte de la vigne et du vin, mais l'extase spirituelle du culte de Dionysos et de cette religion nouvelle et spiritualiste qui semble s'être élevée en face de la religion olympienne.

Il serait impossible de suivre ici tous les détails du culte dionysiaque, qui paraît être originaire de la Thrace, avec toutes ses transformations successives, ses assimilations et les identifications plus ou moins hypothétiques qui ont été faites de Dionysos avec d'autres divinités, non seulement de la Grèce et de l'Italie, mais de l'Asie Occidentale,

(1) *Description de l'Afrique Septentrionale* par El-Bekri, traduction de Slane. Jourdan, Alger, 1913, p. 267.

de l'Égypte et de l'Inde. Il faudrait pour cela faire une étude complète du culte de Dionysos, c'est-à-dire de tous les cultes et de tous les mystères qui célèbrent les forces productives de la nature d'une part, et, d'autre part, qui arrivent par l'usage du vin à créer une surexcitation matérielle, support de l'extase qui tend à confondre l'esprit des fidèles avec l'esprit de Dieu lui-même dégagé de sa matérialité. Il suffira de constater que, de même que le côté mystique des confréries religieuses musulmanes semble avoir été sacrifié au profit de manifestations matérielles et brutales qui n'ont aucun rapport avec la mystique ni avec l'Islam lui-même, le côté philosophique et extatique pur de la religion de Dionysos a été étouflé par les orgies sanglantes des Bacchanales et les mystères d'Eleusis célébrés en l'honneur de Déméter, de Coré et de Yacchos. Ce dernier, considéré comme le fils de Déméter, est souvent identifié avec Dionysos, c'est-à-dire avec Bacchus dont le culte se trouve ainsi associé à celui des trois divinités d'Eleusis. Il est donc très possible que l'on se trouve là en face d'une survivance de cultes anciens déformés et dont il n'est resté que des pratiques grossières et sanglantes conformes à la nature des populations sauvages du Maghreb alors que le nom seul de Yacoch perpétuait le souvenir de Dionysos mystique qu'il servait à désigner. Les pratiques actuelles des 'Aïssaoua, des Ḥamadcha, des Ghaziya, etc., rappellent certains rites antiques: Les 'Aïssaoua déchirent un mouton vivant dont ils mangent la chair, comme les fidèles de Dionysos en Phrygie déchiraient et mangeaient des animaux sauvages, au son des flûtes et des cymbales ; les Ḥamadcha se martyrisent eux-mêmes comme autrefois les admirateurs de Cybèle dans la célébration des mystères de la mère des dieux : en un mot, la survivance des cultes païens est incontestable dans plusieurs confréries musulmanes, et il y a tout lieu de croire que ces rites, non seulement complètement étrangers à l'Islam, mais qui sont en

contradiction avec tous les principes du théisme musulman, ont été admis par les premiers convertisseurs et par les cheikhs des confréries pour attirer plus facilement à eux les populations qui les pratiquaient. En effet, loin de combattre ces rites païens, les cheikhs les ont en effet favorisés pour pouvoir les exploiter à leur profit: le nom d'Allah a remplacé dans les invocations les noms des dieux de l'antiquité et le nom des cheikhs a remplacé ceux des divinités secondaires, mais le principe païen a subsisté.

L'usage du vin se retrouve même dans les cérémonies religieuses dont le caractère musulman est incontestable. A Tanger, par exemple, en répétant la phrase consacrée : « *Moulay Moḥammed, ia Moudallal bel ghamama* » (toi qui es ombragé par une nuée, etc.), ceux qui amènent au sacrifice des taureaux enrubannés et fleuris sont, pour la plupart, parfaitement ivres et continuent même à boire pendant la cérémonie. Par groupes, entourant un bouquet de fleurs porté par l'un d'eux, ils hurlent l'invocation au Prophète en titubant, en levant les bras et en indiquant de l'index tendu, dans un geste d'ivrogne, le bouquet qu'ils entourent. Des cavaliers grotesques, armés de sabres et de fusils, la tête couverte de foulards de soie, complètent le cortège, qui donne plutôt l'impression d'une fête de Bacchus que d'une cérémonie musulmane. Faut-il voir dans ces manifestations la survivance d'un culte païen qui se célébrait jadis à l'endroit où se trouve aujourd'hui le tombeau de Sidi Moḥammed el-Ḥadj? On a déjà vu que, d'après une ancienne gravure portugaise, ce tombeau s'élève à peu près sur l'emplacement d'un ancien temple. Un rapprochement peut donc être suggéré (1).

M. René Basset, le regretté Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université d'Alger, ne partage pas l'opinion du baron de Slane en ce qui concerne le nom de Yacoch

(1) *Villes et Tribus du Maroc.* Tanger et sa zone. Leroux, Paris, 1921, p. 344.

invoqué par les Berghouata : « Ce nom de Yakush, qui désigne Dieu — dit-il — et où on a voulu voir à tort, à cause d'une variante, Bakush, celui de Bacchus — ou encore le Bacax des inscriptions de Numidie — paraît être la traduction de l'épithète musulmane *Wahhâb*, « celui qui donne », attribuée à Dieu et qu'on retrouve d'ailleurs chez les Abadites (1). »

Sans prendre parti entre les deux illustres arabisants, on peut faire remarquer encore une fois qu'il est inutile de recourir à la variante Bakush pour retrouver dans le Yacoch des Berghouata le souvenir du culte de Bacchus et des mystères de Dionysos ; on peut même ajouter que, parmi les pratiques reprochées autrefois aux Abadites et dont on accuse encore aujourd'hui les Bedadoua, considérés comme les conservateurs de leurs doctrines antimusulmanes, se trouve ce que l'on appelle la lilat el-Ghabta, « la nuit de débauche », qui semble bien rappeler les nuits orgiaques du culte de Dionysos.

Sans doute, il est difficile de retrouver comment le culte de Dionysos a pénétré au Maghreb et d'expliquer que le souvenir de Yacchus ne se soit conservé que chez les hérétiques Berghouata ; mais on peut rappeler la légende de Dionysos, qui se serait emparé non seulement de la Grèce et de l'Asie jusqu'aux Indes, mais de l'Italie et de l'Espagne ; les relations très anciennes des populations de l'Ibérie avec celles du Maghreb, non seulement par le détroit mais aussi par les côtes de l'Océan, permettent de supposer que le culte de Bacchus a pu passer en Afrique avant la domination romaine et s'y maintenir sous l'invocation de Yacchos dans les régions où cette domination ne s'est pas exercée et qui auraient échappé également aux influences juives et chrétiennes, comme celles qui ont été, semble-t-il, le centre du royaume des Berghouata, approxi-

Encyclopédie de l'Islam. Berghawāṭa, p. 724.

mativement entre la rivière de Sala, le Bou Regreg, et la rivière Fut, le Tensift.

Ce ne sont évidemment que des hypothèses dont les bases sont fragiles. Cependant, dans une étude sur la Numidie et la Mauritanie, parue dans *l'Univers* en 1883, Lacroix rappelle que dans ses Dionysiaques, Nonnus prétend que les Maures adoraient Bacchus. Le poète Nonnus ou Nonnos habitait l'Égypte : il vivait au ve siècle de notre ère, c'est à-dire au moment de l'invasion des Vandales en Afrique et de la fin de la domination romaine. Si le renseignement donné par Nonnus est exact, on peut en conclure que le culte de Bacchus a existé dans certaines régions de la Mauritanie, parallèlement au Christianisme et au Judaïsme; on peut admettre que le culte s'est prolongé jusqu'à l'arrivée de l'Islam et jusqu'à la fondation de la religion des Berghouata, qui a pu en conserver elle-même certaines dénominations.

Quant aux historiens arabes, ils semblent se désintéresser de ce qui existait au Maroc avant l'arrivée de l'Islam et ils donnent de l'islamisation du pays une idée absolument fausse. C'est ainsi qu'ils parlent peu des Berghouata dont l'hérésie a duré quatre siècles, qui a subsisté pendant les dynasties des Idrissites, des Zenata Miknasa et Meghraoua et des Almoravides Cenhadja, pour ne disparaître qu'au commencement des Almohades, et sans El-Bekri on ne saurait probablement rien sur leur compte. Aujourd'hui encore, les lettrés arabes qui s'occupent plus ou moins d'histoire, affectent, pour nier l'hérésie dans la mesure du possible, de dire que les Berghouata étaient d'origine juive. Il est juste d'ajouter que la science de ces lettrés ne va pas plus loin et que pour eux tout ce qui n'est pas musulman ne peut être que juif ou chrétien. On ne sait donc en réalité rien de positif sur les populations berbères qui occupaient dans l'antiquité la région des Doukkala ni sur l'époque où ces populations ont été désignées sous ce nom.

On n'en sait pas davantage sur l'organisation politique des tribus dont l'ensemble a pris à une époque indéterminée le nom de Doukkala.

D'après une tradition rapportée dans la *Salsalat ed-Dahab el-Manqoud* (1), ouvrage du XVIIIe siècle, écrit par Aḥmed ben Moḥammed el-Khayyat ed-Doukkali el-Mouchtaraï, ces tribus étaient au nombre de six, à savoir : les *Regraga*, les *Beni Dghough*, les *Beni Maguer*, les *Mouchtaraia*, les *Hazmir* et les *Cenhadja*. On peut retrouver là l'explication d'une contradiction d'Ibn Khaldoun qui met les *Doukkala* tantôt au nombre des tribus Maçmouda, tantôt au nombre des tribus Cenhadja. Il semble bien que cinq des tribus des Doukkala appartenaient aux Maçmouda et une aux Cenhadja.

La plupart de ces noms ont d'ailleurs disparu et si le souvenir en est conservé chez quelques lettrés, ils n'existent plus pour désigner les tribus. Seuls, les Regraga existent encore, mais simplement comme famille et non comme tribu ; de plus, le centre de cette famille n'est plus aujourd'hui en territoire Doukkali, mais dans la tribu des Ḥaḥa, sur la rive gauche du Tensift. On peut trouver là une nouvelle preuve que la confédération des Doukkala occupait anciennement un territoire plus étendu qu'aujourd'hui. Grâce aux légendes qui entourent l'histoire des Regraga, il est possible de retrouver quelques traces de l'organisation politique de la région dénommée aujourd'hui « Doukkala », à l'époque de l'arrivée de l'Islam au Maroc.

Les Regraga, dit une de ces légendes (2), étaient chrétiens, mais ils attendaient la nouvelle révélation du Pro-

(1) Cf. *Les Historiens des Chorfa*, de Lévi-Provençal (E. Larose, Paris, 1922), p. 305. Le manuscrit consulté appartient à Si Ahmed Ed-Tounsi, caïd des 'Aounat.

(2) Cf. *Salouat el Anfas*, t. III, p. 237 ; *Salsalat ed-Dahab el-Manqoud*, d'Aḥmed ben Moḥammed el Khayyat (manuscrit) ; *Archives Marocaines*, t. XXVII. Conférences *L'Islam Marocain*, p. 124 et s. H. Champion, Paris, 1927.

phète Moḥammed, qui leur avait été annoncée. Lorsqu'ils apprirent que cette révélation s'était manifestée à la Mecque, ils y envoyèrent une délégation composée de sept personnages : 1° Sidi Ouasmin ; 2° Sidi Boubeker Achammach ; 3° son fils Sidi Çalih ; 4° Sidi ʿAbdallah Adnas ; 5° Sidi ʿAïssa Bou Khabia ; 6° Sidi Yaḥia ben Meçlin ; 7° Sidi Saʿïd Aïbqa.

Ces sept personnages se rendirent auprès du Prophète à la Mecque et lui parlèrent en berbère. Non seulement il les comprit, mais il leur répondit dans la même langue.

Le Prophète, après avoir converti les sept Regraga à l'Islam, les renvoya dans leur pays pour y répandre la nouvelle religion et remit à Sidi Ouasmin une lettre par laquelle il lui confiait une sorte de royauté sur les Regraga, les Beni Dghough et les Cenhadja, c'est-à-dire sur trois des six tribus qui occupaient jadis le territoire des Doukkala.

On peut donc retrouver là, au milieu des obscurités, des invraisemblances et des anachronismes de la légende, le souvenir d'un royaume berbère qui, dans les premiers temps de l'Islam, était gouverné par Sidi Ouasmin Er-Regragui. Aujourd'hui encore, on montre les tombes des sept Regraga envoyés au Prophète (Sabʿatou Rijal Regraga) et celle de Sidi Ouasmin, dans le Jebel el-Ḥadid, est encore connue aujourd'hui sous le nom de tombeau du « Soultân Er-Regraga ».

Cette sorte de confédération sous l'autorité de Sidi Ouasmin, et formée de trois des six tribus des Doukkala, permet de supposer l'existence d'une autre confédération composée des trois autres tribus : Hazmir, Beni Maguer et Mouchtaraïa. On peut arriver ainsi à reconstituer, très hypothétiquement, l'organisation politique du territoire aujourd'hui occupé par les Doukkala et qui devait d'ailleurs s'étendre alors au sud du Tensift et comprendre les Ḥaḥa.

Sans doute, la légende qui envoie au Prophète, à la

Mecque, une délégation de Regraga n'est pas défendable, mais elle peut être explicable de la manière suivante : une soixantaine d'années après la première tentative d'islamisation du Maroc par ʿOqba ibn Nāfiʿ, c'est-à-dire vers l'an 120 de l'hégire, un Berbère, Çâliḥ ben Tarif (1) el-Berghouati, avait eu l'idée d'exploiter pour son compte le principe de la révélation : « Moḥammed, disait-il, est le Prophète des Arabes, — je suis celui des Berbères (2) », et il fonda au Maroc la religion et le royaume des Berghouata qui durèrent plus de 400 ans et ne furent détruits que par les Almohades.

L'établissement de ce pouvoir nouveau, qui avait son principal établissement dans la région actuelle des Chaouïa, a dû provoquer naturellement une certaine curiosité, si ce n'est une certaine inquiétude, dans les tribus voisines, et l'on s'explique très bien les Regraga envoyant des délégués à Çâliḥ ben Tarif afin de savoir ce qu'il était exactement, quelles étaient ses intentions et ses possibilités et quelle attitude il convenait de prendre vis-à-vis de lui. Le déplacement des sept Regraga du sud du Tensift au nord de l'Oum er-Rebiʿ paraît évidemment plus vraisemblable que leur voyage jusqu'à la Mecque et leur conversation en langue berbère avec le Prophète se trouverait ainsi tout naturellement expliquée.

On peut également comprendre que Sidi Ouasmin ait trouvé avec Çaliḥ un terrain d'entente où chacun d'eux avait son avantage, et qu'il ait accepté du souverain politique et religieux des Berghouata une investiture qui étendait son autorité sur les Beni Dghough et les Cenhadja. Quoi qu'il en soit, cette légende apporte une petite lumière sur l'obscurité de l'histoire des Doukkala avant l'arrivée des Arabes sous la dynastie almohade.

Les Regraga semblent d'ailleurs avoir joué un rôle consi-

(1) Ibn Hauqal, éd. de Goeje, p. 56, dit *Çâliḥ ben Abdallah.*
(2) Cf. Ibn Hauqal, *op. cit.*

dérable : on en retrouve en effet dans toutes les régions du Maroc. Il y a plusieurs tombes de Regraga à Chella, dans le Gharb, et un village de Regraga entre El-Kçar el-Kebir et Larache, sur la rive gauche du Loukkos. On trouve même des tombeaux de Regraga en Tunisie. Les Regraga du Maroc sont aujourd'hui considérés comme chorfa.

Les Beni Dghough n'existent plus en tant que tribu ; il en resterait une petite fraction dans les Doukkala actuels chez les Oulad ʿAmrane et quelques familles mêlées aux Regraga, sur la rive gauche du Tensift.

Les Beni Maguer, qui étaient établis entre le Djebel Mouisat et Safi, et qui ont donné à cette ville son patron, Abou Moḥammed Çâlih el-Maguiri, ne se trouvent plus guère que chez les *ʿAounat* des *Doukkala*, dont ils forment environ la moitié de la population.

Les Cenhadja, qui occupaient le bord de la mer, de Salé à Mogador, ne se retrouvent plus qu'en très petit nombre dans la petite ville d'Ayer, sur l'Océan, entre Mazagan et Safi, près du cap Cantin.

Les Hazmir occupaient approximativement le territoire où se trouvent aujourdhui les Reḥamna et une partie des Segharna ; ils n'existent plus.

Les Mouchtaraïa occupaient le centre des Doukkala près de Sidi Ben Nour ; ils n'existent plus avec cet ethnique, mais il en resterait trois fractions : les Bedi Medasen, les Beni Oura et les Battioua. Certains pensent qu'il faut lire : *Mouchanẓaïa* et non Mouchtaraïa (1). Sans suivre cette discussion linguistique, on peut constater que si le souvenir du mot Mouchtaraïa se retrouve encore quelquefois, celui de Mouchanzaïa est absolument perdu et que cette dénomination est complètement inconnue en Doukkala.

(1) Cf. *Salouat el-Anfas* de Mohammed ben Jaʿfar el-Kittâni, t. II, p. 78 ; *Les Historiens des Chorfa*. Lévi-Provençal, p. 306.

C'est également l'avis du Comte de Castries qui a lu *Mouchanẓaï* dans des documents portugais du commencement du xviᵉ siècle.

Cette division des Doukkala en six tribus, rapportée par la tradition, n'a sans doute été que passagère, et il est difficile d'en fixer exactement la date. Comme cela arrive fréquemment dans les recherches sur l'histoire marocaine, on se trouve encore là en face de documents d'apparence contradictoire.

Sur les six noms cités par Aḥmed bel Khiyat, trois seulement se trouvent dans les *Mémoires d'El-Baidaq* (1), qui datent du commencement du VIIIe siècle (XIIe J.-C.) ; ce sont les *Regraga*, les *Cenhadja* et les *Haẓmir*. Il n'est question dans ces mémoires, ni des *Beni Dghough*, ni des *Beni Maguer*, ni des *Mouchtaraia*, qui cependant devaient exister à la fin des Almoravides et au commencement des Almohades.

On trouve, en effet, dans le *Tachawwouf* (2), ouvrage de la fin du VIe et du commencement du VIIe siècle de l'hégire (XIIe et XIIIe siècles avant J.-C.), l'ethnique *Dghoughi* appliqué à un personnage des Doukkala, Abou Innour Ouaourou Iakkaif Ed-Dghoughi, mort en 613 après avoir vécu environ cent vingt ans, c'est-à-dire pendant tout le VIe siècle (XIIe siècle J.-C.). L'ethnique *Maguiri* se retrouve également à la même époque avec le patron de Safi, Abou Moḥammed Çâlih El-Maguiri.

Enfin, on retrouve plusieurs personnes des *Mouchtaraia* en *Doukkala*, entre autres le fameux chaikh Abou Innour (Sidi ben-Nour) ʿAbdallah ben Ouakris Ed-Doukkali El-Mouchtaraï. Dans la biographie de ce personnage, l'auteur raconte une aventure arrivée au chaikh Iqallan ben ʿOmar El-Mouchtaraï Ed-Doukkali, qui avait dû s'enfuir de Mar-

(1) *Documents inédits d'histoire almohade.* Fragments manuscrits du *Legajo* 1919 du fonds arabe de l'Escurial. Publiés et traduits avec une introduction et des notes par E. Lévi-Provençal. Geuthner, Paris, 1928.

(2) *Kitab et-Tachawwouf ilà rijâl et-tasawwouf* d'Ibn Zayyat. Cf. *Les historiens des Chorfa*, par Lévi-Provençal, p. 220. Le manuscrit consulté appartient à la bibliothèque de la Section sociologique des Affaires indigènes.

rakech devant les menaces du gouverneur de cette ville de le tuer et de le mettre en croix : cela se passait sous le règne de l'Almoravide ʿAli ben Youssef ben Tachefin, c'est-à-dire entre l'an 500 et l'an 537 de l'hégire (1106-1143 J.-C.).

D'autres personnages, à la même époque, portaient les mêmes ethniques de *Mouchtaraï* et de *Doukkali*, entre autres Abou Oualgout Tounart, Abou Hafç ʿOmar, Abou Ishaq Ibrahim ben Hilal, etc.

Il est donc incontestable que sous la dynastie almoravide et dans les premiers temps de la dynastie almohade, les trois tribus des *Beni Dghough*, des *Beni Maguer* et des *Mouchtaraia* ou *Mouchanzaia*, selon la lecture que l'on adoptera, occupaient dans les *Doukkala* une place importante.

Au milieu de toutes les obscurités et de toutes les contradictions des quelques documents historiques relatifs aux Doukkala, il est impossible de suivre le sort des six tribus qui leur sont attribuées par la tradition. L'ethnique de ces six tribus se retrouve dans le *Tachawwouf* et dans d'autres ouvrages d'hagiographie ; trois seulement d'entre elles sont citées par les *Mémoires d'Al-Baidaq*. De plus, ces mémoires, en parlant des *Cenhadja*, des *Hazmir* et des *Regraga*, ne disent pas que ces tribus faisaient partie de la confédération des Doukkala, mais parlent de cette confédération parallèlement à ces tribus comme si elles existaient en dehors d'elle.

D'après ces mêmes *Mémoires*, on peut comprendre qu'il y a eu chez les tribus des alternatives de soumission aux Almohades et de révolte contre eux. Les révoltes ont d'ailleurs toujours été suivies de répressions impitoyables et les Doukkala, les Regraga et les Hazmir semblent avoir été décimés par ʿAbdelmoumen à l'époque de la défaite et de la disparition des *Berghouata*, c'est-à-dire vers la moitié du VIe siècle de l'hégire (XIIe siècle J.-C.). Quant aux *Cenhadja*, ils paraissent avoir fait leur soumission aux

Almohades quelques années auparavant, en 540 (1145), lorsque 'Abdelmoumen s'empara de Fez, et leur être restés fidèles.

Quoi qu'il en soit, la division des Doukkala en six tribus, rapportée par la tradition, ne semble pas s'être prolongée sous la dynastie almohade. Les luttes des tribus entre elles, les envois de troupes en Andalousie, la destruction des Berghouata et les massacres ordonnés par 'Abdelmoumen, tout cela avait causé dans la Tamesna des vides considérables, ce qui permit à Ya'qoub El-Mansour, pour diviser les Arabes du Maghreb central, d'amener au Maroc une partie de leurs tribus. Par ce procédé, il affaiblissait les Arabes, il repeuplait certaines régions de l'ouest de son Empire et il espérait en même temps pouvoir, avec ces Arabes auxquels il donnait des territoires en partie dépeuplés, constituer des tribus militaires dévouées au Makhzen et qui occuperaient les plaines en maintenant les Berbères dans les montagnes après les y avoir refoulés. Tel a été le point de départ de l'organisation administrative actuelle des Doukkala qui s'est réalisée par un tassement progressif des tribus arabes et par leur mélange avec les Berbères restés sur place, pendant la fin de la dynastie almohade et pendant la dynastie mérinide.

Là se place une autre tradition, rapportée dans le *Kitâb et-Taḥqîq fi-n-nasab el-wathîq*, d'El Achmaoui (1), qui vivait au XVIIIe siècle. D'après cette tradition, les Doukkala, à cette époque, se partageaient en deux : les Doukkala blancs, qui sont les Doukkala proprement dits, et les Doukkala rouges, qui sont les 'Abda dont une des fractions porte encore le nom de « Aḥmar » (rouges).

Ce sont des tribus Jochem, et particulièrement les Sofyan, qui ont été établies en territoire Doukkala ; au moment de l'occupation portugaise, sous la dynastie des

(1) Cf. *Les historiens des Chorfa, op. cit.*, p. 331.

Beni Ouaṭṭās, à la fin du xve et au commencement du xvie siècle, le tassement des tribus était certainement accompli ; on retrouve en effet à cette époque la même division des Doukkala que celle qui subsiste encore aujourd'hui, à savoir : les *Haouẓïa* autour d'Azemmour, les *Oulad Bou 'Aẓiẓ*, les *Oulad Fraj*, les *Oulad 'Amor*, les *Oulad Bou Zerara*, les *Oulad 'Amran*, les *'Aounat*.

Il s'y ajoute maintenant, au point de vue administratif, les Chtouka et les Chiadma dont l'établissement sur la rive droite de l'Oum er-Rebi' est d'époque plus récente.

En résumé, la population des Doukkala, sous un ethnique berbère, est en très grande partie arabe ; ce qui a pu rester de la population berbère a été complètement absorbé et arabisé et la langue arabe est non seulement la seule employée, mais la seule comprise. A quelques détails près, les mœurs sont les mêmes que celles des populations arabes ou profondément arabisées des Chaouïa, des Beni Ḥasen et du Gharb.

Il faut ajouter que les recherches sur les origines véritables des individus, des familles et des tribus sont particulièrement difficiles, du fait qu'à partir du xe siècle de l'hégire (xve J.-C.), les hagiographes et les historiens marocains ont, plus que jamais, le désir de donner aux personnages dont ils parlent, des généalogies chérifiennes, et aux tribus des origines arabes. On sent le parti pris très net de nier le berbère et de tout arabiser.

Sans doute, il y a eu parfois des réactions très sérieuses, dont la dernière remonte à 1820 sous le règne de Moulay Sliman, lorsque, groupés autour de Boubeker Amhaouch, les Berbères s'étaient coalisés contre tous les gens de langue arabe. Malgré cela, l'arabisation continue son œuvre et les descendants de Boubeker Amhaouch se prétendent aujourd'hui chorfa idrisites.

B. — HISTORIQUE

Des origines à la fin du XVe siècle.

Habitat primitif. Les villes anciennes. — Il y avait, dans le territoire des Doukkala, de nombreux villages, bourgs et villes, pour la plupart œuvre des autochtones, et que la venue des Arabes a contribué à ruiner.

Sur l'Oum er-Rebiʿ s'échelonnaient de l'ouest à l'est, — outre Azemmour — Soubeït, Tamarrakecht, Terga et Bou-Laouan ; sur l'Atlantique, du nord au sud, — indépendamment de Safi — Tit, Citade Cavalli, Ayer, Emendera, Anamer, Conti, Gaza ; à l'intérieur : Sernou, Miat Bir ou Bir, Meramer, El-Médina, etc... D'autres localités sont citées par Marmol ou par les cartographes anciens, telles que Céa, Telmez, Umez, etc... (1).

L'emplacement de toutes ces localités n'est pas connu avec précision. Seules Tit, Bou-Laouan, El-Médina, Sernou, Méramer et Ayer ont été identifiées.

Tit était déjà en ruines au milieu du xvie siècle; elle s'élevait sur la côte entre Mazagan et le cap Blanc, sur l'emplacement actuel de Moulay ʿAbd-Allah ; elle passe pour avoir été autrefois la principale ville des Doukkala.

Bou-Laouan se trouvait sur l'emplacement ou à proximité de l'actuelle Qaçba de Bou-Laouan, sur l'Oumm er-Rebiʿ, à

(1) D'après Léon Marmol et la carte d'Ortelius (1595).

la limite N.-O. des Doukkala ; au milieu du xvi[e] siècle elle aurait compté 500 maisons, soit 2.500 habitants environ ; elle était entourée d'une enceinte flanquée de tours.

Almédine, ou plus exactement El-Medina el-Gharbiya, s'élevait à 37 kilomètres à l'E. du cap Cantin et à 20 kilomètres au S.-E. de la Qaçba Oualidiya ; les ruines en sont portées sur la carte au 200.000[e] du Service topographique de l'armée. Cette ville était anciennement la capitale des Doukkala. Abandonnée au début du xvi[e] siècle, lors des premières luttes contre les Portugais, elle se repeupla presque aussitôt; mais, « dans l'agrandissement des Chérifs, et l'extrême famine de l'année mille cinq cens vingt-un, les habitans n'en pouvant plus, se vendirent la pluspart, eux et leurs enfans, pour avoir du pain ; de sorte qu'elle est maintenant déserte ». Les Arabes s'opposèrent à son repeuplement. « C'est une pitié de voir une si belle ville, si bien située et accompagnée de tant de jardinages, estre maintenant ruinée et les murs tout ouverts (1). » D'après Doutté, les ruines d'El-Médina couvrent une superficie d'une trentaine d'hectares ; les murs sont de forme carrée ; une porte coudée se trouve sur la face S.-O. ; des ruines de fortins se dressent de 20 en 20 mètres; on remarque encore les ruines d'un mellaḥ, ou quartier juif. Des Arabes d'El-Gharbiya habitent aujourd'hui à l'intérieur de l'enceinte, dans des maisons en pierres (2).

L'emplacement de Sernou a été identifié par Doutté ; les ruines de cette localité se trouvent à une vingtaine de kilomètres à l'E.-N.-E. de Safi, non loin de Sidi Mbârek Moul el-Oulid ; elles couvrent une superficie de 12 hectares; il en subsiste une enceinte épaisse en pisé. Sernou était probablement la résidence de Yaḥya ben Tafout, qui en percevait les revenus en toute propriété. A l'intérieur on remarque « des centaines de silos aujourd'hui tous abandonnés. Tout

(1) Marmol, *L'Afrique*, t. II, p. 111 et 112.
(2) Doutté, *Marrakech*, p. 194 et sq.

autour de l'enceinte, de 25 en 25 mètres, sont des fosses assez irrégulières qui paraissent avoir tout simplement servi à extraire les matériaux destinés à la construction des murs... Çà et là il y a des traces de « bordjs (1) » qui étaient situés en dehors et distants entre eux de 60 mètres environ (2) »; Doutté croit reconnaître dans Sernou la ville de Miat Bir ou Bir (3).

Les ruines de Meramer se trouvent à 52 kilomètres à l'est du cap Hadid et à 10 kilomètres au sud du Tensift, hors du territoire actuel des Doukkala.

Quant à Miat Bir ou Bir, les Cent-un Puits, c'était, d'après Marmol, une ville de « grande étendue », aux maisons dispersées « à la façon d'un village » et bâtie « sur une montagne dont la pente est assez douce ». Quelques Juifs y vivaient à côté des Berbères. Selon le même auteur, on y remarquait aux alentours « plusieurs puits taillés dans le roc », qui servaient à l'emmagasinage du blé ; « on en a trouvé de quatre-vingts ans, qui estoit aussi sec et aussi bon que si l'on n'eust fait que de l'y mettre (4) ».

D'après les indigènes, il y aurait deux Miat Bir ou Bir : l'un à 40 kilomètres au sud de Mazagan, près de l'Arba' de Mougrez, chez les Oulâd Bou 'Aziz, non loin de la limite avec les Oulâd Fredj ; l'autre à 8 kilomètres au N.-O. de Dar Si 'Aïssa et à 24 kilomètres au N.-E. de Safi. D'après les chroniques portugaises, c'était de Safi et non de Mazagan que partaient les attaques contre cette ville ; il s'agirait donc, semble-t-il, du Miat Bir ou Bir situé le plus près de Safi.

D'après Doutté (5), Miat Bir ou Bir désigne actuellement une vallée creusée dans un calcaire gréseux, qui, à l'air, prend des contours déchiquetés. L'eau est à une faible pro-

(1) Tours.
(2) Doutté, *Marrakech*, p. 185 et sq.
(3) Doutté, *Marrakech*, p. 188 et 189.
(4) Marmol, *loc. cit.*, II, p. 110 et 111.
(5) Doutté, *Marrakech*, p. 188.

fondeur et çà et là sont creusés de nombreux puits... Cette vallée est dépourvue de ghâba (broussailles) et est couverte de pierres déchiquetées qui donnent un aspect bizarre au paysage. Il n'y a aucune ruine à Miat Bir ou Bir ; les excavations qui s'y trouvent semblent être des puits et non des silos et on peut sans doute se ranger à l'opinion de Doutté, qui place la localité de ce nom à Sernou.

Du IXe siècle à la fin du XIIe. — Lors du partage de l'Empire idrisite en 828 (H. 213), la région dépendant d'Azemmour et de Chella aurait échu à 'Aïsa, révolté contre l'imam de Fès. 'Aïsa fut vaincu par son frère 'Omar, gouverneur des Ghomara et des Cenhadja, et son commandement serait alors passé aux mains de ce dernier. Le commandement d''Omar s'accrut aussitôt après celui de Qasem, gouverneur de Tanger, qui avait refusé de marcher contre 'Aïsa; à sa mort, il passa aux mains de l'un de ses fils.

D'autre part, la région des Doukkala aurait, d'après Zemmouri, constitué l'apanage de Mousa, frère d''Aïsa et d''Omar.

On a déjà vu ce qu'il faut penser des nombreuses versions sur le partage de l'Empire idrisite; la ville d'Azemmour, donnée comme échue à 'Aïsa, semble ne pas exister encore à cette époque et, selon El-Bekri, il s'agirait de Ouazeqqour. Quant à l'attribution des Doukkala à Mousa, elle n'est donnée que par de très rares auteurs.

Nous ne referons pas ici l'histoire des Maçmouda Berghouata, qui englobe celle des Doukkala jusqu'à l'époque almohade.

Comme tous leurs frères de race, les Doukkala participèrent à la coalition générale des autochtones contre l'invasion almoravide (1). Puis, semble-t-il, la première impulsion fanatique étant tombée, la dynastie sanhajienne

(1) Cf. *Casablanca et les Chaouïa*, p. 117 et sq.

des Almoravides devient plus tolérante sur son déclin; menacée par les Almohades, elle trouve un appui chez les Cenhaja cantonnés parmi les Doukkala, et les Doukkala eux-mêmes s'unissent à eux pour repousser les assauts des farouches Almohades. A en croire Ibn el-Athir (1), les Doukkala firent même des incursions fréquentes sur le territoire de Marrakech.

En 544 (1149), ʿAbd el-Moumen évite les embuscades des Doukkala et les prend à revers sur un terrain rocheux où ils s'étaient retranchés; « la plupart furent massacrés, leurs chameaux, leurs moutons et tous leurs biens furent pillés; leurs femmes et leurs enfants furent réduits en esclavage, si bien que le prix de vente d'une belle jeune fille tomba à quelques dirhems ».

Les Arabes. — C'est de la fin du XIIe siècle, sous le règne de l'Almohade Yaʿqoub el-Mançour, que date le premier établissement des tribus arabes au Maroc : les Riâḥ reçurent comme emplacement le Habt et l'Azghar; les Jochem, la Tamesna. Aux Jochem appartiennent les Sofyan, les Beni Jâber et les Khlot (2).

Les Athbej, divisés en ʿAcem et en Moqaddem, s'établirent, semble-t-il, sur les terres des Doukkala.

Au dire de Léon et de Marmol, les Athbej pouvaient réunir une centaine de mille hommes, tant cavaliers que fantassins : ce chiffre est invraisemblable. D'après Marmol ils avaient formé cinq cent quinze douars. Comme toutes les tribus arabes du Maroc, les Athbej fournissaient des contingents au Sultan : ils furent jusqu'à la fin dévoués aux Almohades qui leur avaient attribué ces plaines fertiles.

Les Sofyan n'eurent pas la même fidélité envers cette dynastie, et leurs chefs, les uns après les autres, prirent parti pour les Mérinides. Sous les ordres de Kânoûn ben

(1) *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, trad. Fajnam, p. 545-546.
(2) Cf. G. Marçais, *Les Arabes en Berbérie*, p. 326.

Jermoun, ils s'emparèrent d'Azemmour. Vaincus l'année suivante par les Almohades, les Sofyan se dirigèrent vers le nord pour s'installer dans les territoires soumis aux Mérinides.

Quelque temps après, en 1259 (H. 658), l'Oumm er-Rebiʿ fut désignée comme ligne de démarcation entre les territoires mérinides et almohades. Les Doukkala dépendirent donc des Almohades de Marrakech.

Abou-Debbous, le dernier des souverains almohades, s'appuie sur les Mérinides pour s'emparer du pouvoir. Mais il refuse de remplir les conditions du pacte passé entre eux et le Sultan mérinide vient l'attaquer. De sanglants combats eurent lieu dans les Doukkala. Abou Debbous fut tué (30 dou-l-ḥijja 667 = 30 août 1269). Ce fut la fin de la dynastie almohade.

Après la chute des Almohades, les tribus arabes qui les avaient soutenus furent condamnées par les Mérinides au versement de fortes contributions de guerre et accablées d'impôts.

On trouve les Djochem et les Athbedj aux côtés de Yaʿqoub ben ʿAbd el-Ḥaqq en 1272 (H. 670) à la bataille de l'Isly contre Yaghmorasen. Ensuite vinrent les grandes expéditions en Espagne, auxquelles participèrent toutes les tribus du Maroc.

Chefs des ʿAcem. — Le premier chef des ʿAcem dont le souvenir nous soit parvenu est Ḥasan ben Zeïd. Pendant les luttes entre Yaḥya ben Nacer d'une part, Abou-l-ʿOla el-ʿMamoun et son fils Er-Rechid d'autre part, il prit parti pour le premier, avec les autres chefs arabes de la Tamesna ; mais battu sur les bords de l'Oumm er-Rebiʿ en 1236 (H. 633), il fut emmené à Marrakech et exécuté.

Le commandement des Athbedj passa alors à la famille d'Abou-ʿIyyadh, qui le conserva jusqu'à la disparition de la tribu. On retrouve l'un des membres de cette famille,

ʿIyyadh ben Abî-ʿIyyadh à l'époque des Mérinides; « après s'être montré tantôt dévoué, tantôt hostile à cette dynastie, il s'enfuit à Tlemcen. Entre les années 690 et 700 (1300 J.-C.), il rentra dans sa tribu; puis il se sauva dans la province de Sous, et en l'an 707 il reparut encore au milieu de son peuple. Pendant toute sa vie il ne faisait que chercher les aventures et les dangers. Sous le règne de Yaʿqoub-ibn-ʿAbd-el-Ḥaqq, il s'était distingué, ainsi que son père, par sa bravoure dans la guerre sainte que ce prince avait entreprise contre les chrétiens (1) ».

Les Zoghba Soueïd. — Dans l'intervalle une nouvelle tribu arabe, les Zoghba Soueïd, avait été amenée dans la Tamesna sous le règne de Ya'qoub ben ʿAbd-el-Ḥaqq pour repeupler un pays à peu près dévasté et surtout pour tenir en respect les Djochem et les Athbedj, amenés par les Almohades et dévoués à eux. On a vu dans *Casablanca et les Chaouïa* (2) le rôle joué par la famille des Beni Ḥassân Eç-Çoubeïḥi, des Soueïd, notamment par Ḥassân, son frère Mousa et ses fils, ʿAli, Yaʿqoub et Talḥa. Les Zoghba Soueïd reçurent plus particulièrement pour habitat la région actuelle des Chaouïa, à laquelle des Arabes pasteurs ont donné leur nom ; il n'est pas douteux qu'ils aient parcouru avec leurs troupeaux le territoire des Doukkala ou même qu'ils l'aient occupé en partie. En 1374 (H. 776) un petit-fils de Ḥassân, Ḥassoûn ben ʿAli Eç-Çoubeïḥi, exerce le gouvernement d'Azemmour.

Dispersion des tribus arabes. — On sait qu'à partir du XIVe siècle, les tribus arabes de la Tamesna commencèrent à remonter vers le nord, où elles remplacèrent peu à peu les Riaḥ, décimés en 1307 (H. 707) par le Sultan mérinide Abou Thabet ʿAmr ben ʿAbd-Allah ; cet exode avait été

(1) IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères*, trad. De Slane, t. I, p. 69-70.
(2) T. I, p. 141-143.

précédé de celui des Sofyan, qui en 1246 avaient abandonné les parages des Doukkala et sans doute toute la Tamesna à la suite des événements rapportés plus haut. Il ne restera bientôt plus dans la région des Doukkala que des groupes isolés de race arabe et surtout des Athbedj ; les éléments primitifs reparaîtront plus tard, plus ou moins mélangés et à peu près entièrement arabisés de langue et de coutume. La fusion des Arabes et des Berbères semble avoir été très lente en Doukkala et on verra qu'au XVI[e] siècle on distinguait encore nettement les tribus arabes des tribus berbères.

Sous les derniers Mérinides. — La seconde moitié du XIV[e] siècle est marquée par des événements considérables et qui dépassent de beaucoup la portée de l'histoire locale ; celle-ci se perd au milieu des répercussions générales du désastre d'Aboul-Ḥasan 'Ali à Cairouan : la perte de l'Ifriqiya et du Maghreb Central, la chute du Sultan, l'accession d'Abou 'Inân au trône, la reconquête momentanée de l'Afrique du Nord, le soulèvement du roi de Grenade, etc. On peut dire que les Arabes Djochem de la Tamesna et toutes les tribus Maçmouda prirent position pour Aboul-Ḥasan 'Ali contre son fils Abou 'Inân et qu'ils ne furent pas inquiétés après leur défaite sur l'Oumm er-Rebi'.

A la mort d'Abou 'Inân, c'est un gouverneur Maçmoudi des Hintata, 'Amer ben Moḥammed ben Younes, qui est maître du Maroc, jusqu'à l'Oumm er-Rebi' : il a pour le suppléer dans la région de Marrakech et les Doukkala un frère du Sultan Abou Salem, Aboul-Fadhl.

Les événements se précipitent au milieu de la confusion générale. De même qu'au temps des luttes entre les Almohades et les Mérinides, l'Oumm er-Rebi' sert de limite entre le royaume du nord, qui appartient au Sultan Aḥmed, et celui du sud, où s'agite un prétendant suscité par le roi de Grenade, l'émir 'Abd Er-Raḥman ben Abi-Iflousen :

Azemmour relève quelque temps de Fès, tandis que les Cenhadja qui l'avoisinent semblent relever de Marrakech.

Un accord intervient en 1382 (H. 784) qui place Azemmour avec les Cenhadja sous la dépendance de la première, les Doukkala sous la dépendance de la seconde.

En 1387 on note la présence en Doukkala de Zarrouq ben Touqrîtet, ennemi du vizir Ibn Mâssâï et partisan d'El-Ouathiq contre Mousa ; il fut attiré à Salé où il fut arrêté par Moḥammed El-Mountaçir, fils d'Aboul-'Abbas Aḥmed.

Quelque temps après, le Maroc se fractionne en trois : Fès, Marrakech et Sijilmasa. Les renseignements manquent entièrement sur l'histoire locale, mais il est permis de supposer que les Doukkala embrassèrent le parti des rois de Marrakech, les plus rapprochés d'eux.

A la fin du xve siècle, la province de Marrakech jusqu'à l'Oumm er-Rebi' et l'Atlantique constitue un gouvernement relevant pour la forme, du gouvernement mérinide de Fès, mais de fait absolument indépendant avec, à la tête, En-Nâcer Bou Chentouf El-Hentati ; mais l'influence de ce gouverneur est en régression constante jusqu'à ne s'étendre bientôt plus qu'à la capitale et à sa banlieue immédiate. Les chrétiens vont apparaître au milieu de l'anarchie générale.

Au commencement du xvie siècle, les Doukkala s'étendaient de l'Oumm er-Rebi' au Tensift et de l'Oued el-'Abid à l'Atlantique ; Safi portait le nom de Ribât Asfi ou de Ribât Beni Mâguer. Les éléments arabes et berbères n'ont pas encore fusionné entre eux et on peut les distinguer les uns des autres à leurs habitudes et à leur caractère : les Arabes s'adonnent surtout à la vie nomade et campent sous la tente et en douars ; les seconds sont sédentaires et habitent des maisons, des villages ou des villes.

Amenés pour surveiller les Berbères, les Arabes se font remarquer par leur ardeur à les piller et par leur esprit dévastateur ; ils voient d'un mauvais œil leurs voisins éta-

blis dans des villes, où ils ne peuvent les atteindre que difficilement et quand ces villes périclitent, ils aident à leur décadence en s'opposant à leur repeuplement.

Période portugaise.

Il ne peut être question, dans un rapide exposé de l'Histoire des Doukkala, de traiter complètement la période si intéressante de l'occupation portugaise. L'histoire de cette période constituerait à elle seule une étude considérable si on voulait la raconter dans tous ses détails. Il faudra se contenter, en étudiant l'histoire des villes de cette province, de rappeler brièvement, en citant cependant les documents les plus utiles et peut-être les moins généralement connus, les faits principaux se rapportant à chacune de ces villes dans ses relations avec les Portugais.

Ce résumé permettra de se rendre compte du rôle prépondérant joué par la Papauté dans toute cette affaire.

Il se trouve que c'est à l'histoire d'Azemmour et des tribus voisines que se rapporte le document le plus ancien relatif aux premières tentatives des Portugais sur cette partie de la côte de l'Océan.

Jean Ier de Portugal s'était emparé de Ceuta en 1415. En 1458, sous le règne d'Alphonse V, l'infant Henri s'emparait de Ceuta. En 1471 les Portugais s'emparaient d'Arzila et de Tanger.

Dès 1436 (1), le pape Eugène IV devait intervenir entre l'Espagne et le Portugal à propos de prétentions contradictoires des deux pays sur les îles Canaries et les *terres d'Afrique*. Le Pape, par une bulle, reconnaissait la pro-

(1) *Alguns documentos de la Torre do Tombo*, Lisbonne, 1892.

priété de Ceuta au roi Edouard de Portugal, et lui recommandait de *ménager le Roi de Castille.*

Par d'autres bulles en 1436 et en 1443, le même pape assimilait aux croisades la guerre aux populations africaines et lui accordait les mêmes avantages religieux et matériels et les mêmes privilèges (1).

Le 6 mars 1480 (2), un traité intervient entre le roi Jean de Portugal et Ferdinand et Isabelle, rois de Castille, d'après lequel les Canaries appartiennent à la Castille, tandis que la Guinée et les îles découvertes ou à découvrir au-dessous des Canaries, reviennent au Portugal, *ainsi que le droit de faire la conquête du royaume de Fès, que le roi de Portugal pourra continuer librement.*

Enfin, en 1486 (3), le 3 juillet, un traité intervient entre le roi de Portugal Jean II et les habitants d'Azemmour, par lequel il reçoit cette ville dans sa Seigneurie.

Le texte de la lettre de la République d'Azemmour se trouvera plus loin dans l'histoire de cette ville.

C'est donc dès la seconde moitié du xvi[e] siècle que l'influence portugaise commence à se faire sentir dans la région des Doukkala. La menace étrangère correspondait avec la faiblesse de la dynastie des Bani Ouattas et servait de prétexte au développement des Zaouïas.

Quoique l'exposé de ce mouvement qui a provoqué l'avènement de la dynastie des Chorfa Saadiens fasse plutôt partie de l'histoire religieuse des Doukkala, il est tellement mêlé aux événements politiques qu'il est utile d'en dire ici quelques mots.

Le grand promoteur du mouvement religieux a été le chaikh Moḥammed ben Sliman el-Djazouli, dont il sera question avec plus de détails dans la *Vie religieuse.*

Ce personnage qui était venu s'installer au Ribat de Tit,

(1) *Alguns documentos de la Torre do Tombo,* Lisbonne, 1892, p. 5 et 7.
(2) *Ibid.*, p. 42.
(3) *Ibid.*, p. 48.

sur la côte, à 12 kilomètres au S.-O. de Mazagan, auprès de son Chaikh 'Abdallah Amghar, se rendit ensuite à Safi vers 1460.

Ses prédications dans cette ville eurent un tel succès qu'il réunit bientôt, dit-on, 12.665 disciples. Le gouverneur de Safi, inquiet de ce mouvement, expulsa Djazouli.

Conquête de Safi et des 'Abda. — Sur ces entrefaites, une révolution éclata à Safi et le pouvoir y passa aux mains des Beni Farḥoun, soutenus plus ou moins ouvertement par les Portugais.

A la fin de 1507, Safi passait aux mains de ces derniers ; en 1509 c'était le tour d'El-Bridja (Mazagan), en 1513 celui d'Azemmour.

L'occupation de Safi devait entraîner presque aussitôt celle de sa banlieue dans un rayon d'une trentaine de kilomètres. Un corps expéditionnaire comprenant 5.000 fantassins et 200 cavaliers et destiné à dégager la ville en étendant la conquête, arriva à Safi en 1508 ; il était commandé par Nuño Fernandez de Atayde, nommé en outre gouverneur de la ville. Le gouverneur avait ramené de Lisbonne Yaḥya ben Tafout, dont il sera parlé.

Aussitôt débarqué, Fernandez de Atayde pousse des incursions chez les 'Abda et les Arabes de la Gharbiya ; il se mit à « courir le pays où il entra et captiva plusieurs Maures, et print grande quantité de bestail et, avec ce, vint à estre tellement redouté en Barbarie que les Barbares qui se tenoient à 6 lieues et plus de Saffin furent contrains de payer tribut au Roy (de Portugal) et de demeurer ses vassaux (1) ».

Diego de Torrès donne le récit d'une de ces incursions dans les environs d'El-Médina. A la tête de 450 cavaliers et de 500 arquebusiers, De Athayde, secondé par Lope Bar-

(1) Diego de Torrès, *Relation...*, p. 12-13.

riga, aurait surpris un campement de 25 douars qu'il aurait dispersé, lui tuant 300 hommes et faisant 567 prisonniers ; un énorme butin aurait été pris : 5.000 têtes de « bestail menu », 1.000 bœufs, 300 chameaux, des chevaux, etc..., mais le « bestail menu » et les chameaux auraient dû être abandonnés au retour sur Safi. A la suite de cette affaire, la région de Safi aurait été soumise à la domination portugaise jusqu'aux environs immédiats d'El-Médina exclusivement (1).

Conquête d'El-Bridja (Mazagan), d'Azemmour et des Doukkala. — Survint alors en 1509 la prise d'El-Bridja (Mazagan), à laquelle les Doukkala essayèrent en vain de s'opposer.

La menace portugaise s'accentuait toujours ; Azemmour avait failli être emportée en août 1508 et n'avait dû son salut qu'à l'intervention des contingents de Ziyan, qui, d'abord partisan des Portugais, venait de se déclarer brusquement contre eux. Elle fut prise le 2 septembre 1513, malgré les efforts de Ziyan, d''Ali ben Guerimin et d'El-Mançour. 'Ali ben Guerimin s'enfuit à Terga, d'où il se réfugia peu après auprès du roi de Fès.

La chute d'Azemmour entraîna immédiatement celle de Tit et d'El-Médina, dont les murs furent démolis en partie; El-Médina fut occupée par des troupes venues de Safi. Les habitants des deux villes n'attendirent pas d'ailleurs l'arrivée des Portugais et les évacuèrent; ils ne revinrent s'y installer que sur la promesse d'un sauf-conduit qui leur fut accordé.

Nâcer Bou-Chentouf essaya en vain d'arrêter les progrès des Portugais en marchant sur les Doukkala; il dut rentrer à Marrakech (1513).

L'année suivante, le sultan de Fès, Aḥmed el-Ouattasi, aurait à son tour envoyé une armée en Doukkala ; l'avant-

(1) Cet épisode est placé par Diego de Torrès en l'année 1511 ; cf. *loc. cit.*, p. 13 et 14.

garde ayant été battue aux environs de Bou-La'ouan et les Portugais ayant comblé tous les puits pour gêner l'avance de cette armée, elle rebroussa chemin (1).

L'occupation Yaḥya ben Tafout. — La domination portugaise était un fait accompli. Il n'y eut plus dans la région que des incursions passagères, marquées surtout par des captures de butin ; on peut citer celle de février 1514 contre des villes aujourd'hui disparues et qui étaient situées en bordure de l'Oumm er-Rebi'.

Azemmour devint la capitale de la région *Cherqiya* (c'est-à-dire orientale) des Doukkala ; de Safi dépendaient la région *Gharbiya* (c'est-à-dire occidentale) et les 'Abda (2). Yaḥya ben Tafout reçut, avec le gouvernement d'El-Médina, le commandement général des Doukkala et des 'Abda ; il avait pour sous-ordre un certain Mimoun.

Gouvernement de Yaḥya ben Tafout. — Envoyé à Lisbonne pour s'y justifier devant le roi, d'agissements suspects contre les Portugais, il avait réussi à se faire excuser et même à obtenir le commandement d'une « compagnie de chevau-légers pour faire la guerre autour de Safin.

« Cette douceur et gracieuseté du roy gaigna tellement le cœur de Jehabentafuf que, depuis, il fit de grands services en la guerre et se porta tellement qu'on apperceust tousjours qu'il avoit la foy et l'honneur en recommandation (3). »

Il exerça le commandement effectif des tribus établies autour de Safi, c'est-à-dire des 'Abda et de la partie des Doukkala appelée alors Gharbiya ; il était assisté de Mimoun, chef de guerre des 'Abda. Tout le nord des Doukkala, avec les Gharbiya, échappa à son autorité comme à celle

(1) Chénier, *loc. cit.*, t. II, p. 425.
(2) David Lopes, *loc. cit.*, p. xxxi.
(3) Osorio de Fonseca, cité d'après l'Appendice de *Description de l'Afrique* .... par Jean Léon African... Nouvelle édition annotée par Ch. Schefer, Paris, 1896, t. Ier, p. 356.

des Portugais jusqu'aux environs de 1513, date de l'occupation d'Azemmour; il était soumis à Ziyan, assisté du « Seigneur de Terga », 'Ali Ben Guerimin (1).

Yaḥya ben Tafout passe désormais au premier plan et c'est à lui que l'occupation portugaise doit de s'être maintenue dans la région jusque vers 1520; les contingents indigènes qu'il lève à chaque expédition pour le compte des Portugais dépassent de beaucoup les effectifs militaires de ceux-ci, cantonnés dans les villes : ils comprennent 12.000 cavaliers et une nombreuse infanterie.

Lutte contre les Saadiens. — Tout l'effort de Yaḥya ben Tafout tendit à la lutte contre les Saadiens.

D'après l'*Istiqça*, il aurait soutenu contre eux, dans la plaine des 'Abda, trois grandes batailles, dont les deux premières lui auraient été favorables (1516-1517) ; refoulé enfin jusqu'à Safi, il ferma les portes de la ville devant les poursuivants.

Diego de Torrès donne une relation plus détaillée. En 1514 fut organisé un raid sur Marrakech ; 500 cavaliers portugais 100 arquebusiers et 2.500 cavaliers Doukkala se concentrèrent aux « Salines ». La colonne se mit en marche le 12 avril et prit la formation de combat à « Bezdan » : les Gharbiya à gauche avec Sidi Mimoun, les 'Abda à droite avec Yaḥya ben Tafout et les Portugais au centre avec Fernandez de Athayde. La colonne arriva jusqu'aux portes mêmes de Marrakech, mais dut battre précipitamment en retraite.

L'année suivante (1515), Yaḥya ben Tafout forme une ḥarka de 4.200 hommes, dont 400 « genets chrestiens »; tout le reste ne comprenait que des Doukkala, soit 800 fantassins et 3.000 cavaliers. Il se porte contre les Saadiens, les atteint entre Safi et Tendest et les rejette vers Marrakech, leur tuant 800 hommes et n'en perdant lui-même qu'une

(1) *Alebengue Cimin* de Diego de Torrès, *loc. cit.*, p. 19.

centaine. Tendest fut occupée par ses troupes et soumise avec sa région à la domination portugaise.

Mais les Saadiens n'abandonnèrent pas la partie; presque aussitôt après cette bataille on les trouva maîtres de Miat Bir ou Bir (1), d'où Lope de Barriga ne peut pas les déloger; il se porte sur Alguer, est encore battu et doit rentrer à Safi.

En 1516 une grande bataille se serait engagée devant la ville d'« Amagor (2) », bâtie au bord d'un précipice et dans laquelle se seraient trouvés les chérifs saadiens avec toute leur famille; la ville aurait été emportée d'assaut. On raconte que, pour ne pas tomber aux mains des Portugais, plus de 800 habitants se jetèrent du haut des remparts. Le jour suivant « on trouva aux précipices par où ils avoient fuy plusieurs femmes et enfans morts à travers les branches des arbres, et entre les rochers, et plusieurs chevaux avec leurs selles et brides que ces infidelles avoient précipitez du haut en bas, afin que les chrestiens ne s'en servissent (3) ». Le « second frère des Chérifs » ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Quatre cents hommes furent faits prisonniers, dont un oncle du « chérif ». Le sac de la « ville d'Amagor » aurait duré trois jours.

Disgrâce de Yaḥya ben Tafout, il est envoyé en Portugal. — Retirés à Chichaoua, les Saadiens s'y préparèrent activement à la reprise de la guerre. Ils se mirent à parcourir les tribus, prêchant partout la guerre sainte et s'assurant l'appoint de nombreux contingents; ils eurent également recours à l'intrigue et réussirent même à ébranler la fidélité des Doukkala. Leurs agissements furent tels que les

(1) L'emplacement de cette ville n'est pas connu exactement; en la situant, comme on l'a fait plus haut, à une vingtaine de kilomètres à l'E.-S.-E. du cap Cantin, on peut remarquer que les Saadiens cherchaient à couper les Portugais de Safi de ceux de Mazagan et d'Azemmour.

(2) L'emplacement de cette ville n'est pas connu; d'après Chênier, *Recherches*... (II, 427), il s'agirait du « château d'Amagor », chez les Ḥaḥa.

(3) Diego de Torrès, *Relation*..., p. 54.

Portugais en vinrent à douter de la bonne foi des chefs indigènes apparemment les plus dévoués à leur cause.

Déjà suspecté plus ou moins ouvertement d'avoir poussé les Portuguais au raid malheureux sur Marrakech, Yaḥya avait peu à peu, semble-t-il, perdu leur confiance par un excès de zèle à les servir. On l'accusa de mener un jeu double entre les Portugais et les indigènes, de se prétendre le seul chef, d'annoncer la substitution prochaine, de son pouvoir à celui des Portugais, de traiter avec les tribus voisines sans en référer à personne, de se ménager des accointances avec les Saadiens, de faciliter à ces derniers la prise du territoire et de certaines villes, etc. (1).

Le gouverneur de Safi, Fernandes de Athayde, adressa plusieurs rapports au roi de Portugal, lui demandant d'envoyer Yaḥya à la cour pour s'y justifier des accusations portées contre lui : en août 1515 Yaḥya reçut l'ordre de se rendre pour la seconde fois à Lisbonne (2).

Selon Diego de Torrès, les Saadiens auraient réussi à « brouiller » le gouverneur portugais de Safi avec Yaḥya ben Tafout en le lui signalant comme son ennemi personnel qui cherchait à le tuer. Yaḥya s'étant présenté chez lui fut trouvé porteur « d'un iacque de maille fort riche, d'un coutelas et d'un poignart, ce qu'ayant esté veu par le capitaine, il fut en telle colère qu'il voulait à l'instant luy faire trancher la teste, sans avoir esgard aux iustifications, descharges et services que le Maure luy représentoit. Enfin tout ce qu'il pût obtenir par l'instante prière des gentils-hommes chrestiens, fut qu'il seroit mené prisonnier en Portugal. Par ainsi les chérifs par ceste ruse eurent ce qu'ils désiroient, qui estoit oster aux chrestiens ce brave Maure, qui

(1) Des renseignements suggestifs sont donnés à ce sujet dans un document reproduit par David Lopès dans les *Textes em Aljamia Portuguesa*, p. 86-94. Ce document est daté du 11 septembre 1514 et est signé : Raby Abrâo.

(2) Cf. *ibid.*, p. 86, 95 et 100.

fut un de ceux qui plus fidellement servit le Roy de Portugal en ce temps-là (1) ».

Déclin de l'influence portugaise. — Les conséquences de l'éloignement de Yaḥya ben Tafout ne tardèrent pas à se faire sentir ; les tribus Doukkala, privées de leur chef, furent largement ouvertes aux menées antichrétiennes.

En 1516 (2), les Oulâd 'Amrân se révoltèrent, sous les ordres d'Arraho Abenxamot (3) et marchèrent sur Safi. Fernandez de Athayde se porta à leur rencontre avec 460 Portugais et 3.500 cavaliers 'Abda ; la « ḥarka » s'enfuit à son approche, abandonnant du butin et des prisonniers, dont une femme d'Er-Rahho, nommée Yetto. Fernandez de Athayde revint sur Safi ; il fut assailli en cours de route et tué d'un javelot au cou ; les cavaliers 'Abda firent défection et la colonne portugaise, entièrement défaite, fut achevée par les indigènes, qui se révoltaient sur son passage. Une cinquantaine de cavaliers et quelques fantassins à peine réussirent à gagner Safi ; le reste fut pris ou tué.

Cette bataille coûta aux Portugais la mort du gouverneur, de son gendre Don Alonso de Faro et de son oncle Don Alvaro de Athayde. Au nombre des prisonniers se trouvaient Lope Barriga, Henri de S. George Breton et Don Antonio Carneiro, qui furent emmenés à Marrakech.

Retour de Yaḥya ben Tafout. Sa mort. — Yaḥya ben Tafout, demeuré en Portugal, avait pu se disculper des accusations portées contre lui ; il est probable qu'il revint à Safi en 1516 avec le successeur de Fernandez de Athayde, Nune de Mascarenhas ; il avait reçu du roi le titre de « Gouverneur et Capitaine général des Maures confederez » et ses contingents indigènes s'élevaient à 15.000 cavaliers.

(1) Diego de Torrès, *loc. cit.*, p. 61.
(2) Diego de Torrès donne à tort, semble-t-il, la date de mai 1517.
(3) Orthographe de Diego de Torrès.

Son retour en Doukkala fut marqué par l'apaisement général de la révolte ; seuls, les Oulâd ʿAmrân durent être réduits par la force.

Mais les Saadiens reprirent leurs intrigues et Yaḥya ben Tafout ne tarda pas à être signalé encore comme suspect au nouveau gouverneur portugais.

En 1519 (1) il lui demanda « cinq cents lances et deux pièces d'artillerie » pour marcher sur Marrakech : Nune de Mascarenhas ne lui donna qu'une cinquantaine de cavaliers. Yaḥya ben Tafout eut à peine le temps d'arriver aux « Salines » ; il lança des convocations aux Oulâd ʿAmrân, mais ceux-ci firent la sourde oreille.

Sur ces entrefaites un de ses chefs, « Broen » ayant été tué chez les Oulâd Mta, Yaḥya alla présenter ses condoléances à son frère, Azzou, chef des ʿAbda ; il fut traîtreusement assassiné par deux Oulâd ʿAmran.

Aussitôt après, les Oulâd ʿAmran se jetèrent à l'improviste sur son camp ; les Portugais qui s'y trouvaient, se replièrent sur Safi, accompagnés des Doukkala de Gharbiya, mais au cours de leur retraite, ces derniers firent défection et les massacrèrent. Le gouverneur de Safi aurait puni la trahison des Doukkala de Gharbiya, en leur tuant cinq cents hommes et en leur prenant six cent cinquante captifs.

Fin de l'occupation portugaise. — La mort de Yaḥya ben Tafout fut le signal de la décadence portugaise. Débarrassés de leur principal ennemi, les Saadiens accrurent de jour en jour leur puissance, tandis que la domination portugaise ne cessa d'être constamment en régression et ne s'étendit bientôt plus qu'aux villes d'Azemmour, de Mazagan et de Safi.

Il suffira de noter qu'en 1537 une trêve de trois ans fut

(1) D'après Diego de Torrès, *loc. cit.*, p. 72.

conclue entre les Portugais de ces trois villes et les Saadiens et qu'à cette époque l'influence portugaise avait cessé d'être effective en tribus ; les Saadiens levaient des contributions en Doukkala.

Le 1er juillet 1541 le gouverneur de Safi, Rodrigue de Castre, tente une incursion sur le territoire des 'Abda et des Gharbiya à la tête de 630 hommes ; il fait quatre-vingts prisonniers, massacre quatre cents femmes et enfants, et capture dix-neuf chevaux, vingt-six mulets, deux cents bœufs, un millier de chameaux et quinze mille moutons ; pendant le retour sur Safi les chameaux durent être tués, les moutons furent perdus ainsi que quatre-vingts bœufs ; le restant du butin fut vendu 3.000 cruzadas.

Tout l'effort des Portugais se porte désormais sur le maintien momentané de Safi et d'Azemmour, qui, attaquées sans cesse par les troupes saadiennes, finissent par être évacuées en décembre 1541. A cette date l'occupation portugaise ne s'étend plus qu'à Mazagan et à sa banlieue immédiate les Oulâd bou 'Aziz.

Organisation administrative des Doukkala sous les Portugais. — Durant la période d'occupation portugaise, les Doukkala étaient divisés en Gharbiya, 'Abda et Charqiya. Les Gharbiya et les 'Abda relevaient de Safi, les Charqiya d'Azemmour. Ces deux groupements obéissaient à un qaïd, ou *Capitan de Campo*, nommé par le roi de Portugal ; on a déjà vu que ce qaïd a été Yaḥya ben Tafout depuis l'occupation jusqu'en 1519, date à laquelle l'organisation portugaise commence à péricliter.

Un système régulier d'impôts fonctionnait dont les revenus étaient versés au gouverneur de Safi, agissant au nom du roi de Portugal. Ces impôts revêtaient la forme de tributs et étaient payés principalement en blé et orge, deux charges d'orge étant considérées comme l'équivalent d'une charge de blé ; c'est ainsi que les 'Abda payaient mille

charges de chameau par an ; ils donnaient en outre six chevaux (1) et « quatre faucons (2) » ; les Gharbiya et les Oulad 'Amrân étaient taxés de même.

Ce système d'impôts cessa de fonctionner en 1541, lors de la prise du territoire par les Saadiens.

De la fin du XVIe siècle à nos jours.

Sous les Saadiens. Situation générale des Doukkala. — L'époque saadienne est caractérisée par la guerre sainte jusqu'à l'avènement d'Aḥmed El-Mançour en 1578. L'histoire locale des Doukkala s'efface : le Maroc est en pleine anarchie et des compétiteurs au trône y appellent à leur aide, les uns les Turcs, les autres les Portugais. Elle ne commence à reparaître qu'au milieu des troubles qui hâtent la chute de la dynastie saadienne.

Vers 1585 les renseignements portugais nous apprennent que les Doukkala constituent avec les Ḥaḥa et Demnat le gouvernement de Marrakech et que cet ensemble forme jusqu'en 1670 une des huit « vice-royautés » du Maroc (3). D'autre part, on constate, d'après une lettre du 1er djoumada 1011 (17 octobre 1602) adressée par Aḥmed El-Mançour à son fils El-Mamoun, vice-roi de Marrakech, que le groupement Doukkali comprenait déjà les mêmes tribus que de nos jours : les Oulâd Bou 'Aziz, les Oulâd 'Amrân, les 'Abda, etc..., les Oulâd Bou 'Aziz disposaient de 1.500 chevaux ; les autres tribus possédaient également une nombreuse cavalerie (4).

A cette époque les Doukkala ne paient d'impôt à per-

(1) Massignon donne le chiffre de quatre chevaux, d'après Damiao de Goès, in *Le Maroc...*, p. 183.
(2) Marmol, *loc. cit.*, t. II, p. 86-87.
(3) Massignon, *loc. cit.*, p. 171.
(4) *Nozhet el-Ḥâdi*, trad. O. Houdas, p. 285.

sonne et semblent vivre dans un état d'indépendance voisin de l'anarchie. L'histoire locale est dominée par l'hostilité permanente contre les Portugais, qui, après l'abandon d'Azemmour et de Safi, tiennent toujours Mazagan.

La guerre sainte autour de Mazagan : El-'Ayyachi. — En 1604, le marabout Si Moḥammed El-'Ayyachi El-Malki Ez-Zoghbi vint s'installer chez les Oulâd Bou 'Aziz, sur l'ordre de son chaikh 'Abd-Allah Ben Ḥassoun, qui vivait à Salé. « Il ne cessa dès lors de s'occuper activement de la guerre sainte et de se montrer impitoyable envers l'ennemi chrétien. Il connaissait toutes les ruses de la guerre; il était toujours au premier rang dans la mêlée, infatigable, audacieux et déployant la plus grande impétuosité. Bientôt sa renommée s'étendit dans tous les pays et, parmi le peuple, on ne parla que de lui et de l'énergie qu'il montrait en guerroyant contre les infidèles. »

El-'Ayyachi finit même par être nommé qaïd d'Azemmour ; il mena la campagne avec la plus grande énergie, harcelant les Portugais de Mazagan, les bloquant dans la ville, leur enlevant leurs troupeaux et les empêchant de « labourer leurs terres ».

Mais, s'étant rendu suspect à Moulay Zidan, il dut s'enfuir à Salé en 1614 (1).

Révolte contre les Saadiens. L'anarchie. — Tandis que ces événements se passaient dans le Nord, d'autres non moins graves commençaient à se dérouler dans le Sud. En 1612 le territoire des 'Abda fut envahi et ravagé par les troupes du révolté Abou Maḥalli ; au mois d'août de la même année, les 'Abda et sans doute une partie des Doukkala rejetèrent définitivement le parti de Moulay Zidan, incapable de les soutenir, et se rangèrent du côté du prétendant.

(1) *Nozhet el-Ḥâdi, loc. cit.*, p. 439 sur El-'Ayyachi.

Moulay Zidan fit appel à un marabout du nom de Yaḥya ben ʿAbd-Allah el-Ḥaḥi Ed-Daoudi et Abou Maḥalli fut vaincu devant Marrakech le 30 novembre 1613. Yaḥya se tourna ensuite contre Moulay-Zidan et vint l'assiéger à Safi (1619); il est probable que les Doukkala embrassèrent son parti plus ou moins ouvertement et qu'ils lui fournirent des contingents ; l'armée qui bloquait Safi finit par se désagréger devant la lenteur du siège et l'aventure du marabout Yaḥya se termina obscurément.

Les Doukkala retombèrent dans l'anarchie ; travaillés par des agitateurs de toutes sortes, par les partisans de Moulay Zidan, ceux d'El-ʿAyyachi et ceux de Yaḥya, ils se mirent à couper les routes entre Safi et Marrakech et à piller les caravanes ; l'insécurité devint telle que les caravanes ne purent plus circuler qu'avec de fortes escortes (1623) (1).

En juillet 1624 le sultan Moulay Zidan, se rendant à Azemmour pour inaugurer les travaux du port qu'il voulait y construire, traversa la tribu des Doukkala à la tête de 40.000 cavaliers ; il passa par Oumm el-Ghara, où il reçut une *hediya* (2) des Portugais de Mazagan.

Six ans plus tard, en 1640, on note une recrudescence de guerre sainte contre les Portugais. El-ʿAyyachi, devenu chef de l'Émirat indépendant de Salé, et bien que les territoires situés au sud de l'Oumm er-Rebiʿ échappassent à son autorité, arrive à Azemmour pour y organiser l'attaque de Mazagan. Il est assez heureux pour anéantir un détachement de 139 hommes. Mais ce succès n'eut pas de suite ; El-ʿAyyachi étant reparti pour Salé, l'activité de guerre sainte tomba ; cet Émir ne devait pas d'ailleurs tarder à être assassiné. On lui attribue une qoubba chez les Oulâd Bou ʿAziz, mais elle ne renferme pas son tombeau (3).

(1) Cf. De Castries, *Pays-Bas*, t. III, p. 420, 438, 490, 506.
(2) Présents, cadeaux.
(3) *Rabat et sa région*, t. I, p. 63 et suiv.

Kerroum El-Hadj. Fin des Saadiens. — En 1659-1660 la région des Doukkala passe sous le gouvernement de Kerroum El-Ḥadj, usurpateur du trône de Marrakech. Toutefois il convient de signaler qu'en 1665 Safi lui résistait encore, tandis que Oualidiyya était en son pouvoir (1).

L'histoire de la royauté éphémère de Kerroum El-Hadj finit à l'avènement de l'Alaouite Moulay er-Rechîd.

Sous les Alaouites.

De Moulay Ismail à Moulay ʿAbdallah. — L'histoire locale des Doukkala ne présente aucun intérêt sous le règne de Moulay Ismaïl (1671-1727); elle signale à peine que la tribu fournit 2.000 ʿAbîd lors de la création de l'armée noire par ce sultan et que ces ʿAbîd furent cantonnés, dans la suite, à la Qaçba d'Adekhsan.

A la mort de Moulay Ismaïl, la tribu essaie de se rendre indépendante et lutte contre Moulay Aḥmed ed-Dahabi, qu'elle bat tout d'abord, mais dont elle doit peu après reconnaître l'autorité.

Révolte des ʿAbda-Doukkala : Moulay El-Mestadhi, Moulay Hichâm ; les Qaids. — Sous le règne mouvementé de Moulay ʿAbd-Allah (1729-1757), Azemmour et Safi semblent être restés fidèles au sultan ; il n'en est pas de même des Doukkala qui prennent position contre lui et se rangent du côté d'El-Mostadhi, en même temps que les Beni Aḥsen, le Gharb et les tribus relevant de Tanger.

Une « ḥarka » vint en 1744 (2) camper à la Qaçba de

(1) De Castries, *France*, III, p. 705.

(2) Istiqça in *Arch. Mar.*, vol. IX, p. 230 et seq. D'après *Ettordjemân Elmoʿarib*, cet avènement se serait passé en 1746 (H. 1159) (trad. O. Houdas, in *Le Maroc de 1631 à 1812*).

Bou-La'ouan, où le sultan s'installa dans la propre maison d'El-Mostadhi, tandis que les Doukkala s'enfuyaient chez les Mesfioua. La « ḥarka » séjourna un an dans la région, fouillant « le sol pour en retirer les grains et les objets précieux qui y avaient été enfouis. Quand le sol eut été bouleversé de tous côtés, on coupa les arbres et on détruisit les villages ; un oiseau n'aurait pu trouver de quoi manger, ni de quoi s'abriter dans toute cette contrée ».

En fin de compte les Doukkala, ruinés et ayant perdu tous leurs troupeaux, vinrent demander l'aman : « Voici nos femmes et nos enfants, s'écrièrent-ils, faites-en ce que vous voudrez ; quant à notre fortune, elle n'existe plus, elle a péri dans le pillage. Puissiez-vous, ainsi que Dieu, nous faire grâce ! » Ils furent autorisés à réoccuper leur territoire.

Du temps de Moulay El-Mostadhi, les Doukkala obéissaient au qaïd Aboul-Ḥasan el-Ḥadj 'Ali ben El-'Aroussi el-Bouzirâri. Ce chef fut arrêté par Sidi Moḥammed ben 'Abd-Allah et emprisonné dans un souterrain où il resta quelques années ; relâché par la suite, il reçut le gouvernement de Chefchaouen. Ses descendants devaient reprendre plus tard le commandement des Doukkala et élever des constructions à Mazagan.

Au Ḥadj 'Ali el-'Aroussi succéda Moḥammed ben Ḥaddou Ed-Doukkali, vizir de Sidi Moḥammed ben 'Abd-Allah ; le nouveau gouverneur eut en outre dans ses attributions le Tadla et la Tamesna et reçut le titre de Qaïd des Qaïds. Il fut tué en 1763 (H. 1177) au cours d'une expédition sur Taza et enterré auprès du mausolée d'Abou Bekr ben El-'Arabi (1), à Fès.

Il fut remplacé par son cousin Moḥammed ben Ahmed Ed-Doukkali. Celui-ci conserva les attributions de son prédécesseur jusqu'en 1774 (H. 1188), date à laquelle il perdit le

(1) *Le Maroc de 1631 à 1812, op. cit.*, p. 140.

gouvernement de la Tamesna et du Tadla pour ne conserver que celui des Doukkala. La disgrâce qui le frappa semble avoir été motivée par ses abus ; il dut faire restituer les sommes enlevées par les Doukkala aux autres tribus, qui étaient sous leur dépendance, elles « se montèrent à deux cents *quintar* (1) ».

Du temps du qaïd Moḥammed ben Aḥmed ed-Doukkali, sous le règne de Sidi Moḥammed ben ʿAbd-Allah, eut lieu la reprise de Mazagan sur les Portugais (1768-H. 1182).

On peut noter qu'à la même époque les Doukkala versaient au Trésor, d'après Höst, 110.000 marks de douanes et 25.000 marks de gabelles (2). A la même époque également les ʿAbda et les Doukkala auraient, selon Chènier, formé deux provinces distinctes l'une de l'autre (3).

Moḥammed ben Aḥmed ed-Doukkali semble avoir eu pour successeur au gouvernement des Doukkala Qâcem Bou-Ḥallouma ; ʿAbd-Er-Raḥmân ben Nâçer gouverne Safi.

La région tout entière, après avoir reconnu Moulay Yezid, se retourne contre lui et proclame Moulay Hicham ; la population refuse de prendre même connaissance des lettres envoyées par le sultan, dont il lui arrive de massacrer les messagers (4).

Hicham lève une harka dans la région et se porte sur le Tensift au-devant de Moulay Yezid, qui de Marrakech s'avance contre lui ; mais l'artillerie du sultan jette la panique dans ses troupes et le camp des Doukkala-ʿAbda est pillé. Pendant la bataille Moulay Yezid fut blessé mortellement d'une balle à la cuisse (février 1792, Djoumada II 1206).

Le trône de Fès échut à Moulay Sliman, tandis que Moulay Hicham était proclamé à Marrakech et à Safi.

(1) Le texte ne précise pas la nature de ces quintaux ; *ibid.*, p. 146.
(2) *Apud* L. Massignon, *loc. cit.*, p. 180.
(3) *Loc. cit.*, t. III, p. 6.
(4) Cf. *Le Maroc de 1631 à 1812*, *cit.*, p. 162 et seq.

A ce moment on trouve au gouvernement des Doukkala Abou 'Abd-Allah Mohammed El-Hachmi ben 'Ali ben el-'Aroussi Ed-Doukkali El-Bouzirari, fils du Hadj-'Ali qui avait été arrêté par Sidi Mohammed ben 'Abd-Allah et nommé ensuite gouverneur de Chefchaouen (1).

Installé sans doute à Mazagan, il constitue avec 'Abd-er-Rahman ben Nâçer, gouverneur de Safi et vizir de Moulay Hicham, le plus fidèle soutien du prétendant. « Ces deux qaïds avaient tous pouvoirs dans le gouvernement de Moulay Hicham, celui-ci par sa fortune et sa générosité, celui-là par son parti et sa puissance ; ce fut grâce à eux que les tribus des Doukkala, des 'Abda, des Ahmar, des Chiadma, des Haha, etc., s'étaient rapprochées de Moulay Hicham. »

Il en fut ainsi jusqu'en 1795 (H. 1209). A cette date Moulay Hicham fut évincé de Marrakech par son frère Moulay Hosseïn ben Mohammed, soutenu par les Rehamna, et il dut s'enfuir à Safi. Alors éclata une guerre terrible entre les Doukkala, les 'Abda et les Ahmar, d'une part ; les Rehamna et leurs partisans, d'autre part ; elle aurait coûté la vie à plus de 20.000 hommes (2).

Soumission à Moulay Slimân. — Moulay Slimân profita de l'affaiblissement des Doukkala pour se porter contre eux et s'emparer d'Azemmour et de Tit (1797-H. 1211). Les habitants de la tribu, sous les ordres du qaïd El-Hachmi bel-'Aroussi, « lui prêtèrent serment, et les notables des Doukkala vinrent lui exprimer leur repentir, abandonnant le clan de la tribu des 'Abda et son sultan Moulay Hicham, et se rangeant dans la loi commune (3) ». Moulay Hicham s'était enfui précipitamment de Safi.

Quelque temps après, le gouverneur de la ville, 'Abd er-

(1) Cf. *supra*.
(2) Cf. Istiqça in *Arch. Mar.*, vol. IX, p. 383, vol. X, p. 1-3.
(3) Cf. Istiqça in *Arch. Mar.*, vol. X, p. 6-7.

Raḥmân ben Naçer El-ʿAbdi, faisait sa soumission avec tous les ʿAbda. La région tout entière était pacifiée.

De 1815 à 1817 (H. 1230-1232) on note chez les Doukkala, les ʿAbda, et les Chiadma une effervescence provoquée par des abus de qaïds. Moulay Sliman envoie une « ḥarka » contre eux, fait procéder à des pillages et à des exécutions (1817) et ramène l'ordre.

En 1822 (H. 1237) les Doukkala-ʿAbda participèrent à une expédition contre Tétouan et Fès ; au nombre des qaïds qu'ils fournirent on cite : Bel-ʿAbbas ben El-Mezouar Ed-Doukkali El-Bouzirari, El-Ḥadj El-ʿArbi ben Reqiya El-Bouzirari, Moḥammed ben Hadida El-Bouʿazizi, El-Ḥadj Ḥomman el-ʿAbdi se fit représenter par son fils Feddoul et par Moḥammed ben El-Ghenîm.

* * *

En 1824 (H. 1239) on note le passage dans le Ḥaouz du Sultan ʿAbd-er-Raḥman et le pillage des ʿAounat en Doukkala.

A peu près à la même époque les tribus de la Tamesna et du Haouz se révoltent contre Moulay ʿAbd-er-Raḥman, le commandement de toute cette région est donné à un cousin du sultan : Sidi Moḥammed ben Et-Tayyeb ben Moḥammed ben ʿAbd-Allah. Ce gouverneur établit un régime de terreur en Chaouïa ; arrivé à Azemmour, il s'y installe et toutes les tribus des Doukkala viennent lui apporter leur soumission ; il ordonne la reconstruction de Mazagan, à laquelle il donne le nom d'Ej-Jedida « la (ville) Neuve », en interdisant, sous la menace des peines les plus sévères, de la désigner sous un autre nom.

En 1829, le sultan Moulay ʿAbderraḥman qui se dirigeait vers Marrakech pour combattre les Cherarda soulevés depuis le règne de Moulay Sliman, rencontra, en sortant de Rabat, une caravane qui venait d'être pillée par les

Chiadma et les Chtouka établis en face d'Azemmour sur la rive droite de l'Oumm Er-Rebiʿ. Ces deux fractions de tribu avaient été établies à cet endroit au XVIIIe siècle, les uns disent par Moulay Ismaʿïl, les autres par Moulay ʿAbdallah ou par son fils Sidi Moḥammed ben ʿAbdallah. D'après d'autres renseignements les Chtouka auraient été transportés là par Moulay Ismaʿïl, pour les punir d'avoir été partisans de son fils Moḥammed El ʿAlem, khalifa à Taroudant, qui s'était révolté contre lui en 1704.

Les Chiadma seraient venus de leur plein gré les rejoindre sous le règne de Moulay Sliman, c'est-à-dire au commencement du XIXe siècle, à la suite de dissentiments avec leurs contribules. Bien accueillis par les Chtouka, les Chiadma se seraient alors établis dans le bled *Fergana* où ils sont encore. Quoi qu'il en soit, ces Chtouka et les Chiadma font administrativement partie des Doukkala, et le fait qu'ils pillaient des caravanes alors que le sultan était dans leur voisinage avec son armée suffit à démontrer que leur soumission au Makhzen était loin d'être complète. Leur cas était d'autant plus grave que la caravane qu'ils avaient pillée se composait de pèlerins qui allaient rejoindre à Fès la grande caravane annuelle qui allait à la Mecque. Moulay ʿAbderraḥman, indigné autant du manque de respect des pillards vis-à-vis de lui, que du véritable sacrilège qu'ils avaient commis en dépouillant des pèlerins qui se rendaient aux Villes Saintes, résolut de les châtier. Il marcha contre eux avec son armée, mais il se heurta à une sérieuse résistance et n'arriva pas à réduire les Chiadma et les Chtouka sans que sa propre armée subît des pertes. La victoire finit cependant par lui rester. Cette manifestation de force lui permit de traverser les Doukkala sans coup férir.

En 1846, Moulay ʿAbderraḥman se rendant à Marrakech, se rencontra à Bou Laʿouan, en Doukkala, avec son fils Sidi Moḥammed (celui qui avait été vaincu à l'Isly en

1844) et qui se rendait à Fès comme khalifa de son père. Le Sultan et son fils célébrèrent à Bou La'ouan, les fêtes de la naissance du Prophète.

La famine qui désola les tribus du Ḥaouz en 1850 se fait sentir en Doukkala et en 'Abda, malgré la fertilité légendaire de ces deux tribus. Un grand nombre d'habitants des Doukkala durent émigrer dans le Gharb et jusque dans le Fahç, aux environs de Tanger.

Il ne semble pas que les Doukkala ni les 'Abda aient pris une part très active à la guerre de Tétouan, contre les Espagnols, dans les premières années du règne de Sidi Moḥammed ben 'Abderraḥman en 1859-1860.

L'auteur de l'Istiqça constate avec une certaine mélancolie cette indifférence. Certains disaient : « Pourquoi irais-je me mettre dans cette brouille ? que les gens de Tétouan se battent pour leur Tétouan. Pour moi, je ne bougerai que quand l'ennemi s'approchera de ma tente, en 'Abda, ou en Doukkala. »

Sous les règnes de Sidi Moḥammed, de Moulay El-Ḥasan et de ses fils, les Doukkala et les 'Abda n'ont pas fait parler d'eux. Le régime de la protection avait créé entre les Européens de Mazagan et de Safi et les indigènes des tribus, des intérêts communs qui les avaient rapprochés et les indigènes avaient trouvé dans ce rapprochement certaines garanties contre les exactions du Makhzen qui leur permettaient de profiter plus largement de leurs richesses et de vivre dans un bien-être relatif. Sans doute, il y avait encore bien des abus mais il s'était créé entre l'élément européen et l'élément indigène, une sorte de *modus vivendi* fait de concessions réciproques, quelquefois même, il faut l'avouer, de compromissions plus ou moins avouables, mais qui, s'il n'avait pas lésé beaucoup les sentiments, avait au moins neutralisé les haines et humanisé leurs manifestations. Ce que le Makhzen perdait par la protection qui arrachait à ses exactions la plupart des notables

des tribus, il le gagnait par la tranquillité de ces mêmes tribus qui, jouissant de leur bien-être, ne pensaient plus à se révolter. Malheureusement la protection établie, en principe, pour permettre le négoce et pour sauvegarder les capitaux des Européens et les agents à qui ils étaient confiés, finit par devenir un instrument politique et un moyen d'action de certaines nations les unes contre les autres.

C'est ainsi qu'on a vu l'Allemagne avant la guerre chercher à créer, grâce à ses nombreux protégés, une véritable conspiration, antifrançaise. Les agissements de cette politique seront racontés dans leurs grandes lignes en faisant l'historique des villes des Doukkala qui ont été les principaux centres des manœuvres allemandes. Le plus souvent, ici comme ailleurs, les agents allemands ont rencontré une utile complicité chez les fonctionnaires du Makhzen qui redoutaient surtout les réformes annoncées par la France et dont le résultat le plus immédiat devait être la fin des traditionnels abus dont ils tiraient leurs plus beaux bénéfices.

III

LA VIE RELIGIEUSE

CONFRÉRIES RELIGIEUSES MUSULMANES, ZAOUÏAS ET SANCTUAIRES EN DOUKKALA

Dans tous les pays musulmans, il existe à côté des cadis, muphtis, imams et ūlema, etc., personnages officiels chargés de l'application du « chrâa », de son interprétation, de la célébration des offices et de l'enseignement religieux et juridique, des personnages indépendants du pouvoir temporel et qui jouent dans la société musulmane un rôle considérable au point de vue religieux et politique. Ce sont les chefs des Confréries religieuses.

Ils tiennent leur prestige soit de leur origine : descendants du Prophète (chorfa) ou d'un personnage maraboutique, soit de leur science, de leur ferveur religieuse et des pouvoirs surnaturels qu'ils prétendent posséder.

De tout temps il y eut conflit d'intérêts et de doctrine entre les « ūlema », personnages religieux officiels, et les chefs de confrérie.

Les « ūlema » (sunnites, mouhaddine) proclament qu'il ne peut exister de vérité en dehors du Koran (le livre révélé) et des hadits (explications, solutions et interprétations données par le Prophète) et surtout qu'il n'y a d'adorable que Dieu.

Les fondateurs de confréries et leurs adeptes considèrent également le Koran et la « sūnna » comme intangibles et affirment en toute occasion leur orthodoxie, mais, cette précaution prise, ils s'engagent dans une voie philosophique qui, au dire des sunnites, conduit à l'hérésie.

Ils partent du principe qu'en dehors de la vérité révélée, il existe dans le domaine mystique tout un monde de choses cachées que le croyant doit chercher à connaître par la voie du « taçawof » (soufisme).

Le « taçawof » consiste dans la pratique d'une discipline religieuse qui a pour but de purifier l'âme, de la dégager des liens matériels et d'arriver, par l'extase, à être en communication directe avec Dieu (état d'unification).

Les orthodoxes répondent que la Vérité, toute la Vérité est contenue dans le Koran et les hadits, que Mohammed est le dernier, le sceau (« khatim ») des prophètes et qu'il est interdit de tenter de se rapprocher de Dieu par d'autres voies.

En dehors de ce point capital de controverse, la divergence d'opinions porte sur un autre objet : les cheikhs des confréries prétendent être dépositaires de la « baraka » (grâce divine) qui leur confère la grâce suprême de connaître la Vérité et de pouvoir diriger leurs adeptes dans la voie qui y conduit. De là à prétendre que cette parcelle de Vérité divine doit être révérée en eux, il n'y a qu'un pas qu'ils ont franchi avec d'autant plus de facilité que les foules superstitieuses sont avides de surnaturel et qu'elles ont cru le trouver incarné dans ces saints personnages. Or, dit le Koran, « pas d'adoration en dehors de Dieu ».

Les marabouts, en détournant à leur profit la piété des musulmans, se font les intermédiaires obligés entre les fidèles et Dieu et commettent un sacrilège aux yeux des « sunnites ».

En principe, le « çoufi » et l' « 'ālem » sont donc ennemis. Le Maroc musulman n'échappe pas à cet antago-

nisme. Le corps des ūlema, surtout celui de Fez, jouait, il y a peu d'années encore, le rôle de Grand Conseil religieux et politique auprès du Makhzen. Les sultans avaient soin, au cours de leur règne, de se concilier leur sympathie par l'attribution de « çila » (dons en espèces) importantes.

Les ūléma qui s'attribuaient, au nom des musulmans, le contrôle religieux et politique des actes du Makhzen, surveillaient jalousement les agissements des Confréries et n'hésitaient pas à les stigmatiser, le cas échant, dans des exposés dogmatiques.

Le Makhzen central, autant pour se concilier l'appui des « ūlema » que par souci d'entraver la puissance des Confréries, réagissait contre celles-ci lorsque les circonstances le permettaient. D'autres fois, au contraire, il flattait les chefs des zaouïas importantes (Touhamia, Naçiria, Cherqaoua), utilisant leur influence sur les tribus non soumises.

Il ne serait d'aucune utilité dans l'étude de la vie religieuse dans les Doukkala de reprendre l'historique des Confréries et de reproduire la biographie des fondateurs de chaque ordre religieux. Cette documentation figure dans les ouvrages où est traitée à fond la question historique.

Il suffira, dans cet exposé, d'identifier les Confréries existantes, de dénombrer leurs zaouïas (1), leur personnel et d'indiquer leur importance, leurs relations intérieures et extérieures et leurs tendances religieuses ou politiques.

On signalera également les détails d'organisation et les pratiques religieuses locales qui auraient un caractère d'originalité.

A côté des ordres religieux, existe un certain nombre de zaouïas qui ne font pas de prosélytisme et n'ont pas de « khouan ». Ces établissements appartiennent à des familles maraboutiques qui ont un prestige tout local et reçoivent quelques dons des indigènes de la région.

(1) « Zaouïa » : au sens propre, coin, angle d'une maison ; par ext. monastère, lieu de réunion des adeptes d'une confrérie.

Enfin, il y a lieu de signaler l'existence d'un grand nombre de sanctuaires (« Qobba (1) », « Sïed (2) », « ḥaouch (3) ») édifiés à la mémoire de personnages religieux. Le nom du saint est quelquefois oublié et remplacé par un surnom, mais son tombeau est encore l'objet de la vénération des indigènes qui espèrent que la « baraka (4) » dont jouissait le saint et dont son tombeau est encore imprégné les guérira d'une maladie, les délivrera d'un sort, etc...

Ce chapitre est donc divisé en trois parties :

A) Confréries religieuses;

B) Zaouïas indépendantes;

C) Tombeaux et sanctuaires.

(1) « Qobba »: coupole.
(2) « Sïed » ou « siyed » : chef, seigneur, maître.
(3) « Ḥaouch »: enclos.
(4) « Baraka »: bénédiction.

A. — CONFRÉRIES RELIGIEUSES

DERQAOUA (CHADELIA) (1).

La Confrérie des Derqaoua a été fondée au XIIe siècle de l'Hégire, par Moulay L'arbi ben Aḥmed ed-Derqaoui, né aux Beni Zeroual, dans les Djebala, en 1150 de l'Hégire, mort en 1239 et inhumé dans sa zaouïa de Bou Beriḥ, au nord de Fez. Un de ses ancêtres connu sous le nom de Bou Derqa (l'homme au bouclier) serait enterré chez les Oulad Bou Ziri, en Chaouïa.

Moulay L'arbi descendait de Moulay Idriss et était un disciple de Moulay 'Ali Ben 'Abderraḥman Ej-Jamal El-'Imrani El-Fasi, de l'école Chadlia.

Le chef actuel de la Confrérie est Sidi 'Abderraḥman Ben Taib Ben L'arbi, petit-fils du fondateur de l'Ordre. Il réside à la zaouïa mère dans les Beni Zeroual, à Bou Beriḥ. Son renom de bonté, de bienveillance et de sainteté est grand dans tout le Maroc. Le cheikh est en très bons termes avec le Makhzen central. Il était en relations personnelles avec le Sultan Moulay Youssef, l'ex-ḥagib Si Tehami 'Ababou et le feqih Bouch'aib Doukkali.

Il est à noter que lors de son passage à Mazagan, en 1913, le sultan Moulay Youssef, accompagné de son chambellan et du vizir de la Justice, s'est rendu à la zaouïa derqaouïa où il a fait immoler un taureau.

(1) La parenthèse qui suit le nom de la confrérie indique l'ordre plus ancien auquel est rattachée cette confrérie par la chaîne mystique.

Le Cheikh délègue une partie de son autorité à ses deux fils, Sidi Moḥammed et Sidi El-Ḥabib, qui sont chargés des relations avec les autorités et de régler les différends d'ordre politique.

Cette secte a la prétention de pratiquer la pure doctrine du soufisme et affecte une grande indépendance vis-à-vis de l'autorité temporelle.

Les Derqaoua ont une réputation d'intransigeance et de fanatisme. On leur prête des sentiments de vive xénophobie. Mais, en Doukkala, les affiliés à cette Confrérie ne se distinguent pas des autres indigènes par plus de ferveur religieuse, ni par des sentiments antieuropéens.

Ḥizb (1), **Ouerd** (2) **et Dikr** (3). — A la prière du matin, le derqaoui ajoute le « Ḥizb » chadili, prière en l'honneur du Prophète, puis récite l' « ouerd » qui comprend les invocations ci-après :

1° Trois fois : « Au nom d'Allah clément et miséricordieux » ;

2° Cent fois : « Je demande pardon à Dieu » ;

3° « O Dieu, répands tes bénédictions sur Notre Seigneur Moḥammed, ton serviteur et ton envoyé, le Prophète

(1) *Ḥizb* pl. *aḥzâb*. Sens primitif : parti, division. Sens technique : partie déterminée du Koran ou formules liturgiques qu'on s'impose de réciter. Le mot « ḥizb » désigne aussi l' « office » de chaque confrérie, office qui est récité lors de la célébration du service divin du vendredi et qui se compose d'extraits du Kur'ân et d'autres prières (v. *Encyclopédie de l'Islam*, art. « Ḥizb », p. 343).

(2) *Ouerd* ou *Wird*, terme technique de la mystique musulmane employé dans le sens d'arrivée à Dieu, voie qui mène à Dieu. Invocation composée par le fondateur d'une confrérie et dont la récitation est imposée à tous les adeptes.

(3) *Dikr* ou *Dhikr*, terme technique de la langue religieuse, glorification d'Allah au moyen de certaines phrases déterminées, répétées dans un ordre rituel, soit à haute voix, soit mentalement. Le dikr de chaque confrérie constitue une partie essentielle de son rituel. Il consiste en la répétition de formules laudatives à l'adresse d'Allah auxquelles s'ajoutent quelquefois des cantiques spirituels et parfois des danses et des morceaux de musique. Le dikr peut être modifié librement par le chef de la confrérie ou le mukaddam.

illettré, ainsi que sur sa famille et ses amis » (100 fois).

La 100e fois, la formule se termine par le mot « teslim » qui renforce le sens du « sellim » (accorder le salut).

4° « Il n'y a d'autre divinité que Dieu. Il n'a pas d'associé. Le pouvoir souverain et la louange lui reviennent. Il est tout-puissant » (100 fois).

Le « dikr », simple invocation à Dieu, est récité à n'importe quel moment de la journée. Il peut être dit par le khouan isolé. Toutefois, il est préférable de le réciter en commun. Après la prière du « moghreb » (coucher du soleil), le derqaoui récite le « Ḥizb qor'ani » et le fait suivre de l' « ouerd » indiqué ci-dessus.

Chapelet. — Le chapelet (« tesbiḥ » Des derqaoua comprend cent grains de forme lenticulaire d'un diamètre de 20 à 25 mm. Il est divisé en groupes de 25 grains par l'adjonction de quatre grains supplémentaires de forme oblongue. Il se termine par un appendice de dix grains qui servent à compter le nombre de chapelets égrenés.

Le chapelet des Derqaoua se porte au cou et se signale par la grosseur de ses grains. Toutefois, le gros chapelet n'est porté ostensiblement que par les gens du peuple et surtout par les « moutajerridine », gens qui font fi des biens du monde et qui vivent de la charité publique. Ils vont parcourant le pays, le chef ceint d'un turban vert, s'appuyant sur une « ḥarba » (courte lance).

Les Derqaoua eux-mêmes ne prennent pas au sérieux ces anachorètes et disent, en matière de proverbe, d'un individu avare, qu'il serre sa bourse à plusieurs tours comme un « moutajarrid ».

Zaouïa principale. — La zaouïa derqaouïa principale, en Doukkala, est à Mazagan.

Cette zaouïa, située en ville, dans la rue dite Derb Et-Touil, a été fondée vers 1864 par Sidi Zouin el-'Abdi, qui

eut pour successeur Si el-Ḥadj Moḥammed ben Youssef ed-Doukkali el-Ferji, mort en 1897. Ce dernier confia la direction de l'établissement à Si Moḥammed ben Tahar Chiadmi, bou-mouareth (curateur aux successions vacantes) des Doukkala.

Ce moqaddem construisit de ses deniers personnels, en 1898, une autre zaouïa dans le quartier d'Es-Sfa, après autorisation de Moulay ʿAbderraḥman, cheikh de la Confrérie.

Les « khouan » (adeptes) se réunissent, chaque vendredi, à la zaouïa de Derb Et-Touil et y célèbrent tous les ans, vers le 15 septembre, un « moussem » (pèlerinage, foire religieuse).

Quant à la zaouïa d'Es-Sfa, contiguë à l'habitation du moqaddem, les « khouan » s'y réunissent en certain nombre tous les soirs et y tiennent également un « moussem » annuel.

Le moqaddem Chiadmi est un homme robuste, âgé d'environ 55 ans, très intelligent et cultivé. D'esprit bourru, il n'a pas l'abord sympathique, mais lorsqu'il est en confiance et qu'il se départit de l'attitude que sa situation lui paraît devoir comporter, il se révèle d'un commerce agréable et homme d'esprit.

Par ses fonctions de curateur aux successions vacantes qui l'obligent à circuler sur tout le territoire des Doukkala et par sa situation de directeur de zaouïa, le moqaddem Chiadmi a de nombreuses relations en tribu. Il jouit dans les Doukkala d'une certaine influence, et il paraît qu'avant l'établissement du Protectorat, aux époques de trouble, il serait intervenu avec succès auprès des rebelles pour les engager à respecter la ville.

Il est à noter que Si Smâʿin, frère du moqaddem, occupe au contrôle civil des Doukkala l'emploi de secrétaire indigène qu'il remplit avec une entière correction et avec beaucoup de conscience (1).

(1) Le moqaddem Si Tahar, décédé en 1928, a été remplacé par son frère Sidi Smaïn.

Il existe à Mazagan une troisième zaouïa dans le quartier d'el-Qalʿa. Elle a été édifiée en 1906 par le moqaddem Si el-Ḥoussine ez-Zerhouni. Cet établissement ne compte qu'une vingtaine d'adeptes et n'a pas tendance à prospérer étant donnée l'opposition faite à Si el-Ḥoussine par le moqaddem Chiadmi.

Si El-Ḥoussine Ez-Zerhouni est un homme âgé d'environ 80 ans, à peu près illettré, très intelligent et doué d'une grande mémoire. Il serait venu du Zerhoun à Mazagan vers l'année 1898 à la suite d'un meurtre qu'il aurait commis dans sa tribu d'origine. Il n'a pas de relations avec les autorités locales et vit très retiré.

Lors de sa venue à Mazagan, il fut bien accueilli par le moqaddem Chiadmi qui l'hébergea et qui, décelant chez lui de grandes qualités d'intelligence, l'employa comme « naïb » (adjoint délégué), le chargeant de missions en tribu. Si El-Ḥoussine en profita pour se faire de la popularité en Doukkala et bientôt se posa en adversaire du moqaddem. Le différend fut soumis à Moulay ʿAbd-Errahman, grand maître de l'Ordre, qui débouta Si El-Ḥoussine de ses prétentions et maintint le moqaddem Chiadmi à la tête de la zaouïa de Mazagan. Si El-Ḥoussine fonda alors la zaouïa d'El-Qalʿa, qui disparaîtra probablement à sa mort.

Habous (1). — La zaouïa de Derb Touil a très peu de ḥabous. Elle possède un petit « fondouq (2) », une maison à Mazagan et un terrain de culture aux Oulad Fredj.

Zaouïas de la région.

Oulad Fredj. — Il existe une zaouïa derqaouia aux Oulad Fredj. Elle a été édifiée par Si El-Beqqal ben M'ḥammed ben ʿAbderraḥman Zekraoui.

(1) « Ḥabous », fondation pieuse, plus correctement *ḥoubous*.
(2) « Fondouq » ou *fondaq*, hôtellerie.

Le nombre des « khouan » dans les Oulad Fredj est d'environ 150, dirigés par deux moqaddems : Si Aḥmed Ben Cherqi, des Oulad M'ḥammed, et Si Bouch'aib ould El-Fqih ben Fadel.

Oulad Bou 'Aziz. — Les derqaoua comptent dans les Oulad Bou 'Aziz environ 1.500 « khouan » et 8 moqaddems :

Si L'arbi Raḥḥali,
Si 'Abdelqader ben Ḥammad,
Si Dehbi Regragui,
Si El-Ma'ti ben El-Ḥadj 'Abdesselam Ḥamoumi,
Si Aḥmed El-Ḥaddad,
tous les cinq de la fraction des Oulad Ghanem;
Si Moḥammed ben Boua'zza, des Oulad 'Aïssa,
Si Moḥammed ben Kacem, des Herakta,
Si Moḥammed ben 'Abdelkader El-Maachi.

Azemmour. — La zaouïa derqaouïa d'Azemmour fut construite sur l'ordre de Moulay L'arbi, fondateur de l'Ordre, par un de ses amis, El-Ḥadj 'Abderraḥman ben el-Ḥadj Brahim ben Methane. Elle compte environ 100 adeptes. Le moqaddem est Si Aḥmed ben El-'Abbas, qui est aussi « nadir (1) » des Habous de la zaouïa.

Doukkala-Sud. — La confrérie des derqaoua compte environ 1.400 adeptes dans l'annexe des Doukkala-Sud, et 20 moqaddems dont les principaux sont :

Si 'Ali ben Sediki, parent de Si Bouch'aib Doukkali, ex-ministre de la Justice (des Oulad 'Amor),
Si Sma'il el-Baḥiaoui (des Oulad Bou Zerrara),
El-Fqih Si Zeroual ben Tahar El-'Aouni ('Aounat).

(1) Nadir : administrateur des biens habous.

Rapports intérieurs et extérieurs. — Le moqaddem Chiadmi de Mazagan est le chef de la Confrérie dans tous les Doukkala. Les propositions en vue de la nomination des « moqaddems » en tribu sont adressées, par lui, au Grand Maître de la Confrérie installé chez les Beni Zèroual.

Les rapports entre la zaouïa de Mazagan et les zaouïas des régions voisines paraissent peu fréquents. Le moqaddem Chiadmi se déplace rarement, ses relations extérieures à la région se bornent à quelques correspondances avec la zaouïa mère.

Il semble que les zaouïas de Mazagan ne soient pas en relations avec les Derqaoua de Tanger. Ceux-ci sont considérés comme étant inféodés à la zaouïa de Tétouan qui a des tendances à s'affranchir de la tutelle du grand maître de l'Ordre. Des instructions venant de Tanger ou de Tétouan ne seraient guère écoutées par les Derqaoua de Mazagan qui ne reçoivent d'ordres que de la zaouïa de Bou Beriḥ.

Ziaras. — Le cheikh de la Confrérie a la réputation d'être très riche. Il a fait une seule tournée de « ziara (1) » dans les Doukkala il y a une vingtaine d'années et il y aurait reçu un accueil enthousiaste. De temps à autre un membre de sa famille parcourt le Maroc muni d'une lettre du cheikh l'accréditant auprès des moqaddems à qui il recommande de ne recevoir, comme envoyées par lui, que les personnes munies d'une lettre portant sa signature.

Les Derqaoua admettent comme adeptes les gens déjà affiliés à d'autres confréries, car le cheikh aurait dit :

Notre ouerd est naciri,
Notre manière d'être, qadiria,
Et notre tariqa, chadilïa.

(1) « Ziara » : visite, tournée pastorale au cours de laquelle le chef de la Confrérie ou son délégué recueillent des offrandes de leurs adeptes.

En résumé, la confrérie des Derqaoua est une des plus importantes en Doukkala par le nombre de ses adeptes, que l'on peut évaluer à 4.000 environ.

Ce sont, en grande majorité, des « fellaḥs » sans instruction. Dans les milieux lettrés et dans la bourgeoisie, cette Confrérie ne fait que peu de recrues, la « tariqa derqaouïa » étant considérée comme une confrérie d'ordre inférieur.

Depuis quelque temps, son importance régionale a décru au profit des Tidjania auxquels sont affiliés la plupart des chefs indigènes que leurs administrés ont tendance à suivre dans cette « tariqa ».

TIDJANIA (Indépendants).

La Confrérie des Tidjania a été fondée par le cheikh Sidi Aḥmed ben M'ḥammed ben El-Mokhtar Et-Tidjani, issu de la famille des Oulad Sidi Cheikh Sidi Moḥammed, de la tribu des Tedjana.

Il est né en l'année 1150 de l'hégire à 'Ain Madhi, petite ville située au pied du Djebel-Amour, en Algérie. Il vécut 80 ans et mourut à Fez le vendredi 28 choual 1230, et y fut enterré dans la zaouïa qu'il y avait fondée.

La biographie de ce personnage religieux est trop connue pour qu'il soit utile de la reproduire ici.

Dikr. — Le « dikr » des Tidjania se caractérise par l'interdiction aux « khouan » de faire partie d'une autre confrérie et de participer à des cérémonies qui se rapporteraient au culte d'un saint personnage.

Ouerd. — Les « aourad » sont très nombreux ; le plus usité, nommé *oudifa*, est composé des formules suivantes :

30 fois : « Je demande pardon à Dieu. »

50 fois la *Salât el-Fâtiḥ* : « O mon Dieu, répands tes bénédictions sur Notre Seigneur Moḥammed — qui a ouvert ce qui était fermé — qui a parfait les enseignements antérieurs — qui soutient la vérité par la vérité — qui conduit dans le Sentier Droit — ; ainsi que sur sa Famille — autant que le mérite son rang et son prestige magnifique. »

100 fois : « Il n'y a d'autre divinité qu'Allah. »

12 fois une longue formule remplie de termes mystiques et appelée : *Jaouharat el-Kamâl.*

Chapelet. — Le chapelet des Tidjania comporte 100 grains de forme ronde de 1 cm. environ de diamètre. Il est divisé par des grains séparatifs de forme allongée en 6 groupes qui comprennent respectivement : 12, 18, 20, 20, 23 et 7 grains.

Le chapelet a trois appendices accolés dits « chouahid ». Celui du milieu, le plus long, sert à nouer le fil qui retient les grains. Les deux autres « chouahid » ont chacun dix petits grains et servent à compter le nombre de chapelets égrenés. Les Tidjania portent le chapelet enroulé au poignet gauche ou le mettent dans la « chekara », sorte de sacoche plate en cuir.

Zaouïas de la région des Doukkala.

Mazagan. — Il existe à Mazagan une zaouïa Tidjania située dans la vieille ville portugaise, à côté de la « maḥakma (1) » du pacha. Elle a été édifiée il y a une vingtaine d'années.

Le moqaddem actuel est El-Ḥadj el-Aḥsen ben Aḥmed Soussi. Il n'exerce aucune profession et fait des tournées de ziara en tribu. Les chefs indigènes, qui sont en majeure

(1) « Maḥakma » : tribunal, prétoire.

partie Tidjania, lui font des cadeaux qui lui permettent de subvenir à ses besoins. C'est un homme de caractère doux, très pieux, et qui n'est jamais mêlé à aucune contestation.

Le nadir est Si 'Ali Ould El-Ḥadj 'Abbas Serghini, originaire des Oulad bou 'Aziz. Il n'a pas de ḥabous à gérer et s'occupe de l'entretien de la zaouïa.

Cet établissement a environ 80 adeptes à Mazagan.

On y célèbre un « moussem » annuel sans grand éclat, qui consiste simplement en une réunion générale des « khouan » à la zaouïa, et qui se confond d'ailleurs avec la « miloudïa », veillée que font tous les citadins à l'occasion du Mouloud (fête de la Nativité du prophète Mahomet).

Azemmour. — Les Tidjania ont deux zaouïas à Azemmour. L'une d'elles, située à proximité du tombeau de Moulay Bouch'aib, a été construite vers l'an 1319 (1901 1902) par l'ancien caïd Tria'i.

L'autre établissement a été construit dans la ville d'Azemmour par l'ancien caïd Moḥammed el-Qorchi el-Ouriki.

Cette seconde zaouïa ne comportait primitivement qu'une « qobba », les bâtiments annexes furent édifiés par le « nadir » de l'époque, Si Driss Ben el-Ḥadj Bouch'aib Ben Methan, qui dota la zaouïa d'Azemmour d'un puits et d'une citerne.

Sidi Driss entreprit les travaux de construction vers l'an 1326. Divers aménagements furent apportés par la suite et c'est le Pacha, Si Moḥammed Ben Daḥḥan, qui termina en 1334, les travaux entrepris par Sidi Driss.

Les zaouïas d'Azemmour n'ont pas de ḥabous. Aucun descendant du fondateur n'y est inhumé.

Le moqaddem actuel des deux zaouïas est le « fqih (1) »

(1) « Fqih » : jurisconsulte, lettré.

Si ʿAbdallah Ben Derqaoui, frère de Si ʿAli Ben Derqaoui, caïd des Oulad ʿAmor. Le moqaddem remplit aussi les fonctions de « nadir ».

Les Tidjania sont une centaine à Azemmour. Ils se réunissent tous les soirs à la zaouïa pour réciter l'« ouerd » en commun et étudier les œuvres du fondateur de l'Ordre.

Un « moussem » a lieu tous les ans, la veille de la fête du Mouloud.

Tribu des Chtouka. — Le moqaddem des Tidjania dans les Chtouka est le « fqih » Si Bouʿazza qui a été nommé par Si M'ḥammed Ben Lʿarbi el-ʿAlaoui, moqaddem de la zaouïa du Zerhoun.

Oulad Bou ʿAziz. — Il existe chez les Oulad Douib et les Oulad Ḥassine deux zaouïas. La plus ancienne est située dans la fraction des Messaʿda (Oulad Hassine). Elle a été fondée en l'année 1316 de l'hégire par le fqih Si Moḥammed Ben Driss, décédé en l'année 1338.

Cette zaouïa n'a ni moqaddem, ni « nadir », ni ḥabous. Les « khouan » s'y réunissent chaque soir pour la prière en commun « El Oudhifa ». Il ne s'y donne aucun « moussem ».

L'autre zaouïa a été fondée en l'année 1338 de l'Hégire par le caïd Si Ḥammou Bel-ʿAbbas el-Hoummadi, affilié à la Confrérie. Ce second établissement n'a pas non plus de moqaddem ni de ḥabous et sert à la réunion des « khouan » pour la prière du soir. Le nombre de Tidjania dans les Oulad bou ʿAziz est d'environ 200.

Oulad Fredj. — La tribu des Oulad Fredj compte trois zaouïas Tidjania.

L'une d'elles est située aux Oulad Naʿmi. Elle a été édifiée par le khalifa Si Moḥammed Ben el-Caïd Si Djilali Naʿmi, dans la qasba de l'ex-caïd Naʿmi. Elle n'a pas de moqaddem.

Une autre zaouïa est située aux M'ḥarza. Elle a été édifiée par Si El Ḥadj Zemmouri Ben Bouch'aib Ben M'Barak El-Maḥarzi.

La troisième se trouve également chez les M'Ḥarza. Elle a été construite par l'ancien caïd Bou 'Ali Ben El-Ma'ti El-Maḥarzi.

Il n'y a pas de « moussem » aux Oulad Fredj.

On peut évaluer à 250 environ le nombre des Tidjania dans cette tribu.

Doukkala-Sud. — Les Tidjania comptent environ 700 affiliés dans les tribus. de l'Annexe des Doukkala-Sud. La plupart des personnages notables sont des adeptes de cette Confrérie.

Influence intérieure et extérieure. — La Confrérie des Tidjania recrute ses adeptes parmi les notables, les commerçants et les chefs indigènes.

La règle de cet ordre n'est pas très sévère et permet de « s'assurer le bien-être dans ce monde et le salut dans l'autre ». Il n'est pas prescrit au Tidjani de faire acte de renoncement et de pauvreté.

Les relations entre les zaouïas des Doukkala et la zaouïa mère d'Aïn Madi ne paraissent pas fréquentes.

Sidi Maḥmoud Tidjini, fils du chef actuel de la Confrérie, est venu au Maroc, il y a quelques années, et y a séjourné environ trois ans, visitant les principales villes.

Les Tidjania ne peuvent pas faire partie d'une autre Confrérie et il leur est interdit d'aller en pèlerinage aux tombeaux de saints personnages. Ils échappent ainsi à la critique des purs orthodoxes qui n'admettent pas que les sanctuaires soient l'objet d'un culte particulier. Cette défense est une atteinte au prestige des descendants des fondateurs des autres Confréries qui, en retour, accusent les

Tidjania de tiédeur religieuse et de se préoccuper surtout de leurs intérêts matériels.

Les Derqaoua, qui prétendent professer la pure doctrine du soufisme, n'ont aucune sympathie pour les Tidjania, beaucoup trop libéraux à leurs yeux.

Mais les ennemis déclarés des Tidjania sont les Kittania, qui ont été accusés publiquement d'hérésie par les premiers. Un Tidjani, le cheikh Guennoun, de Fez, a publié un ouvrage où El-Kittani est accusé d'imposture.

La Confrérie des Tidjania est une des plus influentes au Maroc. Beaucoup de chefs indigènes et de notables en font partie. Au Makhzen Central, nombre de fonctionnaires sont affiliés à cette Confrérie.

L'esprit libéral qui anime cet ordre le désigne à notre sympathie. On sait par ailleurs le rôle politique joué par les Tidjania en Algérie lors de la conquête, les luttes que Tidjani eut à soutenir contre notre adversaire l'Émir Abdelkader. Il nous est facile d'entretenir de bonnes relations avec les adeptes de l'Ordre d'Aïn Madi qui, par tradition, sont favorables à notre politique.

Il y a lieu de noter que le Makhzen Chérifien, avant l'instauration du Protectorat, a persécuté les Tidjania, qui étaient considérés comme des agents de la pénétration française au Maroc.

NACIRIA (CHADLIA)

La Confrérie des Naciria a été fondée par Si M'ḥammed ben Nacer ed-Dra'i, un des disciples de Si Aḥmed ben Youcef el Miliani, fondateur de l'Ordre des Rachidia, dont l'origine est « Chadelia ».

Le cheikh Si M'ḥammed ed-Dra'i serait descendant de

Nacer ben M'ḥammed ben M'ḥammed ben Aḥmed ben M'ḥammed ben el-Ḥoceine ben Nacer ben 'Ameur ben 'Otsman ben Naceur ben Aḥmed ben 'Ali ben Salim ben 'Omar ben Bou-Bekeur ben Moqdad ben Brahim ben Salmim ben Ḥarize ben Ḥobiche ben Kilab ben 'Ali ben Brahim ben Aḥmed ben Ḥamid ben 'Aqil ben Mouaqil ben el Ahrej ben Moḥammed ben Dja'far el-'Ameir ben Brahim el-'Arabi ben Moḥammed Djouad ben 'Ali Zenabi ben 'Abdallah Dja'fer ben Abi Taleb.

D'après une autre version, il serait issu d'un des descendants du prophète Si el-Moqdad ben el-Assoued, de la tribu des Khouda'.

Il serait né au mois de ramadan 1011, à Aghlan, dans le Draa. Il mourut en 1080 ou 1085 et fut enterré à la zaouïa de Tamgrout qu'il avait fondée en l'année 1052.

Ses descendants habitent le Draa où ils jouissent d'une grande considération.

Les adeptes de cette Confrérie sont nombreux dans le Sud Marocain. Il existe des zaouïas Naciria importantes dans le Sous, à Marrakech, à Rabat et à Salé.

Si L'arbi Naciri, fils de l'auteur de l'Istiqça et « naïb » du Vizir de la Justice à Rabat, est affilié à la Confrérie.

Ouerd. — 1° Pour ceux qui savent lire :

100 fois : « Je demande pardon à Dieu ».

100 fois : « Que Dieu répande ses bénédictions sur Notre Seigneur Moḥammed le Prophète illettré, sur sa famille et ses amis et qu'il leur accorde le salut ».

100 fois : « Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah » ;

2° Pour les femmes :

100 fois : « Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah ».

3° Pour les illettrés :

700 fois : « Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah ».

Après avoir répété chaque invocation 100 fois l'adepte ajoute : « Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah, Moḥammed est

son prophète. Que Dieu répande sur lui ses bénédictions et son salut. »

Chapelet. — Le chapelet des Naciria comprend 100 grains de moyenne grosseur. Il est porté de préférence au poignet droit.

Zaouïas Naciria dans les Doukkala.

Mazagan. — Il existe à Mazagan une zaouïa à Derb Touil qui a été bâtie par le caïd el-Ḥadj Mʿḥammed Ben Yaḥia ben el-Ḥamdounia.

Le moqaddem actuel est Si Ḥassan, ancien pacha de Mazagan et fils du caïd el-Ḥadj Mʿḥammed. Si Ḥassan possède une grande fortune. Il mène une existence très retirée. D'un caractère peu énergique, il n'a pas le tempérament d'un chef. Avare et soucieux de sa tranquillité, il n'a guère de relations. Aussi, la zaouïa de Mazagan est-elle peu prospère et ne compte guère qu'une soixantaine d'adeptes. Elle n'a ni ḥabous, ni nadir.

Oulad Bou ʿAziz. — Cette tribu n'a pas de zaouïa naciria, ni de moqaddem. On y compte une soixantaine de « khouan ».

Oulad Fredj. — Le moqaddem naciri, dans cette tribu, est Si el-Ḥadj el-Ḥoussine el-Ghandouri, qui habite à la zaouïa de Moulay Tahar el-Qasmi. Ce personnage est l'objet d'une assez grande considération, mais il n'a qu'une trentaine d'adeptes. Il n'y a pas de zaouïa dans la tribu. Les réunions des « khouan » ont lieu chez l'un d'entre eux ou auprès du moqaddem.

Azemmour. — La zaouïa d'Azemmour a été bâtie sous le règne de Moulay Slimane et sous la surveillance du moqaddem Ḥadj Bouchʿaib Sebbata.

La zaouïa possède quelques biens habous dont les revenus sont affectés à l'entretien de l'établissement, à l'achat des nattes, etc...

Le moqaddem actuel, el-Ḥadj Tahar ben Merghichia, assure les fonctions de nadir.

Doukkala-Sud. — Les naciriyine comptent dans les tribus de l'annexe environ 220 adeptes et 5 moqaddems. Ils sont en relations assez suivies avec la zaouïa de Marrakech.

Moussem. — En raison du petit nombre des « khouan » il n'y a pas de moussem annuel dans les Doukkala.

Rapports avec la zaouïa mère et les autres Zaouïas. — Les naciriyine en Doukkala sont en trop petit nombre pour être influents. Toutefois, la Confrérie y est considérée comme un ordre dont les membres sont très choisis. Elle comprend beaucoup de lettrés. Être Naciri équivaut à un brevet de sagesse et d'honnêteté.

La règle imposée aux adeptes est simple et ne tend qu'à obtenir une piété fervente mais sans ostentation.

Enfin, il n'est pas défendu à un « naciri » de faire partie d'une autre Confrérie.

L'Ordre des Naciria a toujours été en bons rapports avec l'ancien Makhzen. Les chefs de la Confrérie jouaient le rôle d'intermédiaires politiques entre le Pouvoir central et les tribus du Sous qui échappaient à l'autorité du Sultan. Le plus souvent, quand les « ḥarkas (1) » chérifiennes opéraient dans le Sud du Maroc, elles étaient accompagnées par un « naqib (2) » naciri qui était le conseiller politique du chef de l'expédition et entrait en pourparlers avec les tribus où l'influence de l'Ordre était prépondérante.

(1) « Ḥarka » s'applique à une expédition militaire, à des troupes en opérations.

(2) « Naqib » : chef des adeptes d'une confrérie religieuse dans une région.

TOUHAMIA-TAIBIA (CHADLIA)

La Confrérie des Touhamia, connue aussi sous le nom de Taïbïa, se rattache à Moulay 'Abdallah Ech cherif ben Brahim (mort en 1678 de J.-C.), qui appartenait à la famille chérifienne des Oulad sidi Yamlaḥ.

Se séparant de la doctrine djazoulia, il fonda une nouvelle confrérie à Ouezzan. La zaouïa d'Ouezzan, dite « Dar ed-Demana » (lieu d'asile) est restée le siège de l'Ordre.

Son petit-fils Moulay Taïeb ben Moulay Moḥammed ben 'Abdallah développa l'organisation créée par son grand-père et donna à la nouvelle confrérie une plus grande extension. C'est lui qui a donné son nom à cet Ordre religieux. Toutefois, Moulay Tehami, frère de Moulay Taïeb et héritier de la « baraka », a également laissé son nom à la Confrérie qui est plus connue au Maroc sous la désignation de Touhamia.

Il y a lieu de rappeler brièvement que les Touhamia ont joué un rôle politique considérable dans l'Empire Chérifien, ce qui a fait dire, avec quelque exagération, que le Sultan du Maroc devait recevoir l'investiture du chef de la zaouïa d'Ouezzan. Il n'en est pas moins vrai que le Makhzen a toujours compté avec les Chorfa d'Ouezzan et qu'il a considéré cette puissante zaouïa comme un contrepoids indispensable à l'influence des autres Confréries et notamment celle des Derqaoua.

On sait aussi que la famille des chorfa d'Ouezzan a toujours entretenu avec la France de bons rapports et que le chérif si 'Abdesselam ben el-Ḥadj L'arbi a sollicité en 1876 le titre de citoyen français.

Zaouïas de la région. — Il existe dans la circonscription de Mazagan une seule zaouïa Touhamia à Azemmour. Cet

établissement fut édifié sous le règne de Moulay 'Abderraḥman par l'ancien caïd El-Ḥadj Moussa Ben Moḥammed Zemmouri El-Gharbi.

Le moqaddem actuel de cette zaouïa est Si Moḥammed Ben El-Moqaddem Taieb. Les « khoddam » Touhamia qui fréquentent la zaouïa sont au nombre d'une centaine. Ils se réunissent de temps à autre pour réciter le « dikr » touhami en s'accompagnant d'instruments de musique et de tambours, coutume qui n'est pas dans la tradition de la zaouïa mère.

La zaouïa d'Azemmour possède dans les Gharbia, près de Mazagan, quelques terrains ḥobous gérés par le moqaddem Si Moḥammed cité plus haut.

Dans les autres parties de la circonscription les Touhamia sont très peu nombreux ; on y compte à peine quelques « khouan » par tribu.

Les adeptes de cette Confrérie sont en rapports avec les descendants du fondateur qui viennent en tournée de ziara à Azemmour.

Influence locale. — L'influence exercée par la Confrérie dans la région des Doukkala n'est guère appréciable étant donné le nombre restreint de ses adeptes. L'attitude des Touhamia à notre égard est fonction des rapports de la zaouïa mère avec le gouvernement central chérifien.

KITTANIA

La Confrérie des Kittania, rattachée à celle des Chadelia, a été fondée à Fez par le cheikh Sidi Moḥammed Ben El-Kebir El-Kittani, chérif idrissite, né dans cette ville en 1288 et mort en 1327 de l'hégire. Cet ordre, de formation ré-

cente, réunit un grand nombre d'adeptes dans tout le Maroc et particulièrement dans les tribus voisines de Fez et de Meknès : Beni M'Tir, Zayane, Guerouane, etc...

Sidi El-Kebir, père du fondateur, était derqaoui. Il eut deux fils, Sidi Moḥammed et Sidi ʿAbd-El-Ḥaï. Sidi Moḥammed, créateur de l'Ordre, fit une grande propagande à Marrakech et éprouva des difficultés avec Ba Aḥmed, grand vizir de Moulay ʿAbd El-ʿAziz. Plus tard, il contribua à la reconnaissance de Moulay Ḥafid comme Sultan par les tribus de la région de Fez. Mais l'autorité et le prestige qu'il acquit auprès des tribus berbères et notamment chez les Beni M'tir, indisposèrent vivement le Makhzen à son égard. Sidi Moḥammed El-Kittani, ne se sentant pas en sûreté à Fez, s'enfuit avec sa famille chez les Beni M'tir qui, après de longues négociations avec le Sultan, livrèrent le cheikh au Makhzen. Moulay Ḥafid le fit jeter en prison où il mourut à la suite des mauvais traitements qui lui furent infligés et les zaouïas des Kittania furent fermées pendant un certain temps.

Le Cheikh, avant sa mort, aurait désigné pour lui succéder son fils Sidi Moḥammed. Toutefois, celui-ci étant trop jeune pour prendre la direction effective de l'Ordre, ce fut son oncle ʿAbd El-Ḥaï qui devint en fait cheikh de la Confrérie. Cette situation dura sans inconvénient jusque vers l'année 1917, mais Si ʿAbd El-Ḥaï ayant mécontenté certains groupes de « khouan » par ses allures autoritaires, les zaouïas de Rabat et de Salé lui firent de l'opposition au profit de son neveu Sidi Moḥammed, dépositaire de la « baraka ». La question entre l'oncle et le neveu n'a pas encore été tranchée. Il en résulte un certain flottement dans les diverses zaouïas qui se trouvent en présence de deux cheikhs, l'un (Sidi Moḥammed) de droit, l'autre (Sidi ʿAbd El-Ḥaï) de fait.

Sidi Moḥammed, d'après des renseignements fournis par des moqaddems de son ordre, serait assez effacé de carac-

tère. Il aurait une conduite digne d'éloges, serait pieux et très sympathique aux « khouan ».

Sidi 'Abd El-Ḥaï est un personnage connu de tout le Maroc. Grand, fort, très instruit et très disert, il impressionne les adeptes par sa prestance, sa science et ses discours, mais il est très autoritaire.

Ouerd. — L'Ouerd des Kittania consiste à répéter les formules ci-après un certain nombre de fois :

1° Trois fois le verset du Koran dit « ayat el-koursi » ;

2° Vingt-sept fois la formule de « l'istighfar » (demande de pardon à Dieu) ;

3° Une fois la « an moudoujia » (dikr spécial à la Confrérie) ;

4° Trente-sept fois : « O l'unique » ;

5° Dix invocations au Prophète ;

6° Cent fois : « Il n'y a de divinité qu'Allah et Moḥammed est son Prophète ».

Dikr. — Les Kittania se réunissent chaque soir à la zaouïa pour réciter le dikr, qu'ils disent debout.

Chapelet. — Le chapelet des Kittania est formé de cent grains de forme lenticulaire d'un diamètre de 2 cm. environ. Chaque grain porte une rainure circulaire qui permet de distinguer facilement ce chapelet de celui des autres Confréries. Il est partagé par des grains de forme oblongue en sept groupes comprenant respectivement 3, 19, 10, 27, 10, 19 et 12 grains. Le chapelet est porté au cou.

Zaouïas de la région.

Mazagan. — La zaouïa de Mazagan est située dans la nouvelle ville, quartier de la Daya. Elle a été fondée à une époque récente par l'ex-caïd Sidi El-Ḥadj Bou Ch'aib Bel-

Kebir El-Ḥessini. Cette zaouïa n'a ni ḥabous ni nadir. Les « khouan » sont au nombre d'environ 200.

Le moqaddem actuel, Si Driss El-Guendouz, est un commerçant originaire de Rabat et fixé depuis plusieurs années à Mazagan où il est entrepreneur de transports.

Oulad Bou ʿAziz. — Il existe dans cette tribu trois zaouïas Kittania.

L'une d'elles est située chez les Merichat (Oulad Ḥassine). Elle a été fondée en l'année 1322 de l'Hégire et a pour moqaddem actuel Si Moḥammed Ben Aḥmed Ben Ḥorche El-Ḥassini, qui jouit d'une assez grande considération dans la tribu.

Une autre zaouïa fondée en l'année 1319 de l'Hégire, existe chez les Oulad Smaʿil (Oulad Douib). Son moqaddem est Si El-Ḥadj Smaʿil ben El-Ḥadj Lʿarbi Douibi Smaʿili.

Une troisième zaouïa se trouve chez les Maʿchate. Le moqaddem est Si Moḥammed El-Maʿchi. Cet établissement a été créé en 1328 de l'Hégire.

Ces trois zaouïas n'ont ni habous ni nadir et comptent ensemble 265 adeptes environ.

Il n'y a chez les Oulad Ghanem et chez les Oulad ʿAïssa ni zaouïa ni moqaddem. Ces deux fractions ne comptent qu'un certain nombre de « khouan » isolés.

Azemmour. — Azemmour compte une zaouïa kittania située dans le voisinage du sanctuaire de Moulay Bouchʿaib. Cet établissement, dont le moqaddem est Sidi Moḥammed El-Bouaʿzizi El-Ḥassini El-Hannioui, a été fondé il y a une quinzaine d'années.

Doukkala-Sud. — Les tribus des Doukkala-Sud comptent environ 500 « khouan » et 12 moqaddems.

Moussem. — Les Kittania célèbrent par an trois « mous-

sems », dont le plus important a lieu le 8e jour du mouloud (Nativité du Prophète).

Rapports entre la zaouïa mère et les zaouïas secondaires. — La zaouïa-mère qui se trouve à Fez est en rapports épistolaires fréquents avec les zaouïas secondaires. De plus, Si 'Abd El-Ḥaï El-Kittani fait des tournées de ziara dans les principales villes à peu près tous les ans.

Les « moqaddems » se rendent de temps à autre à Fez auprès de Si 'Abd El-Ḥaï.

Influence intérieure et extérieure. — Cette Confrérie a pris en quelques années un développement assez considérable ; il semble toutefois que, depuis 1917, les dissentiments qui se sont élevés entre Si 'Abd El-Ḥaï et son neveu Si Moḥammed aient nui au bon renom de la Confrérie.

L'influence des Kittania se manifeste surtout chez les tribus berbères des environs de Fez et de Meknès.

Au Makhzen central, Si 'Abd El-Ḥaï n'a aucune influence et y jouit de peu de considération.

Cette Confrérie est essentiellement marocaine et paraît n'avoir aucune attache en dehors du Maroc.

Les Kittania ont beaucoup d'ennemis, notamment les Tidjania qui prétendent que le fondateur de l'Ordre n'avait désigné personne pour lui succéder comme cheikh de la Confrérie.

QADIRIA (DJOUNAÏDIA)

La confrérie des Qadiria a été fondée par le grand saint musulman Sidi 'Abdelqader El-Djilani, né en l'an 471 de l'Hégire à Djil ou Djilane, près de Baghdad, où il est mort en 561 de l'Hégire.

Ses descendants, très nombreux, se répandirent dans tous les pays musulmans. Deux d'entre eux, Sidi Brahim et Sidi 'Abd El-'Aziz, établis en Andalousie, vinrent se fixer à Fez après la prise de Grenade. Quatre de leurs descendants habitent actuellement Mazagan.

Ouerd. — L'ouerd pratiqué dans la région consiste dans la répétition des formules ci-après :

200 fois : « Il n'y a de divinité que Dieu. Il n'a pas d'associé. Il a la puissance. Il doit être glorifié. Il donne la vie et la mort. Il est immortel. Il est dispensateur des biens et est puissant en toutes choses. »

100 fois : « Louange à Dieu puissant et glorifié. Il n'y a de divinité que celle de Dieu, l'équitable. »

100 fois : « O Dieu ! Répandez vos bénédictions sur Notre Seigneur Moḥammed, votre adorateur, votre envoyé, le Prophète illettré, ainsi que sur sa famille. »

100 fois : « J'implore la clémence du Dieu vivant, éternel, à qui je demande pardon. »

100 fois : « Que la volonté de Dieu soit faite. Il n'y a de puissance qu'en Dieu. »

Chapelet. — Le chapelet des Qadiria est formé de 100 grains de moyenne grosseur, divisés en quatre groupes de 25, par des grains de forme oblongue.

Zaouïas de la région.

Mazagan. — Il existe à Mazagan une zaouïa qadiria qui a été fondée par Si El-Ḥadj Tahar Lebbat. Le moqaddem actuel est Si Moḥammed ben Driss, descendant de Si 'Abdelqader El-Djilani.

Le moqaddem est aussi nadir de la zaouïa qui est le seul bien des ḥabous de la confrérie à Mazagan. Le nombre

des « khouan » qadiria de cet établissement est d'environ cinquante.

Azemmour. — La zaouïa qadiria d'Azemmour a été créée en l'an 1230 de l'hégire. Le moqaddem de l'établissement est Si El-Ḥadj Bouch'aib ben El-Ḥadj Mekki ben 'Ali Zemmouri. Cette zaouïa possède quelques biens ḥabous dont la gérance est confiée à Si El-Ḥadj Aḥmed ben El-Ḥadj Mekki El-Kebriti, frère du moqaddem.

Cet établissement est fréquenté par une cinquantaine de « khouan », dont certains font partie des Oulad Ḥiḥi (tribu des Chtouka).

Oulad Bou 'Aziz. — Les fractions des Oulad Douib et des Oulad Ḥassine comptent une vingtaine de « khouan » qadiria.

Oulad Fredj. — Dans les Oulad Fredj, il existe une centaine de qadiria qui ont pour moqaddems :

Si M'ḥammed ben Heddi El-M'ḥammedi,

Si Boucha'ib ben Moḥammed ben Tara El-M'Ḥamedi,

Si Djilali ben La'rbi El-Qasmi,

Si Bel-'Abbas ben Taibi El-Briki,

Si M'ḥammed ben Aḥmed bel-Hadja El-'Amari.

Mais il n'existe pas de zaouïa dans cette tribu. Les « khouan » se réunissent de temps à autre chez l'un d'entre eux pour réciter le « dikr » en commun.

Doukkala-Sud. — Les tribus des Doukkala-Sud ne comptent guère que 250 indigènes faisant partie de la Confrérie des Qadiria. Il n'y existe pas de zaouïa.

Rapports extérieurs et intérieurs. — Les zaouïas de Mazagan et d'Azemmour n'ont guère de relations soit entre elles, soit avec les autres zaouïas du Maroc.

Il est curieux de constater que la confrérie fondée par Si ʽAbdelqader El-Djilani, l'un des plus grands saints du monde musulman, ne soit pas plus développée en Doukkala et n'y exerce pas plus d'influence que telle confrérie secondaire dont le fondateur est ignoré de la masse des indigènes.

Le nom de Si ʽAbdelqader est invoqué par tous : mendiants qui sollicitent la générosité des passants, riches bourgeois ou chefs indigènes qui invoquent instinctivement son nom à l'occasion d'un accident, femmes qui placent leur progéniture sous la protection du patron de Bagdad, etc..., etc...

Cette confrérie ne manifeste pas à notre égard des sentiments hostiles. Les Qadiria ont en général hérité de l'esprit de large tolérance qui animait le fondateur de l'Ordre. On sait que Si ʽAbdelqader El-Djilani avait une vénération particulière pour N.-S. Jésus-Christ (Sidna ʽAïssa), dont il admirait l'immense charité.

BOU ʽAZZAOUIA

La confrérie des Bou ʽAzzaouia prétend se rattacher à Moulay Bou ʽAzza, d'origine marocaine et probablement berbère, né en 438 de l'Hégire, mort en 572 et enterré à l'endroit qui porte son nom à la limite des Zayane et du Tadla. Son tombeau est l'objet d'une grande vénération. Divers sultans ont contribué à entretenir son sanctuaire par des offrandes en espèces et S. M. Moulay Youssef, au cours d'un voyage à Marrakech, s'y est rendu en pèlerinage en 1918.

Moulay Bou ʽAzza qui, d'après la légende, possédait un âne pour toute fortune, se manifesta d'abord en Ta-

mesna (1), mais ses miracles n'ayant rencontré qu'incrédulité, il poussa plus au sud et alla se fixer à la limite du Tadla et des Zayane. Là, son mysticisme, son ascétisme et ses miracles lui concilièrent la sympathie et bientôt la vénération des habitants du pays. Il y vécut en ascète, en thaumaturge, mais ne fonda pas de confrérie.

Ses descendants héritèrent en partie de la vénération dont il était l'objet, puis sa descendance s'éteignit.

En l'année 1315 de l'Hégire, le cheikh Si el-Ḥadj Moḥammed ben el-Ḥadj Taibi, dont l'origine est assez obscure, prétendit descendre de Moulay Bou 'Azza et fonda la confrérie dite des Bou 'Azzaouia. Il s'installa d'abord chez les Oulad Ḥariz, puis chez les M'zab à proximité de Si M'ḥammed el-Bahloul, où il fit édifier une zaouïa.

En 1908-1909, il joua un rôle politique au moment de l'occupation de la Chaouïa par les troupes françaises et nous fit une opposition acharnée. Puis, ne se sentant plus en sécurité, il se réfugia à Marrakech où il mourut dans le mois de Rabi'a et-tani 1332 de l'Hégire. Il fut enterré à la grande Mosquée Bou 'Azzaouia dans cette ville. Son tombeau est l'objet de pèlerinages.

Il eut quatre enfants mâles :

El-Ḥadj Moḥammed ben Mokhtar,

Moḥammed, connu sous le nom de Bel-Ḥadj,

Moḥammed,

et El-Ḥadj el-Mahdi,

qui lui succéda comme maître de l'Ordre. Ses descendants résident à Marrakech.

Les Bou 'Azzaouia prétendent que leur Confrérie se rattache à celle des Medinia dont le fondateur est Si Bou Mediane el-Ghaout.

Ouerd. — Parmi les « aourad » des Bou 'Azzaouia, le plus usité est composé des formules suivantes :

(1) Tamesna : ancienne province au N. de l'Oum-er-Rebi'a.

3 fois : « Je me réfugie auprès de Dieu pour me préserver de Satan le lapidé ».

200 fois : « Je demande pardon à Dieu ».

200 fois : « O Dieu, répandez vos bénédictions sur Notre Seigneur Moḥammed le prophète illettré, sur sa famille et sur ses compagnons. »

600 fois : « Il n'y a d'autre divinité qu'Allah ».

Après chaque centaine, on récite la formule : « Notre Seigneur Moḥammed est le prophète de Dieu. Que Dieu répande sa bénédiction sur lui et lui accorde le salut ».

La règle des Bou ʿAzzaouia leur interdit de faire partie d'une autre confrérie.

Chapelet. — Le chapelet des Bou ʿAzzaouia comprend 100 grains divisés en 4 groupes.

Zaouiäs de la région. — Il n'existe pas en Doukkala de zaouïa Bou ʿAzzaouia.

Les adeptes de cette Confrérie sont plus nombreux dans les Oulad Fredj, où ils seraient 900, et dans les Doukkala sud, où il y aurait environ 500 « khouan ».

Il existe dans les Oulad Fredj un moqaddem Bou ʿAzzaoui connu sous le nom de Zemmouri Bel-Ḥachfa, qui fait profession de dénoncer les abus des chefs indigènes. Il cherche à acquérir quelque prestige en se posant comme le défenseur des gens de sa fraction. A peu près illettré, il n'a réussi jusqu'ici qu'à se créer la réputation d'un esprit peu équilibré.

Dans les tribus du littoral, la Confrérie n'aurait que peu d'affiliés. A Mazagan, il n'y a que 6 « khouan ». Les moqaddems sont très nombreux par rapport au nombre de « khouan ». Un moqaddem n'a souvent que cinq ou six affiliés sous ses ordres.

Le moqaddem de Mazagan est Si M'ḥammed el-Barkaoui qui exerce la profession de « rabatteur » pour le compte des commerçants en grains. Il n'a aucune influence.

Relations intérieures. — Les Bou ʿAzzaouia sont en relations avec la zaouïa de Marrakech, la seule importante.

Influence. — La Confrérie des Bou ʿAzzaouia n'a guère d'influence. Elle ne jouit d'aucun crédit au Makhzen. Son fondateur était tenu par beaucoup de Marocains comme un imposteur et ses échecs en Chaouïa avaient mis en doute l'efficacité de sa « baraka ».

ʿAÏSSAOUA (DJAZOULIA)

La Confrérie des ʿAïssaoua est une des plus connues des Européens par les manifestations auxquelles se livre une partie de ses adeptes à l'occasion de la fête du Mouloud (Nativité du Prophète).

Le fondateur de la Confrérie est Sidi Moḥammed Ben ʿAïssa El-Mokhtari, originaire, disent les indigènes, de la tribu des Beni Ḥassan. Il naquit à Meknès et y mourut vers l'an 1523 de notre ère.

Ses adeptes prétendent qu'il était chérif (descendant du Prophète), mais cette assertion n'est appuyée sur aucune preuve certaine.

La doctrine des ʿAïssaoua procède de celle de Djazouli (1).

Le plus grand nombre des musulmans réprouve les pratiques des ʿAïssaoua qui consistent à dépecer des moutons vivants, à en manger la chair encore palpitante, à croquer des scorpions, à mâcher des feuilles de cactus, etc.

Ces manifestations extérieures n'ont aux yeux des indigènes éclairés aucun caractère religieux et sont considérées

(1) L'imam Abou-ʿAbdallah Moḥammed ben Abou-Beker Sliman Ej-Jazouli, auteur de l'ouvrage intitulé *Dalil El-Khirate*, patron de l'ordre des Djazoulïa, branche des Chadelïa.

comme une hérésie. Mais les directeurs de l'Ordre n'ont aucun intérêt à les supprimer, car les scènes sauvages auxquelles se livrent les 'Aïssaoua, en public, frappent l'esprit des populations et assurent le recrutement des adeptes dans le peuple.

A côté de cette plèbe de jongleurs existe dans la Confrérie une aristocratie de gens lettrés qui ne le cèdent en rien aux adeptes des autres Confréries par leur science, leur piété et la dignité de leur vie.

Zaouïas de la région. — Il existe à Mazagan une zaouïa 'aïssaouia qui a été fondée par Si El-Ḥadj Aḥmed Lebbat.

Le moqaddem actuel de cet établissement est Si M'ḥammed Bel Madani qui a la gérance des habous de la zaouïa. Le nombre des « khouan » est d'environ 40.

Azemmour. — La zaouïa d'Azemmour a pour moqaddem El-Ḥadj Brahim Driouche et pour nadir El-Ḥadj M'Ḥammed Djilali.

En tribu, les 'Aïssaoua sont peu nombreux et n'ont ni moqaddem ni zaouïa.

Moussem. — La fête des Aïssaoua a lieu au Mouloud. Ce jour-là, les adeptes se réunissent à Mazagan et à Azemmour et parcourent les rues en groupes portant des drapeaux de toutes couleurs et accompagnés de joueurs de « ghaïta (1) » et de tambours. De temps à autre, le groupe fait une station. Les adeptes forment une chaîne en se tenant par les mains. Au son des « ghaïta » et des tambours, les « khouan » balancent leur corps en cadence. Bientôt, le rythme des tambours s'accélère et les « khouan » étourdis par la projection réitérée de la tête en avant et en arrière, tombent souvent sur le sol dans un état cataleptique, ou bien, l'air

(1) Ghaïta : sorte de hautbois.

complètement égaré, se précipitent sur l'objet ou l'animal que leur présente le moqaddem, et y mordent à pleines dents.

Les 'Aïssaoua viennent de tous les points du Maroc pour assister au moussem qui se célèbre à Meknès au tombeau du fondateur.

Le Makhzen Central paraît voir d'un bon œil cette Confrérie. A chaque Moussem, les 'Aïssaoua de la ville où le Sultan a sa résidence, se rendent au Dar El-Makhzen et font une « ḥadra » (séance) en l'honneur de S. M. chérifienne qui leur fait distribuer des cadeaux en espèces.

D'ailleurs, la Confrérie compte des adeptes dans le personnel subalterne (domestiques, palefreniers, etc.) au service de S. M. le Sultan.

Influence locale. — L'influence religieuse et politique des 'Aïssaoua en Doukkala est très restreinte. Ils ne sont pas pris au sérieux par les gens éclairés.

ḤAMADCHA (DJAZOULIA)

La Confrérie des Ḥamadcha a été fondée par Sidi 'Ali Ben Ḥamdouch, personnage d'une piété exemplaire qui vivait au XIe siècle de l'Hégire et mourut à Meknès en l'année 1093 de l'ère musulmane. Il fut enterré au Zerhoun où son tombeau est l'objet de la vénération des fidèles.

La doctrine du cheikh était « djazoulia ».

La tradition rapporte que Sidi 'Ali Ben Ḥamdouch faisait du prosélytisme chez les gens du peuple et les artisans qu'il aurait voulu voir se soumettre aux pratiques de la religion. A cet effet, il recrutait des ouvriers et leur distribuait quelques pièces de menue monnaie qui représentaient,

à l'époque, leur salaire, et ne leur demandait, en retour, que de faire les cinq prières journalières prescrites par le Koran.

A sa mort, un de ses disciples, fou de douleur, se cognait, paraît-il, la tête contre les murs. De là viendrait, disent les indigènes, l'habitude des Ḥamadcha de se frapper la tête avec des hachettes, des bâtons et des pierres.

Zaouïas de la région. — Cette confrérie a une zaouïa à Mazagan qui a été fondée par El-Ḥadj Aḥmed Ben Djilali. Le moqaddem actuel est El-Ḥadj-Smaʿil.

Cet établissement compte environ 150 adeptes. Une autre zaouïa existe à Azemmour et a pour moqaddem le mʿallem Aḥmed Sbeiti. La zaouïa possède quelques biens ḥabous. Elle compte environ 200 adeptes.

Influence locale. — Les Ḥamadcha ont encore moins d'influence que les ʿAïssaoua. Ils ne recrutent d'ailleurs leurs adeptes que dans la basse classe. Leurs exercices, qui consistent surtout à se taillader le cuir chevelu à coups de hachette et à recevoir sur la tête une pierre lancée en l'air, sont unanimement réprouvés par la masse des musulmans qui taxent franchement ces manifestations d'hérésie.

RAḤḤALIA (CHADILIA)

Les Raḥḥalia ne constituent pas à proprement parler une Confrérie. Les chefs de ce groupement se disent les descendants de Sidi Raḥḥal el-Boudali, originaire des Kouach (ʿAbda). Sidi Raḥḥal et Moulay ʿAbdallah ben Aḥmed el-Ghvezouani étaient disciples de Si ʿAbdelaziz Tebbʿa. La tradition rapporte que les deux condisciples acquirent à

Marrakech un renom de savoir et de sainteté, mais, soit jalousie réciproque, soit antipathie naturelle, ils ne purent vivre en bonne intelligence et Moulay 'Abdallah aurait déclaré à Sidi Raḥḥal que « deux serpents ne pouvaient vivre dans le même trou ». Sidi Raḥḥal quitta Marrakech et alla s'établir dans les Zemrane au pied des premiers contreforts de l'Atlas. C'est là qu'il mourut. Une qobba fut édifiée sur son tombeau.

Ses descendants vivent des offrandes déposées au tombeau de leur ancêtre. Leurs adeptes sont des jongleurs. Leur exercice favori, qui a le don d'étonner les foules, consiste à absorber de l'eau bouillante. Souvent le jongleur se remplit la bouche d'eau chaude, puis, soufflant avec force, la répand en pluie sur les spectateurs qui sont étonnés de ne pas ressentir de brûlures et qui ne se rendent pas compte que l'eau chaude, pulvérisée, a eu le temps de se refroidir au contact de l'air.

Les Oulad Sidi Raḥḥal sont, paraît-il, assez hospitaliers et beaucoup de voyageurs s'arrêtent volontiers au village de Sidi Raḥḥal. Il paraît que les femmes raḥḥaliates sont de mœurs faciles. Elles ne font d'ailleurs guère de difficultés à danser en public.

L'influence des Raḥḥalia au point de vue religieux est nulle. Il est toutefois étonnant que jusqu'à présent aucun des descendants de Sidi Raḥḥal n'ait songé à créer une confrérie.

Ces bateleurs se contentent des revenus que leur assurent les offrandes déposées au tombeau de leur ancêtre.

Lorsque l'année est mauvaise et que la générosité des pèlerins est moins grande, ils parcourent le Maroc et se livrent à leurs exercices sur les places publiques et les marchés.

MOUKHTARIINE (QADRIA)

Cette confrérie est dérivée des Qadria. Son fondateur fut Moulay el-Mokhtar ben Aḥmed el-Kounti, descendant de Sidi 'Oqba ben Nafé'.

Il existe à Azemmour une zaouïa mokhtaria qui fut édifiée sous le règne du sultan Moulay 'Abderraḥmane. Cette zaouïa eut pour premier moqaddem Si Aḥmed el-Ḳabbadj, dit « Baba » qui était allé s'initier à Tombouctou en compagnie de son frère El-Ḥadj Tahar el-Ḳabbadj. Ce sont les Ḳabbadj qui ont enseigné à Azemmour la doctrine de Moulay Mokhtar à un certain nombre de lettrés dont le « fqih » Si Moḥammed ben Daḥḥan, Si Bouch'aib ben el-Ḥadj et le « fqih » el Ḥajj-Qacem ben Metaten.

La zaouïa compte une cinquantaine d'adeptes qui se réunissent tous les vendredis pour la prière en commun et assistent à la lecture des œuvres du fondateur.

Le moqaddem actuel est el-Ḥadj el-Ḥabib ben Ḥadj Tahar qui est aussi nadir des ḥabous de la zaouïa.

Depuis la fin du règne de Moulay Ḥassan, aucun des descendants du fondateur n'est venu en Doukkala.

Les Moukhtariine n'ont pas de « moussem ».

L'influence de cette secte est restreinte à la ville d'Azemmour où ils sont assez considérés. Dans les tribus des Doukkala on compterait à peine une douzaine de « khouan » appartenant à cette Confrérie.

CONFRÉRIES RELIGIEUSES

DÉNOMBREMENT DES KHOUAN

TRIBUS	Derqaoua	Tidjania	Naciria	Touhamia	Kittania	Qadria	Bou 'Azzaouia	'Aïssaoua	Hamadcha	Rahhalia	Moukhtariine
Mazagan	320	80	60	100	180	50	6	40	150	»	»
Oulad Fredj. . .	150	250	30	10	30	100	60	10	»	»	»
Oulad bou 'Aziz. .	1.500	200	60	20	265	20	10	20	»	»	»
Azemmour . . .	100	70	40	50	60	50	5	30	180	»	50
Chiadma-Chtouka.	130	120	25	8	20	60	20	15	»	»	»
Oulad 'Amrane. .	160	85	107	»	140	140	»	»	»	»	»
Oulad 'Amor. . .	515	105	36	»	70	15	»	»	»	»	»
Od Bou Zerrara. .	390	350	42	»	210	12	28	5	»	55	»
'Aounate	258	128	35	»	105	95	»	2	»	16	»
	3.523	1.388	435	188	1.080	542	129	122	330	71	50

B. — ZAOUÏAS INDÉPENDANTES ET FAMILLES MARABOUTIQUES

En dehors des zaouïas dépendant de Confréries religieuses, il existe des groupements formés par les descendants de personnages religieux (chorfa ou marabouts) qui vivent groupés dans le voisinage du tombeau d'un ancêtre vénéré.

A côté du sanctuaire sont souvent édifiées une petite mosquée (qui se réduit parfois à un simple oratoire) et une « méderça » (local destiné à l'enseignement). La zaouïa possède quelquefois des biens ḥabous dont les revenus sont destinés, en principe, à l'entretien du sanctuaire et des bâtiments annexes.

Le groupement maraboutique comprend aussi des « khoddam », gens sans lien de parenté avec les membres de la zaouïa et qui sont souvent étrangers à la tribu. Ils sont sous la protection de l'établissement religieux auquel ils paient, en retour, des prestations en nature et des contributions en espèces.

Ces groupements religieux (chérifiens ou maraboutiques) sont sous l'autorité directe du Sultan qui en reconnaît l'existence par l'octroi d'un « dahir (1) ».

Les membres de la zaouïa et les « khoddam » étaient en général « meḥarir », c'est-à-dire « exonérés » de la conscription militaire et du paiement de l'impôt. Le « naqib » ou

(1) Dāhir, pl. daouahir : acte, décision portant le sceau du Sultan.

« mezouar » chef de la zaouïa, percevait l'impôt koranique et le distribuait aux nécessiteux. De sorte que la zaouïa constituait un petit groupement indépendant ne relevant que de l'autorité directe du sultan. Les litiges de peu d'importance étaient réglés par le « naqib » entre les membres de la zaouïa. Les différends plus graves étaient tranchés par le Makhzen qui entretenait une correspondance suivie avec les chefs de ces établissements.

Le Sultan Moulay El-Ḥassan tenta d'apporter une modification dans cette organisation. Il chargea en Doukkala l'amin du Makhzen, Sid Aḥmed ben Derqaoui, de percevoir sur les zaouïas l'impôt revenant au Makhzen. Cette tentative ne donna aucun résultat pratique et le Sultan, devant les récriminations des zaouïas, abandonna le projet du contrôle fiscal par les « ūmana (1) ».

Il y a lieu, toutefois, de faire une distinction entre les zaouïas de chorfa et les zaouïas simplement maraboutiques. Les premières, dirigées par un « mezouar », avaient des privilèges plus étendus et ne relevaient réellement que de l'autorité du Sultan.

Les zaouïas de la seconde catégorie entretenaient des rapports directs avec le Makhzen, mais n'étaient pas affranchies de l'autorité des chefs indigènes. Quant à l'étendue de leurs privilèges, elle variait suivant la notoriété du groupement et les nécessités politiques de l'époque.

C'était une des raisons pour lesquelles les groupes maraboutiques tendaient à se réclamer d'une origine chérifienne.

Ci-joint, à titre documentaire, la traduction d'un dahir d' « iḥtiram (2) » délivré par le Sultan Moulay El-Ḥassan aux chorfa Et-Tahiriine en l'année 1291 de l'hégire (1874 de notre ère) (3).

(1) Āmin, pl. ūmana : homme intègre, au Maroc, agent du fisc ou chef de corporation.

(2) Iḥtiram : vénération, respect.

(3) Voir plus loin, p. 137.

Depuis l'instauration du Protectorat, ces privilèges matériels ont disparu par l'application du principe de la généralité de l'impôt. Toutefois, les zaouïas conservent avec soin et font renouveler leurs dahirs « d'iḥtiram » qui enjoignent à tous les fonctionnaires et serviteurs de S. M. de respecter et d'honorer les détenteurs de ces lettres chérifiennes.

Il n'existe pas à Mazagan de zaouïa maraboutique ou chérifienne.

Dans les Doukkala, il existe plusieurs zaouïas importantes parmi lesquelles il convient de mentionner en premier lieu celles des Qouaçem.

QOUAÇEM

Les Qouaçem constituent une famille maraboutique qui se prétend d'origine chérifienne. En réalité, l'ancêtre connu auquel les Qouaçem font remonter leur généalogie est Sidi Qacem, qui vivait à Aguergoun dans les Ouzguita (tribu située au sud de Marrakech) et qui mourut dans le Draa où il fut enterré à proximité du tombeau de Sidi Aḥmed ben Nacer.

Sidi Qacem eut un fils appelé ʿAli, né à Bou Heman dans les Doukkala. Sidi ʿAli eut quatre fils :

1° Sidi ʿOtman, dont les descendants habitent à Ouarar et Kridid, dans la tribu des Beni Helal (Doukkala). A Ouarar se trouvent trois « qobbas » qui abritent les tombes de Sidi Saʿid, Sidi Aḥmed ben Cherifa et de Sidi Oṯman. La zaouïa de Ouarar compte environ 160 membres. Elle comporte une petite mosquée et une école coranique;

2° Sidi Boubeker, dont la famille a des représentants aux Oulad Chebane, à la limite des ʿAbda et des Doukkala, sur

la route de Safi. La zaouïa des Oulad Sidi Boubeker comporte une qobba, celle de Sidi Sm'ain, dit Bou Cherbil, un oratoire et une petite mederça où l'on enseigne le Koran. Les membres de ce groupement sont au nombre de 150 environ et ont comme « khoddam » les Fera'na et les Oulad Aḥsine ;

3° Sidi M'ḥammed, dont le tombeau est à la zaouïa de Sidi Sm'ain, au 50e kilomètre de la route de Mazagan à Marrakech. A Sidi Sm'ain se trouvent les qobbas de :

1° Sidi Sm'ain ben Seyed ben M'ḥammed ;

2° Sidi bou 'Abdelli ould Sidi Sma'in ;

3° Sidi Aḥmed El-Moudjahid ould Sidi bou 'Abdelli.

Il existe à Sidi Sm'ain une mosquée et une petite école coranique. Le nombre des Qouacem de ce groupement est d'environ 200 ;

4° Sidi Brahim, dont les descendants ont formé une zaouïa dans les Oulad Fredj (Doukkala), au lieu dit « Moulay Tahar El-Qasmi ». Cette zaouïa comporte une qobba (celle de Sidi Brahim), une chapelle et une petite mederça. Elle compte environ 200 membres et a comme « khoddam » les Bezaoua, les Moualda, les El-Bayate et les Krifate. Non loin de la zaouïa se trouvent deux « qobbas » qui abritent les tombeaux de Sidi Sa'id ben Moḥammed et Sidi M'ḥammed ben Brahim, tous deux des Qouacem.

Le pacha de Mazagan, Si 'Allal El-Qasmi, fait partie de la troisième branche des Qouacem des Doukkala, dont il est le chef. Les Qouacem relèvent d'ailleurs du commandement de ce chef indigène.

Cette situation n'est pas sans soulever des difficultés au point de vue administratif. Toutefois, les inconvénients qui résultent de l'existence de petits groupes indépendants dans le commandement des autres caïds, n'ont pas nécessité jusqu'à présent la suppression de cette anomalie administrative.

Les Qouacem sont en général affiliés à la Confrérie des Naciria.

ZAOUÏET SAÏS

La zaouïa de Saïs se trouve dans les Oulad Mess'aoud, fraction des Oulad bou 'Aziz. Elle a été fondée sous le règne du Sultan Moulay Ismaïl, par Moulay Sma'in ben 'Abdesselam ben S'aid et son frère Sidi Sma'in. Moulay 'Abdesselam habitait à Tameslouḥt, au sud de Marrakech. Il était aveugle. Il vint dans les Doukkala avec ses deux fils, Moulay Sa'id et Sidi Sma'in, les installa à l'endroit où est édifiée la zaouïa et retourna à Tameslouḥt.

Moulay Sa'id, dit Bou 'O*t*man, eut deux enfants mâles : Moulay Idriss et Sidi 'Abdesselam.

Son frère Sidi Sma'in eut six enfants.

Moulay Tahar, caïd des Oulad Bou'Aziz du sud, est un des descendants de Sidi Sma'in.

Les descendants de Moulay 'Abdesselam ont formé trois groupes ou zaouïas :

1° Ez-Zaouïa El-Fouqania, des Oulad Sa'id bou 'O*t*man ;

2° Ez-Zaouïa El-Ouastania, dite de Sidi Moḥammed ben Aḥsine, fondée par cinq des fils de Moulay Sma'in. La zaouïa comprend une mederça où l'on enseigne le Koran avec ses commentaires ;

3° Ez-Zaouïa El-Taḥtania, dite des Oulad Sma'in, fondée par un des six enfants de Moulay Sma'in.

L'ensemble de ces établissements est connu sous le nom de Zaouïet Saïs, dont le « naqib » est actuellement le caïd Moulay Tahar Saïssi.

Les habous de la zaouïa sont inscrits sur les registres du « nadir » de Mazagan.

Les Ahel Saïs n'ont pas d' « ouerd », mais ils suivent

théoriquement la « tariqa » meslouḥïa (de Tamesslouḥt) (1) et qui est d'origine « chadlia ».

Les membres de la zaouïa se prétendent « chorfa ». Cette prétention n'est basée sur aucun fait sérieux. Ce qui est certain, c'est que les Ahel Saïs constituent une branche des « Amgharïne » d'origine çenhadja qui étaient installés à Tit, près de Mazagan, et à Moulay Bouch'aib d'Azemmour.

La zaouïa de Saïs a des « khoddam » en Doukkala et en 'Abda.

En 'Abda : Tamra et Oulad Zid.

En Doukkala : 1° Les Oulad Msellem, les Guediḥate et les Mouarit, ces derniers appartenant à la tribu des Oulad Bou Zerrara ;

2° Les Menagra et les Oulad Rebi' des Oulad 'Amor ;

3° Les 'Abada et les Oulad Sidi 'Ali ben Ghanem (des Oulad Bou 'Aziz).

Zaouïa des Qadamra. — A quelques kilomètres à l'ouest de Zaouïet Saïs se trouve la zaouïa des Qadamra dont le fondateur, Sidi 'Amor el-Qadmiri, fut enterré en Chaouïa chez les Ziaïda (XIIe siècle de l'Hégire). Les membres de ce groupe maraboutique sont au nombre d'une vingtaine. Ils n'ont ni méderça, ni « khoddam ».

Zaouïa de Sidi El-Guezzouli. — Cette zaouïa se trouve à 4 km. au sud de Zaouïet Saïs. Elle fut fondée par Moulay 'Abdallah ben Sassi, enterré à Tinifrit au sud de Marrakech. Ce groupement comprend quelques familles qui ont pour « khoddam » les Marrakchine des Oulad Douib.

Zaouïa de Sidi 'Abdallah ben Mess'aoud. — Cet établissement est situé entre Zaouïet Saïs et Sidi Sm'ain. Les membres de ce groupement sont environ quatre-vingts. Ils

(1) Tameslouḥt : zaouïa située à une quinzaine de km. au S.-O. de Marrakech.

se prétendent chorfa issus de Sidi Yaḥia ben Driss. La zaouïa comprend une qobba, une djamaʿ. On y enseigne le « fiqh (1) » et la grammaire. L'enseignement est dirigé par le Fqih Sidi Aḥmed ben ʿAbdallah, qui est un savant.

Zaouïa de Sidi Moḥammed ben Taibi. — Cette zaouïa est située à quelques kilomètres au nord-est de Zaouïet Saïs. Les membres de la zaouïa sont une vingtaine. Ils descendent de Sidi Messʿaoud ben Aḥsine. Ce sont moins des marabouts que des jongleurs qui parcourent le pays et donnent des séances de chant et de récitation en s'accompagnant du tambourin et de la flûte.

Zaouïa de Sidi Ghanem. — La zaouïa de Sidi Ghanem, qui se trouve à une quinzaine de kilomètres au nord de Zaouïet Saïs, a été fondée par Sidi Ghanem ben Aḥmed (première moitié du xııᵉ siècle de l'hégire), dit Bou Qobrine (l'homme aux deux tombeaux).

Cette zaouïa, plus ancienne que Zaouïet Saïs, comprend actuellement 70 membres. On y enseigne le Koran, la zaouïa a pour « khoddam » les Ḥiaïna, les Oulad Naceur et les Qaçaïbate. Les Ahel Sidi Ghanem n'ont pas d' « ouerd » particulier. Ils sont presque tous affiliés à la « tariqa » derqaouïa. La seule particularité à signaler est que les gens de Sidi Ghanem sont sujets à des manifestations épileptiques.

Zaouïa de Sidi Brahim ben Helal ed-Doukkali. — Cette zaouïa a été fondée par Sidi Brahim ben Helal au vıᵉ siècle de l'hégire. Elle a 7 à 8 « ḥofdane», d'ailleurs étrangers à la famille du fondateur.

Zaouïa de Sidi Aḥmed ben Mbarek. — A été fondée par Sidi Aḥmed ben Mbarek, fils de Sidi ʿAbderraḥman el-

(1) Fiqh : droit, jurisprudence.

Khamboubi er-Regragui, originaire du Sous. Ses descendants se prétendent « chorfa » Semlala.

Cette zaouïa ne comprend qu'une quinzaine de membres appartenant à la famille du fondateur. Elle a des khoddam chez les Oulad Aḥsine, les Oulad Douib et les Ḥechalfa.

Zaouïa de Sidi ʿAbdallah ben Youssef. — Cette zaouïa est située dans les Oulad Ghanem (Oulad Zina). Elle ne comprend que quelques « ḥofdane » étrangers à la famille de Sidi ʿAbdallah qui descendait de Moulay ʿAbdesselam ben Mechiche. Le tombeau de Sidi ʿAbdallah passe pour avoir la vertu de guérir les fous et les « possédés ».

Zaouïa des Ḥansala. — Les Ḥansala ont deux zaouïas dans les Oulad ʿAïssa. Ce sont les descendants du cheikh Youssef Aḥansal et du cheikh Saʿid Aḥansal (fin du XIe siècle et commencement du XIIe siècle de l'hégire). Le tombeau de Saʿid Aḥansal est à Marrakech. Leurs descendants en Doukkala, au nombre d'une vingtaine, prétendent être chorfa. Ils constituent une branche de la grande zaouïa ḥansalia qui se trouve au sud de l'Atlas.

Zaouïa des Oulad ben Iffou. — La zaouïa des Oulad ben Iffou se trouve à la limite de la tribu des Oulad ʿAmor et des ʿAbda. Les Oulad ben Iffou sont les descendants de Sidi ʿAbdelaziz ben Iffou et de son frère Sidi ʿAli, originaires du Ḥaouz, tribu des Ourika.

La zaouïa comprend actuellement les « qobbas » des deux fondateurs, une petite chapelle et une méderça où l'on enseigne le Koran.

Sidi ʿAbdelaziz, dit la tradition, avait le pouvoir de guérir diverses maladies, dont les maladies mentales. Actuellement il existe à la zaouïa de petites cellules qui servent à loger les malades. Elles sont presque toujours occupées. Les personnages notables de cette famille sont actuellement : le

Fqih Sidi Aḥmed ben Kerroum, qui est un moqaddem du groupe, et Si Moḥammed Ould Baghli.

Les Oulad ben Iffou forment quatre groupes :

1° Les gens de la zaouïa, qui sont au nombre de 120 environ y compris les « khoddam » étrangers ;

2° Les Ahel Timgret, dits Oulad Sidi 'Abdelaziz, qui forment un douar d'une quarantaine de tentes ;

3° Les Dehahja et les Tiour, qui comptent 140 tentes ;

4° Les Oulad Sidi 'Ali Moualine El-Koudia, qui forment quatre douars à quelques kilomètres de Souq El-Tnine de Gharbia, et qui comptent environ 200 tentes.

Ces quatre groupes sont installés dans la tribu des Oulad 'Amor Gharbia, à quelques kilomètres les uns des autres. La plupart des Oulad ben Iffou sont affiliés aux Derqaoua.

Zaouïa de Sidi Aḥmed ben Raḥḥal. — Cette zaouïa se trouve dans les Oulad Sbeita, à 6 km. environ à l'est des ruines d'El-Gharbia. Elle a été fondée par Sidi Aḥmed ben Raḥḥal, originaire du Sous. La zaouïa comprend une petite mosquée et une méderça où l'on enseigne le Koran. Elle n'a pas de « khoddam ». A quelque distance au nord se trouve la qobba de Sidi 'Ali ben Raḥḥal. Ce groupe comprend une trentaine de membres affiliés aux Derqaoua et a comme chef Sidi L'arbi Raḥḥali, moqaddem derqaoui, qui habite dans les Oulad Ghanem. Cette zaouïa n'est pas d'origine chérifienne.

Zaouïa de Sidi Bel-'Abbas ben A'mor. — Cette zaouïa se trouve dans les Oulad Fredj. Elle a été fondée par Sidi Bel-'Abbas, savant réputé qui avait réuni autour de lui un grand nombre de disciples venus de tous les points du Maroc. Sidi Bel-'Abbas a été pendant une partie de sa vie cadi de tous les Doukkala. Il était chérif des Oulad Bou Seba' (Idrissites). Il est mort sous le règne de Moulay 'Abderraḥman.

Zaouïa des Oulad Djerrar. — Les Oulad Djerrar ont une zaouïa dans la tribu des Oulad ʿAmrane. Ils se prétendent chorfa. Ils sont originaires de la tribu des Oulad Djerrar dans le Sous.

Zaouïa des Beni Deghough. — Les Beni Deghough, qui constituaient une puissante tribu berbère, ont fourni plusieurs personnages éminents par leur savoir ou leur piété. Il forment aujourd'hui un petit groupe maraboutique qui habite à la zaouïa des Beni Deghough, près du M'tal. Ils ne sont pas d'origine chérifienne.

Zaouïa des Cherqaoua. — Les Cherqaoua ont deux petites zaouïas, l'une située dans les Oulad Fredj, l'autre dans les Ḥaouzia. Ce sont les descendants de Sidi Mḥammed Charqi, dont le tombeau est à Bou Djaʿd (Tadla).

Zaouïa des Berqaoua. — Les Berqaoua forment un petit groupe maraboutique dans les Oulad Fredj. Ils descendent d'un saint personnage, dit Sidi el-Barka, disciple de Sidi Mḥammed Cherqi (de Bou Djaʿḍ).

Zaouïa des Mʿachate. — Les Mʿachate ont quatre zaouïas dans les Oulad Bou ʿAziz.

L'une d'elles est située chez les Oulad Zalim ; une autre se trouve à la limite des Oulad Bou ʿAziz et des Oulad Fredj ; une troisième est édifiée chez les Oulad Ḥassoun (Oulad Douib) et la quatrième aux Meḥarcha (Oulad Douib).

Ces quatre groupes maraboutiques descendent du cheikh Abou El-Ḥassan ʿAli Amʿachou, décédé à la fin du XIe siècle de l'hégire, et dont le tombeau se trouve dans les Chiadma de Mogador.

Les Mʿachate se prétendent « chorfa » des Oulad Bou Sebaʿ. Il est établi qu'ils sont Regraga d'origine.

Chorfa de Bou Sedra. — Il existe dans la tribu des Ḥaouzia d'Azemmour (fraction des Kramcha) un groupe de « chorfa » dits de Bou Sedra, descendants de Moulay ʿAbdesselam Ben Mechiche. Ces chorfa détiennent des dahirs chérifiens établissant leur descendance. Le groupe de Bou Sedra a pour ancêtre Sidi Aḥmed Ben Brahim qui, sur les conseils de son cheikh Laḥsen Ben Brahim, était venu de Marrakech s'installer à proximité de l'oued Oum Er-Rebiʿ, auprès d'une agglomération qui portait le nom de Mesguilda. La zaouïa de Bou Sedra comprend actuellement une mosquée, une petite méderça où l'on n'enseigne plus aujourd'hui que le Koran.

Dans le voisinage de la zaouïa existe une source réputée pour la pureté de son eau.

Les chorfa de Bou Sedra s'allièrent avec les gens du pays, les Kramcha; ceux-ci formèrent à leur contact une famille maraboutique qui constitue aujourd'hui une fraction de la tribu des Ḥaouzia (1).

Chorfa d'El Guern. — Les chorfa d'El Guern forment une petite zaouïa dans les Ḥaouzia. Leur origine chérifienne n'est pas contestable (2).

Zaouïa de Sidi Aḥmed Tounsi. — La zaouïa de Sidi Aḥmed Tounsi se trouve dans la tribu des ʿAounate. Elle a été fondée en 1234, sous le règne de Moulay Smaʿil par Si Tounsi Ben M'bark, originaire de la tribu des Oulad Bes-Sebʿa (fraction des Oulad Mbarek).

Sidi Aḥmed Tounsi était un « telmid » (disciple) d'Aḥansal. Il était venu s'installer dans la tribu des ʿAounate comme « mouderris » (professeur) et y avait ouvert une école.

Ses descendants prétendent que le Sultan Moulay Smaʿil

(1) et (2) Voir *dans le tome suivant :* Azemmour et sa banlieue.

ayant appris que leur ancêtre se distinguait par sa piété, sa vertu et son enseignement, lui aurait confié l'éducation de plusieurs de ses enfants et aurait fait édifier à la zaouïa quelques constructions dont il resterait encore des vestiges.

La famille de Sidi Aḥmed Tounsi se prétend, contre toute vraisemblance, d'origine chérifienne.

Les descendants de Sidi Aḥmed Tounsi prétendent que leur ancêtre avait confié à sa mère un bâton à l'aide duquel elle écartait un lion qui venait s'abreuver à la source où elle puisait de l'eau.

On attribue au tombeau de Sidi Aḥmed la vertu de guérir ou soulager les déments. Ses descendants rédigent des amulettes pour conjurer les sorts ou guérir de certaines maladies.

A vrai dire, cette zaouïa n'a jamais exercé d'influence dans la région. Tout au plus servait-elle d'asile aux familles des caïds qui, après la destitution du chef, étaient obligées de chercher un refuge temporaire.

Sidi Aḥmed Tounsi, chef actuel de la zaouïa, a été nommé caïd de la tribu des ʿAounate en 1912. De santé médiocre et de caractère indolent, il ne jouit pas d'une grande autorité sur ses administrés.

Le caïd Tounsi détient divers « dahirs » qui déclarent la zaouïa « meḥarera », c'est-à-dire indépendante des chefs indigènes et placée sous la protection du Makhzen.

Il existe à la zaouïa une petite bibliothèque dont une partie serait constituée par les livres laissés par le fondateur.

TRADUCTION

LOUANGE A DIEU !

(*Copie d'un dahir chérifien revêtu du grand sceau de Sa Majesté Chérifienne le Sultan Moulay El-Ḥassan, que Dieu le garde.*)

« Louange à Dieu l'Unique. Que le salut du Seigneur ainsi que Ses bénédictions soient répandus sur notre Prophète Moḥammed. *Amen.*

Objet du dahir.

« Nous, El-Ḥassan Ben Moḥammed, par la grâce de Dieu et la protection du Prophète, puisse Dieu en illustrer le nom, déclarons par le présent dahir (que Dieu le bénisse) ce qui suit :

« Par la volonté et la puissance de Dieu, nous renouvelons par le présent dahir à nos cousins les chorfa Ej-Joutiine de Ḥammam Ej-Jedid, résidant tous à Mekinez et à Fez, les privilèges qu'ils tiennent d'un dahir antérieur émanant de notre feu père (que son nom soit sacré, que Dieu purifie son âme).

« Conformément aux précédents dahirs qui furent remis par les chorfa nos illustres aïeuls (que leur âme soit sacrée dans le royaume du Seigneur), nous remettons le présent

dahir aux intéressés ci-dessus dénommés pour faire valoir leurs droits au titre de chorfa.

« Nous reconnaissons en outre que les bénéficiaires sont bien de notre généalogie et de notre descendance et sont par le présent autorisés à faire valoir leurs droits.

« Conformément aux coutumes et traditions de nos prédécesseurs, nous donnons entière liberté aux bénéficiaires du présent de distribuer l'aumône légale qui consiste en « ʿachour » (impôt sur les céréales) et « zakat » (impôt sur les animaux), etc., aux personnes qu'ils jugeraient être dans la nécessité et l'indigence sans qu'aucune opposition puisse être faite au sujet de la répartition de cette aumône.

« Nous invitons tous nos fidèles serviteurs fonctionnaires de Notre empire et leur donnons l'ordre formel de se conformer rigoureusement aux dispositions du présent dahir et d'en respecter strictement la teneur.

« Écrit le 8 rajab, année 1291. »

C. — TOMBEAUX ET SANCTUAIRES

Le nombre des sanctuaires (siyed, qobba, ḥaouch, m'zara (1), etc...) qui existent dans la circonscription des Doukkala est de plusieurs centaines. L'origine de la plupart des personnages à la mémoire de qui ils ont été élevés est inconnue. La date de leur mort est ignorée. Souvent aussi leur véritable nom est oublié et remplacé par un surnom:

Sidi Bou ʿAtrous, l'homme au bouc;

Sidi Moul El-Ḥaouli, l'homme au mouton;

Sidi Bou Qnadel, l'homme aux lampes.

Il ne peut être question ici de chercher à identifier tous ces santons oubliés et de rétablir leur biographie.

Ce chapitre n'est guère que l'énumération d'une partie des sanctuaires des Doukkala. Pour certains d'entre eux, il a été possible de recueillir auprès des indigènes quelques renseignements qui ne doivent pas être considérés comme toujours exacts, car les « fqih » consultés ont une tendance à suppléer par l'imagination à leur défaut de documentation.

La plupart des sanctuaires importants sont placés sous

(1) « Siyed » : maître, seigneur, dans le sens de saint personnage.
« Qobba » : coupole qui abrite un tombeau.
« Ḥaouch » : murette, haie qui entoure un tombeau.
« M'zara » : lieu de pèlerinage.

la garde de surveillants (ḥofdane) qui veillent à leur entretien et recueillent les offrandes des visiteurs.

Les sanctuaires sont des «ḥoroum» (lieux d'asile) où peuvent se réfugier les malfaiteurs et même les criminels. En principe, les «ḥoroum» sont inviolables et les sultans eux-mêmes étaient tenus de les respecter. On ne cite guère de dérogations à cette règle.

Cependant, quand le Makhzen veut se saisir d'un malfaiteur réfugié dans un lieu d'asile, il donne des ordres aux « ḥofdane» du sanctuaire qui essaient de persuader le réfugié de sortir du «ḥorm (1) ». Si les surveillants ne réussissent pas par la persuasion, ils s'efforcent d'effrayer le criminel en lui faisant entrevoir que des mesures de représailles seront prises contre sa famille. Enfin, si le réfugié résiste à ces arguments, on ne lui donne que les aliments strictement nécessaires à son alimentation et on l'empêche de communiquer avec qui que ce soit.

Il est rare que cette «mise au secret» reste sans effet. Privé de nouvelles de sa famille, le réfugié tente de s'enfuir. Une surveillance incessante étant exercée sur lui, il ne manque pas d'être pris dès sa sortie du « ḥorm ».

Lorsque le sultan veut faire sortir d'un «ḥorm» un réfugié, il lui envoie son propre chapelet et le livre dit «Dalil el-Khirat», car la personne munie de ces deux objets est inviolable.

Les gens qui se réfugient au sanctuaire de Moulay Idriss, à Fez, peuvent en sortir munis de la planchette à écrire (louḥa) qui appartenait, paraît-il, à Moulay Idriss.

Les indigènes se défèrent souvent le serment dans un sanctuaire. Dans les Doukkala, c'est au tombeau de Moulay 'Abdallah que le serment solennel est prêté. Les «ḥofdane (2) » délivrent d'ailleurs à la partie à qui le serment est déféré un acte constatant que cette formalité a été

(1) Ḥorm, pl. ḥoroum : endroit sacré, par ext. lieu d'asile.
(2) Ḥafed, pl. ḥofdane : gardien, surveillant.

remplie. La tradition rapporte qu'il advient que l'auteur d'un faux serment est puni dans l'année, par la privation de la vue. Les gens de bonne condition préfèrent perdre un procès, subir une sanction, plutôt que de se libérer d'une accusation par un faux serment.

SANCTUAIRES SITUÉS DANS LES QOUACEM, COMMANDEMENT DU PACHA SI ʿALLAL BEN BRAHIM QASMI

Les sanctuaires les plus importants sont ceux de:

Sidi Saʿid ben Mḥammed ben ʿAli Qasmi, qui joua un rôle important dans la guerre contre les Portugais à Mazagan en l'année 1033 de l'Hégire. C'était un savant. Il appartenait à l'Ordre (Confrérie) des Djazoulia (Qobba)(1).

Sidi Moḥammed ben ʿAli ben Otman Qasmi, décédé en 1141 de l'Hégire. Il appartenait à l'Ordre des Djazoulia (Qobba).

Sidi Moḥammed el-Ouʿadoudi Qasmi, décédé en 1262 (Ḥaouch).

Seyida Reqyia el-Qasmyia (Ḥaouch).

Moulay ʿAli, Chérif Idrissi, jouit dans le pays d'une grande vénération (Nouala, chaumière).

Sidi ʿAbd el-ʿAli Senhadji, ben Aḥmed ben ʿAli, décédé en l'année 1019 (Nouala).

Si ʿAli bel-Khiath, étranger au pays, décédé en 1273 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sidi Smaʿil bou Sedjʿa Qasmi, fondateur de la zaouïa de

(1) Voir note au début du chapitre. La mention de chaque sanctuaire sera suivie d'un des mots : *qobba, ḥaouch, nouala*, suivant que la tombe est abritée par une coupole, entourée d'une murette ou d'une haie ou protégée par une hutte, une chaumière.

Sidi Sma'il, a été l'élève du cheikh M'ḥammed ben Nacer Dra'i. Était très savant, très pieux et guerrier. Décédé en l'année 1094 de l'Hégire (Qobba).

Sidi ben 'Abdallah, fils de Sidi Sma'il, plus connu sous le nom de Bou 'Abdelli, décédé en 1127 de l'Hégire (Qobba).

Sidi Brahim ben Aḥmed Qasmi, décédé en 1278 de l'Hégire (Qobba).

Sidi 'Abd er-Raḥman Bouzeid, plus connu sous le nom de Bouzeid. On prétend qu'il descend des Beni Amghar. Décédé en 1155 de l'Hégire (Qobba).

Sidi Sma'il ben 'Ali el-Qasmi, décédé en l'année 1213 de l'Hégire (Qobba).

Sidib ou Quenadel. Était un des plus riches de son temps. Décédé en l'année 1054 de l'Hégire (Ḥaouch).

Seyida 'Aïcha Bent Bou-Beker Doukkalia, fille de Sidi Sma'il, fondateur de la zaouïa du même nom, décédée environ quatre ans après son père (Ḥaouch).

Sidi Mḥammed Soussi, plus connu sous le nom de Moulay ech-Chou. Originaire des Beni Maguer Doukkala, décédé en l'année 1122 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sidi 'Ali ben 'Abdallah Qasmi, savant, homme de bien, pieux, vivait au XIIIe siècle de l'Hégire (Ḥaouch).

Sidi Zali ben 'Abd er-Raḥman, plus connu sous le nom de Qadhi Ḥadja. D'origine berbère, Regraga, décédé en l'année 714 (Ḥaouch).

Si Bou'alem ben 'Abd er-Raḥman. On prétend qu'il est chérif sba'ï, mais la chose n'est pas certaine. Décédé en l'année 1134 de l'Hégire (Qobba).

Si 'Abd er-Raḥman ben 'Ali Sanhadji, originaire des Berbères Sanhadja. Était très savant. Décédé en l'année 948 de l'Hégire (Qobba).

Sidi Ṭahar ben Driss ben 'Amer. Chérif Idrissi, plus connu sous le nom de « Serakh », décédé en l'année 725 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sidi Moḥammed el-Feḥal ben Moḥammed ben Yaḥia Doukkali el-Mouchtermain, originaire du Sous, décédé en l'année 1138 de l'Hégire (Qobba).

Sid Moḥammed ben 'Azzouz el-Baḥbouḥi, pieux érudit, décédé en l'année 1228 de l'Hégire (Qobba).

Sid 'Abdallah ben el-Faria, savant illustre, très pieux (Ḥaouch).

Sid 'Abd ej-Djelil ben Mimoun, plus connu sous le nom de Regragui, originaire des Berbères Ahzeadja, décédé en 536 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sid 'Ali ben Ḥamida, chérif idrissi, décédé en 1208 de l'Hégire (Qobba).

Sid bou Qandil Regragui, dont le nom véritable est Aḥmed ben 'Abderraḥman, décédé en l'année 633 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sid Moḥammed Moulay ed-Dra'ï Regragui, fils de Yaḥia ben 'Ali, décédé en 844 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sid Cha'ib ben 'Abdallah er-Regragui. Decédé en l'année 422 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sid Moḥammed el-La'rabi, originaire de la tribu arabe des Beni Djaber. On prétend qu'il est fils de Si Cha'ib ben 'Abdallah. Décédé en l'année 1142 de l'Hégire.

Sid 'Abdelmalek er-Regragui. Était le compagnon de Moulay Bou'azza, décédé en l'année 580 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sid Moḥammed ben 'Ali el-'Aṭṭioui. Professeur de Koran. Décédé en l'année 1184 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sid 'Abdallah el-Kamel. Connu dans le peuple sous le nom de ben R'Kamel. A assiégé les Portugais dans leur citadelle de Mazagan. Décédé en l'année 926 de l'Hégire (Qobba).

Sid Messa'oud el-Maghari, savant érudit dont l'origine remonte au cheikh Youssef ben Cheikh Amghar. Décédé en l'année 864 de l'Hégire (Qobba).

Sidi 'Ali Chetouan-es-Sabiḥ, originaire d'Algérie. Les gens se rendent en pèlerinage à son tombeau pour lui demander de faire pleuvoir. Décédé en l'année 715 (Ḥaouch).

Sid bou Ḥaddou, originaire des Arabes Houzil de la région des ʿAbda. Vivait au XIIe siècle (Qobba).

Sid Chaʿib ben Aḥmed ben ʿAbdelqader Sanhadji, descendant du cheikh Moulay Bouchʿaib enterré à Azemmour. Érudit, soufi, écrivain. Décédé en l'année 700 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sid el Baïn Regragui, dont le nom véritable est ʿAli ben ʿAbdallah, adepte de Sidi ʿAli en-Nour. Décédé en l'année 544 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sid Ṣalaḥ, de la tribu arabe d'Ourdigha. Vivait au XIe siècle de l'Hégire (Ḥaouch).

Fequih Sid Moḥammed ben ʿAbdelqader Fardji el-Ḥamdani, fut cadi sous le règne du Sultan Moulay Ḥassan. Était d'une grande piété et très instruit (Ḥaouch).

Sid Ṭahar ben ʿAli Qasmi. Était une des plus étonnantes créatures de Dieu en fait de bien, de piété, de droiture. Il appartient à la fin du XIIIe siècle (Qobba).

Sid Aḥmed bed Khadra Qasmi (Ḥaouch).

(Tous ces saints Qouacem sont du XIIe siècle de l'Hégire. Ils sont apparentés aux Beni Amghar, descendants de ʿAli l'Ḥassen ben ʿAbdelʿadhim ben Cheikh Amghar el-Kebir. Ce sont des chorfa idrissites, descendants du chérif ʿAbdallah ben Idris ben Idris.)

Sid ʿAli ben Aḥmed Deghoughi, originaire de la tribu berbère des Beni Deghough. Décédé en l'année 1013 de l'Hégire (Ḥaouch).

Sid Moussa ben ʿAmran, saint, pieux, grand savant. Mouchtaraïi d'origine berbère. Décédé en l'année 617 de l'Hégire (Qobba).

Sidi Smaʿil Moul-ʿAlam. Originaire de la région des Doukkala, de la tribu qui était connue sous le nom de Mouchtaraïa ou Mouchanzaïa. Vivait au XIIe siècle de l'Hégire (Ḥaouch).

SANCTUAIRES SITUÉS DANS LA TRIBU DES OULAD FREDJ ABDELGHENI.

Sidi Messa'oud ben Ḥassin, situé au Souk el-Ḥad des Oulad Fredj. Chérif Idrissi. Possède un pouvoir sur les démons et les mauvais esprits (Qobba).

Sidi Ḥassin, père de Sidi Messa'oud ben Ḥassin, situé à Bou La'ouane (Qobba).

Sidi 'Abderraḥman, grand-père de Sidi Mess'aoud ben Ḥassin (Qobba).

Sidi Moussa. Situé aux Oulad N'am, près de la source dite « Talemset » (Qobba).

Sidi Moḥammed bel Meknassi. Situé à la zaouïa de Sidi el-Ghazi el-'Amari. Dévoilait l'avenir. Originaire des Aḥmar. Petit-fils de Sidi 'Ali ben Nacer el-Ḥamri (Qobba).

Sidi M'ḥammed ben Moumen. Situé à la zaouïa de Sidi bel 'Abbas ben 'Omar el-Khalfi, chérif Seba'ï, fqih, savant professeur (Qobba).

Sidi 'Amara el-Ḥadj. Situé à proximité de la Qasba de Bou La'ouane, sur les berges de l'Oum er-Rebi'. Chérif descendant de Moulay Idriss. Les indigènes prétendent que l'on entend, la nuit, dans la Qobba, des sons de tambourin. Il existe encore de nos jours de ses descendants.

Sidi Aḥmed ben Sellam. Situé aux Oulad Zalim, fraction des Oulad Zid. Homme de bien, pieux, son tombeau est très visité et on y prête serment. On prétend que jamais aucun oiseau ne se pose sur sa Qobba.

Sidi M'ḥammed Senhadji. Situé aux Oulad N'am. On prête serment sur son tombeau. Appartient au groupe des Sanhadja qui étaient en Doukkala (Qobba).

Sidi 'Ali ben Youssef. Regragui. Guérit les maladies de cœur, les oppressions.

Sidi M'Ḥammed Ṭahar. Situé aux Oulad 'Amara et aux Aḥlef, visité par de nombreux malades atteints du mal dit « el-ḥaï », tumeur (?) (Qobba).

Sidi bel 'Abbas. Situé aux Chelafḥa, fraction des Oulad Cheikh. On prétend qu'il est originaire des Aḥmar et qu'il était serviteur de Sidi 'Ali ben Nacer el-Ḥamri (Qobba).

Sidi bou Brahim. Situé aux Oulad N'am. Saint très honoré. Certaines nuits on entend, dans son tombeau, des voix. Il calme les oppressions et guérit les maux de cœur.

Sidi bou Fera'ous. Situé aux Oulad 'Ali Ahel es-Saḥel guérit les enfants du mal dit « j'ada ».

Sidi Moussa. Situé aux Moussaoua, fraction des Oulad Cheikh. Son tombeau, très ancien, est l'objet de pieux pèlerinages. L'histoire de ce saint s'est perdue au cours des siècles.

Sidi Mḥammed l''Ajel. Situé aux Moussaoua. Fraction des Oulad Cheikh. Son tombeau est l'objet de pieux pèlerinages.

SANCTUAIRES SITUÉS DANS LA TRIBU DES 'AOUNAT

Sidi Ḳassem, originaire des Regraga.
Sidi Ṭahar, —
Sidi Moḥammed el-Ḥadj, —

Dans cette tribu existent une cinquantaine de petits sanctuaires élevés sur la tombe de personnages dont l'origine est le plus souvent inconnue.

SANCTUAIRES SITUÉS DANS LA TRIBU DES OULAD 'AMOR

Sidi M'ḥammed bou Lanouar Ech-Chleuḥ.

Sidi Laḥbib ben Aḥmed, originaire des Beni Khlef.

Sidi Ma'roufi, originaire des Oulad Sidi Raḥḥal (Zemran).

Sidi 'Abdesselam, originaire des Regraga.

Sidi el-Bosri ben Aḥmed, originaire des Sanḥadja.

Sidi Ṭahar ben Aḥmed, frère du précédent.

Sidi Sa'id, origine inconnue.

Sidi M'ḥammed Nadour, origine inconnue.

Sidi Laḥsen ben Bou'azza, originaire des Ouled Sidi Bou'Anan.

Sidi 'Ali Moul El'alam, originaire des Regraga.

Sidi Moḥammed ben 'Abdallah Amghar, descendant de Moulay 'Abdallah, de Mazagan.

Sidi Moḥammed Sanḥadji, originaire des Sanḥadja.

Sidi Moussa, originaire des Oulad bou Zid, Doukkala.

Sidi bou Sḥab, originaire des Aḥmar.

Sidi ben Ḥamdoun, originaire de Ouezzan.

Sidi 'Abdallah ben Moussa, originaire des Oulad Sidi bou 'Anan.

Sidi Aḥmed ben 'Abdesselam, originaire des Seksioua (Sous).

Sidi M'ḥammed ou Gherab, originaire du Sous.

Sidi Qassem, originaire des Zemamra.

Sidi Mbarek Moul Nouala, originaire des Regraga.

Sidi S'ada Regragui.

Moulay Ḥasin ben 'Ali, originaire du Dades.

Sidi Moḥammed bou Lanouar Regragui.

Sidi Aḥmed bel Qassem, descendant de Sidi Moḥammed ben Manṣour, originaire du Gharb.

Sidi bel ʿAbbes ez-Zanzoun, descendant de Sidi Moḥammed ben Manṣour, originaire du Gharb.

Sidi Moḥammed ben Yaḥia, originaire de Saguiet-el-Ḥamra.

Sidi ʿAbdallah, originaire de Saguiet-el-Ḥamra.

Sidi Moḥammed ben ʿAbdallah, originaire de Saguiet-el-Ḥamra.

Sidi Qadi Ḥaja, originaire de Saguiet-el-Ḥamra.

Sidi Moḥammed el-Mfeddel, enseveli dans la medina de Gharbia. Origine inconnue.

Lalla Mennana Cherḳaouia, descendante de Sidi Moḥammed Cherḳaoui, de Boujʿad.

Sidi Moḥammed Labied, originaire des Beni Sbaʿ, ancien cadi de la tribu.

Sidi ʿAbdelʿaziz ben Iffou, originaire du Ḥaouz, tribu des Ourika.

Sidi Mḥammed ben ʿAbdallah Moul Chaḳour, descendant de Moulay ʿAbdallah Amghar, près de Mazagan.

Sidi Youssef ben ʿAbdallah, originaire de la zaouïa Naciria de Tamegrout.

Une trentaine d'autres sanctuaires, ne présentant guère d'intérêt, existent sur le territoire de la tribu des Oulad Amor.

SANCTUAIRES SITUÉS DANS LA TRIBU DES OULAD ʿAMRANE

Sidi Moussa ben Moḥammed ben ʿAli, originaire des Oulad Djerrar.

Sidi Laḥsen, originaire des Oulad Djerrar.

Sidi Moḥammed ben ʿAbdallah, originaire des Oulad Djerrar.

Sidi Moul er-Rouida, originaire des Oulad Djerrar.
Sidi Salaḥ, originaire des Oulad Djerrar.
Sidi Ḥïat, originaire des Oulad Djerrar.
Sidi Thami bel-Ma'ti, originaire des Beni Dghough (Doukkala).
Sidi el-Ghezouani bel-Ḥadj, originaire des Beni Dghough.
Sidi el-Ḥadj L'arbi, —
Sidi Mansour ben Ḥoumin, —
Sidi Ḥarmat Allah, originaire des Beni Sba'.
Sidi bou Qandil, —
Sidi Legtati, —
Sidi Raḥḥo, —

SANCTUAIRES SITUÉS DANS LA TRIBU DES OULAD BOU ZERRARA

Sidi bou el-Barakat Regragui.
Sidi Mḥammed er-Regragui.
Sidi 'Abd-el-'Aziz Regragui.
Sidi 'Aïssa el-Helali.
Sidi Moḥammed Touati.
Sidi el-Baïn er-Regragui.
Lalla A'ïcha er-Regraguïa.
Sidi bou Mḥammed er-Regragui.
Deux sanctuaires dits « Ridjal Dahra ».
Sidi 'Allal er-Regragui.
Sidi 'Aïssa et-Talbi.
Sidi Laḥsen et-Talbi.
Sidi Kebabou el-Bouḥiaoui.
Sidi 'Ali ben 'Ameur el-Amghari.
Sidi Raḥḥal, du M'ṭal.
Sidi Mghar el-Meghari.

Sidi el-Baghdadi ech-Cherkaoui.
Sidi Ahmed el-Hadj el-Mesnaoui.
Sidi ben Nour Doukkali, VIe siècle de l'Hégire.
Une quarantaine d'autres tombeaux de personnages vénérés sont signalés dans la tribu des Oulad bou Zerrara.

SANCTUAIRES DES OULAD BOU'AZIZ

(**Oulad Douïb**).

Moulay Isma'il, chérif, savant remarquable et très pieux. Il a été longuement parlé de lui par les chronologistes de son époque. Moulay Isma'il est l'ancêtre bien connu de la famille des Amgharyine. Sa généalogie remonte jusqu'à Moulay 'Abdallah sans contestation possible. Mort en 436 (J.-C. 1045). Qobba. Zaouïa de Tit.

Abou Dja'far Ishaq, fils du précédent, a accompli d'innombrables miracles. Il a été le premier cheikh de Moulay Bouch'aib Ayyoub es-Saria, enterré à Azemmour. Mort en 475 (J.-C. 1083). Qobba. Zaouïa de Tit.

Abou 'Abdallah ben Ahmed, fils du cheikh Abou Dja'far Ishaq. Ce personnage aurait été un prodige de science. Sept de ses fils sont qualifiés « les sept Pôles (Aqtab) de la Science et de la Religion ». Il a conduit plusieurs disciples à la sainteté. On venait le consulter des régions même les plus lointaines. La plupart des saints du Sahel sont ses disciples, ceux de ses fils ou de ses petits-fils. Il est communément appelé Moulay 'Abdallah. Il porte le surnom berbère d'Amghar. Qobba. Mort en 537 (J.-C. 1143). Zaouïa de Tit.

Abou Mohammed 'Abd el-Khaleq, fils du cheikh Abou 'Abdallah Mhammed Amghar. Il est un des sept pôles. Ce

personnage était d'une science très étendue, surtout en matière de rite malékite. Est enterré avec son grand-père Abou Djaʿfar Isḥaq. Il est appelé communément Sidi el-Khammar. Mort en 580 (J.-C. 1185). Qobba. Zaouïa de Tit.

Moulay Abou-Yaʿqoub Youssouf, fils du cheikh Abou ʿAbdallah Mḥammed Amghar et frère de Abou Moḥammed ʿAbd el-Khaleq. C'était un homme de haute valeur par sa science, sa sainteté et ses bonnes œuvres. Il a accompli divers miracles et formé plusieurs saints disciples. On dit que 1.500 fidèles prièrent pour lui à sa mort. Il est communément appelé Moulay Yaʿqoub, mais son nom véritable est Youssouf et sa *kounia* (surnom) Abou Yaʿqoub. Il est mort en 614 (J.-C. 1218). Qobba.

Abou ʿAbdallah Moḥammed Ben Mḥammed el-Fezzani du Fezzan en Tripolitaine. Était un disciple de Moulay Abou Yaʿqoub Youssouf. Il n'appartient pas à la famille des Amghariyine. Il est appelé communément Sidi ʿAbdallah el-Fezzani. De nombreuses erreurs ont été commises sur son compte par les hagiographes. Il est mort en 617 (J.-C. 1220) à l'âge de plus de 70 ans. Qobba. Zaouïa de Tit.

Sidi Moḥammed ben Amr es-Senhadji. Ce personnage n'appartient pas aux Berbères Senhadja, comme son nom l'indiquerait, mais aux Doui Manṣour, Arabes Mʿaqil du Sahara. Il vint à Tit pour y étudier les sciences et s'initier à la théologie sous la direction de Sidi ʿAbd en-Nour. Mort en 808 (J.-C. 1046). Zaouïa de Tit.

Sidi bou Qnadel. — Le véritable nom de ce personnage est ʿAbd es-Salam ben Aḥmed ben ʿAbd el-Moumen ben Abid Zaïdi ʿAbd-er-Raḥman ben ʿAli ben ʿAbd-el-ʿAdhim ben Ech-Cheikh Amghar. Certains de ses disciples, se rendant fréquemment auprès de lui dans sa caverne, trouvaient cette caverne tout illuminée, bien qu'il n'eût pas de lampes, d'où son surnom Bou Qnadel, l'homme aux lampes. Mort au milieu du VIIIe siècle (J.-C. 1350). Ḥaouch. Zaouïa de Tit.

Les Sayidat Oumhat el-Qenabech. Elles sont d'origine chérifienne et de la descendance du cheikh Amghar. Elles moururent de la peste qui ravagea le monde vers le milieu du VIIe siècle (J.-C. XIVe). Elles étaient encore vierges et c'est ce qui leur valut le surnom d'Oumhat el Kenebach. Elles étaient au nombre de quatre : Reqia, Oum Keltoum, Bassa et Oum el-Kheir. Zaouïa de Tit.

Sidi Moḥammed el-Ḥajjam, de son vrai nom 'Abd-Allah. Sa *kounia* est Abou Moḥammed. Contrairement aux assertions de certains hagiographes, ce personnage appartient à la famille des Amghariyine. Il a participé à plusieurs expéditions en Espagne sous le règne du sultan Abou Youssouf Yaqoub 'el-Youssoufi. Le surnom d'El-Ḥajjam, le poseur de ventouses, lui est venu de ce qu'il frappait ses adversaires à l'endroit de la nuque où on pose les ventouses. Mort en 745 (J.-C. 1345). Ḥaouch. Zaouïa de Tit.

Sidi Bou Qnadel, de son vrai nom 'Abd-Allah ben Ouidjalan. Originaire de la ville d'Aghmat ; contemporain du cheikh 'Abd el-Jelil ben Ouidjalan el-Ouriki el-Aghmati et du célèbre Abou Nour 'Abd-Allah ben el-Maris Aghmati ed-Doukkali. Mort en 553. Ḥaouch. Zaouïa de Tit.

Sidi Bou Gharirin, de son vrai nom Oualjout ben Rafout (ou Rabout) ; originaire des Mouchtaria, tribu berbère établie en Doukkala et dont il ne reste que quelques débris. Il est mort en 613 (J.-C. 1216). Ḥaouch. Chez les Guenadla.

Sidi Ism'ail Moul el-'Ain, dont le nom authentique est Isḥaq ben Isma'il ben Abd-el Ḥalim, originaire des Mouchtaraïa ; mort en 691 (J.-C. 1292). Ḥaouch. Chez les Seraḥna.

Sidi el-Khadir, de son vrai nom Aḥmed ben Yaḥia ben Ibrahim. Ce personnage était des Arabes Beni Jaber. Mort en 974 (J.-C. 1567). Ḥaouch chez les Seraḥna (Oulad Ḥassoun).

Sidi Qanoun. Ce personnage vivait au XIe siècle (J.-C. XVIIe) et était contemporain de Sidi el-Qasmi, père du célèbre Sidi Isma'in. Il joignait à la sainteté une grande bra-

voure ; participa à divers combats contre les Portugais. Qobba chez les Deroussa.

Sidi Abou el-Chouraba, de son vrai nom Faria ben Aḥmed ben Ech-Cheikh. Appartenait aux Arabes Moqaddem venus en Doukkala et en Tamesna à la fin du vi^{e} siècle H. (xiie siècle J.-C.) en même temps que les ʿAcem, les Sofyan, les Khlot et les Jochem. Ḥaouch chez les Deroussa.

Sidi Bou Qnadel, de son vrai nom Malek ben Malek ben Abil ʿIzz. Appartenait aux Arabes Hymyarites des Beni Hatith ben Kaʿb. Ce personnage a été sans rival, à l'époque, pour la science et la sainteté. Haouch chez les Deroussa.

Sidi Qassem et Sidi ʿAbbou ben Mahadir. Le premier était originaire de l'ancienne ville de Dar dans le Tadla, centre d'études diverses et d'enseignement religieux. Il appartenait ethniquement aux Masmouda de l'Atlas. Son père s'appelait ʿAbdelqader. Sidi Qassem est mort en 635 (J.-C. 1257). Quant à ʿAbou ben Mahadir, il est entièrement inconnu des auteurs et de la tradition.

Sidi ʿAbd Er-raḥman Doukkali, descend du grand saint Abou Inour ben Ouakres Ed-Doukkali, dont il est séparé par quatorze ancêtres et qui est enterré au souk Et-Tléta. Il est mort en 969 (J.-C. 1562). Ḥaouch chez les Ghenimïn.

Sidi Yaḥia el-Ouhari, dont le nom complet est Ech-Cheikh Abou Zekarya ben Moḥammed ben Abi el-Qacem. Ce personnage appartenait aux Berbères Harouaran. Venu en Doukkala, il y grandit et épousa la fille d'un chef arabe des Jochem ; à la mort de son beau-père, il hérita de la qualité de chef, mais il renonça bientôt à l'exercer pour se consacrer au culte de Dieu. Il mourut en 717 (J.-C. 1317). Son tombeau est encore l'objet d'un grand pèlerinage, où l'on vient de loin. Qobba.

Sidi Mansour, mort en 773 (J.-C. 1274). Était originaire de la puissante tribu berbère des Maçougha (Maçmouda) qui a donné naissance au Mehdi Ibn Tourmert. Ḥaouch chez les Oulad Djamaʿ (Oulad Naqar).

Sidi M'ḥammed el-ʿAnaïa. Maître d'école ; mort en 1073 (J.-C. 1663). Ḥaouch chez les Oulad Djamaʿ (Oulad Naqar).

Si Aḥmed Es-Soussi, fils de Mḥammed ben Yaʿqoub. Appartenait aux Berbères Jazoula, ou, à ce qu'on prétend, aux Arabes installés dans cette tribu. Mort en 776 (J.-C. 1374). Ḥaouch chez les Oulad ʿAtou (Oulad Ismaʿil).

Sidi bou Median. Fils d'ʿAbd-er-Rezzaq. Appartenait aux Cenhavja d'Azemmour. Sidi bou Median a été un grand voyageur et a visité presque le monde entier : l'Afrique, l'Asie Mineure et Orientale avec ses îles, et une grande partie de l'Europe. Au cours de ses voyages, il se rencontra à Jilan, en Perse, avec Moulay ʿAbdelqader el-Jilali, qui aurait suivi son enseignement. Sidi bou Median est mort en 497 (J.-C. 1104). Ḥaouch chez les Oulad ʿAtou (Oulad Ismʿaïl).

SANCTUAIRES DES OULAD BOU ʿAZIZ

Fraction des Oulad Ḥassine.

Sidi Aḥmed El-Badaoui : ses ancêtres, originaires des Seraghna, étaient venus en Doukkala au milieu du XIe siècle. Son père se nommait Yʿala ben Moumen. Ce sont des Chorfa idrisites des Seraghna. Ce saint est mort en 1177. Ḥaouch dans le cimetière des Mʿatga.

Sidi El-Bahloul : son nom est M'ḥammed ben Aḥmed ben ʿAbdelqader El-Ourdighi, de la tribu arabe connue sous le nom de Ourdigha, située à l'extrémité de la Tamesna. Mort en 934 H. Ḥaouch.

Sidi Bouchʿaib : originaire de la Ḳaria des Iliskaoun, encore aujourd'hui connue en Doukkala. Il vivait à la fin du VIIIe siècle et est mort en 800 H. Ḥaouch aux Mʿatga.

Sidi El-Mokhfi : Regragui d'origine. Sa famille était venue depuis longtemps de son pays d'origine, les Chiadma. Ce saint est mort en 873 H. Son père se nommait Ibrahim ben Yasin. Ḥaouch aux M'atga.

Sidi 'Abdallah : des Oulad Beral, qui étaient les chefs des Cenhadja d'Azemmour et des Doukkala. Son père se nommait 'Ali ben Aḥmed ben Yaḥia. Mort en 815 H. Ḥaouch aux M'atga.

Sidi Moḥammed El-Ghandour : originaire des Doukkala, des Beni Maguer. Son père se nommait Youssef. C'était un savant et un homme pieux. Il connaissait les dix lectures du Koran. Mort en 531 H. Ḥaouch aux M'atga.

Lalla Maïmouna El-Mouchtaraya des Doukkala. Son père se nommait Ould Joud ben Oua'doud. Elle a adoré Dieu pendant longtemps au Ribat de Sidi Chakir et fit de nombreux miracles. Morte en 435. Ḥaouch aux M'atga.

Sidi M'ḥammed bel 'Arbi : c'est Abou 'Abdallah ben 'Ali ben Aḥmed ben El-'Arbi des Arabes Riaḥ Banou Hilal, venus au Maghreb avec les Banou Jochem au milieu du vi^e siècle. Mort en 818. Ḥaouch aux M'atga.

Sidi Ḥammam : Berbère Maçmoudi. Son père se nommait Abou Ranakout et tirait son nom d'une plante ainsi nommée en langue des Maçmouda. Il était disciple du cheikh Abou Zakaria Yaḥia El-Asouad, lui-même disciple du cheikh Abou Cho'aib Saria (Moulay Bouch'aib d'Azemmour). Il est mort en 590. Ḥaouch aux M'atga.

Sidi ben Ḥassan : chérif idrissi Zerrouqi. Mort en 424 H. Ḥaouch aux Ourarda.

Sidi Moḥammed ben 'Abdallah : chérif Amghari. Son origine remonte au cheikh Sidi Yaḥia En Niyar. Mort en 1015. Ḥaouch aux Kouara.

Sidi 'Ali ben M'ḥammed : chérif Idrisi, descendant de Daoud ben Idris à ce qu'on dit. D'autres prétendent qu'il était Regragui, d'autres encore qu'il était Dghoughi ou Berbère Haskouri. Mort en 528. Ḥaouch aux Kouara.

Mzara (1) de Sidi Aḥmed ben Embarek dont on ne connaît pas l'origine. Ḥaouch *sans tombeau* aux Kouara.

Sidi Aḥmed bel Maʿti : est considéré aujourd'hui comme un saint, mais n'est nommé dans aucun ouvrage d'hagiographie. Ḥaouch aux Mrichat.

Sidi Ech-Cherqui Ech-Cherqaoui : son origine remonte au Ouali Eç-çalih Abou Moḥammed ʿAbd-Es-Selam ben Sidi M'ḥammed Ech-Cherqui, enterré à Bou'l Jaʿd. Quant au personnage dont il est question ici, on ne sait pas si c'est ou non un saint. Il n'est pas ancien. Ḥaouch aux Mrichat.

Sidi ʿAli ben Tousouf : originaire des Cenhadja, du bord de la mer, en Doukkala, près de Safi. C'était un grand saint surnommé Abou Ouagartil, expression berbère qui signifie « l'homme à la natte ». Mort en 603. Ḥaouch aux Mrichat.

Lalla Oum-El-ʿAs El-Ouatania : sa famille appartenait aux Oulad Jabir des Arabes Moqaddem. On ne sait pas la date de sa mort. Ḥaouch aux Mrichat.

Sidi bou Setta : Dghoughi d'origine, il se nommait Mimoun ben Aḥmed ben ʿAbd-El-Ḥaqq. Son surnom de Bou Setta lui vient de ce qu'il a eu six fils, tous d'une vie édifiante. Ses descendants sont répandus : les uns à Adouta, dans l'oued Draa; d'autres au Tadla, d'autres au Sous, d'autres à Alexandrie, d'autres au Zab. Ḥaouch aux Khedadra. Mort en 714.

Sidi Embarek ben Yaḥia : Es-Ziyani El-Malki, des Arabes Hilal. Il commandait des troupes sous les ordres du cheikh El-ʿAyachi, se distingua dans les combats contre les Portugais. Mort en 1044. Ḥaouch aux Jouaoula.

Sidi Bou Qnadel : son nom est ʿAbd-Er-Raḥmoun ben ʿAbd Es-Selam. Originaire des Arabes Medvakra et commandait les troupes d'El-ʿAyachi en son absence. Mort en 1048. Ḥaouch aux Jouaoula.

Sidi Bou Yazza : des Oulad ben Betal, chef des Cenhadja.

(1) M'zara : lieu de pèlerinage.

Son nom est ʿAbd-El-ʿAziz. Porte le même nom que le personnage qui se rendit célèbre au commencement de la dynastie des Zenata. Il était le disciple du cheikh Moulay Ismaʿïl, ancêtre du cheikh Amghar. Mort en 460. Ḥaouch aux Aouamda.

Sidi Ibrahim ben ʿAli ben Ḥassein : fils du çalih, fils d'Ayoub, fils de Yaḥia, fils de Yaḥia En-Niyar, fils du cheikh Amghar Eç-Çaghir. Ce personnage avait une grande influence et le Sultan Moulay Sliman avait grande confiance en lui. Mort en 1231. Qobba aux Segharna.

Sidi Aḥmed Chelḥ : originaire du Sous, d'Agermanan, des Berbères Maçmouda. Son père se nommait Ibrahim ben Ḥida. Mort en 935. Ḥaouch aux Segharna.

Lalla Rabḥa : des Arabes Jochem. Son père était Aḥmed ben ʿAbd Eç-çamad. Ses ancêtres habitaient l'Andalousie, région Est, d'où ils furent expulsés par la violence. Morte en 1217. Ḥaouch aux Segharna.

Sidi Ibrahim. Son père se nommait ʿAbd El-Haïm. Est originaire des Hazmira, qu'on dit appartenir aux Berbères Berghouata. Ce personnage est mort en 827. Ḥaouch aux Maʿtga.

Sidi ʿAllal : des Arabes Khlot. Son père se nommait Idris. Mort en 680. Ḥaouch aux Habbariyin.

Sidi Bou Qnadel : de son nom Yaḥia ben Ibrahim, originaire des Heskoura, tribu berbère des Maçmouda. Disciple du cheikh Bou Median El-Ghaouts enterré à Tlemcen. Il fut son serviteur quelque temps à Bougie. Mort en 601. Ḥaouch aux Jouaoula.

Sidi Bou Chaʿib. Originaire des Arabes Reguibat (Maʿqil du Sahara). Mort en 1163. Ḥaouch aux Beḥabḥa.

Sidi Aḥmed bou ʿAsriya : fils d'ʿAbdallah Es-Senhadji. Son tombeau est voisin d'une Qaria (village) nommée Timasen, comptée au nombre des villages appartenant aux Senhadja d'Azemmour et dont les vestiges ont disparu. Il est mort en 899. Qobba aux Ḥamamda.

Sidi bou 'Aroua : des arabes Sofyan. Son vrai nom est Zobeir ben Aḥmed ben Moḥammed ben Moḥammed ben Moḥammed et sa *kounia* (surnom) Abou 'Aroua. Ses ancêtres vinrent occuper le pays au moment de l'invasion arabe, sous le règne du sultan almohade Ya'qoub ben Youssouf. Ce personnage, très savant, était un guerrier intrépide. Il prit part aux combats menés contre les Portugais, au temps du sultan saadien 'Abdallah ben El-Ghalib ben Moḥammed Ech-Cheikh, avec les troupes que le sultan envoya contre eux ; après leur départ il reste *mourabit* et combattant. Il est mort en 971. Beït (1) aux Hamamda.

(1) Beït : chambre.

CONTROLE CIVIL
DES
DOUKKALA

CARTE DES TRIBUS

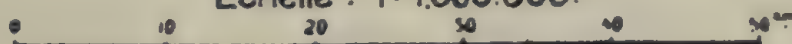
OCÉAN ATLANTIQUE

AZEMMOUR
MAZAGAN
CHIADMA
CHTOUKA
HAOUZÏA
CHAOUIA
OULAD BOU AZIZ
OULAD FREDJ
Bou Laouane
St Smaïne
Kt Oualidia
OULAD BOU
St BEN NOUR
OULAD AMOR
ZERRARA
AOUNAT
Dr Cd Tounzi
OULAD AMRANE
ABDA
AHMAR
REHAMNA

- LEGENDE -

Routes principales et secondaires | Chemins de fer (voie normale et de 0m60) | + + + + + Limite du Controle cil
+-+-+-+ Limite de Tribus

Echelle : 1/1.000.000e



IV

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La précarité des ressources financières de l'ancien « makhzen », les révoltes suscitées par les nombreux prétendants au trône, l'esprit d'indépendance des tribus et l'absence de discipline dans les troupes chérifiennes, ne lui avaient pas permis de doter les différentes régions de l'empire chérifien d'une véritable organisation administrative. Les Doukkala ne faisaient pas exception à ce manque d'organisation qui s'était accentué sous le règne de Moulay Ḥafid par la multiplication des « caïdats (1) ». Il suffisait aux notables riches ou ambitieux de se présenter au Makhzen central, munis de sacs de douros, pour se voir conférer par « dahir (2) » un commandement territorial. Il leur était moins facile d'imposer leur autorité aux populations qu'ils avaient reçu la charge d'administrer. Le nouveau caïd se heurtait souvent à une opposition farouche et, s'il ne réussissait pas à s'imposer par la force, était contraint de prendre la fuite ; sa maison était démolie et ses partisans de la première heure pillés (3).

Le groupement rebelle en profitait pour se donner un chef de son choix, refuser toute contribution en nature ou

(1) Circonscription territoriale placée sous l'autorité d'un caïd.
(2) Décision chérifienne revêtue du sceau du Sultan.
(3) Sciard, *Renseignements sur les Doukkala*.

en espèces et se mettre en rébellion ouverte contre le pouvoir central qui, impuissant, se contentait d'adresser aux rebelles des menaces platoniques ou se résignait à négocier avec eux par l'intermédiaire d'un personnage jouissant de quelque influence. Ces négociations aboutissaient, le plus souvent, á une déclaration de soumission de pure forme et, quelquefois, au renvoi brutal du négociateur chérifien.

C'est ainsi que le pacha des Cheraga, Ould Ba Moḥammed Chergui, envoyé de Fez par Moulay Ḥafid avec mission de rétablir l'ordre dans les Doukkala, vit ses efforts se heurter à la volonté bien arrêtée des tribus de cette région de ne tenir aucun compte des injonctions du Makhzen.

En dépit de cette anarchie endémique, un personnage influent, appuyé par une nombreuse clientèle, réussissait quelquefois à imposer son autorité à une ou plusieurs tribus : le Caïd Si ʿAïssa ben ʿOmar el-ʿAbdi, par exemple, sorte de gentilhomme campagnard dont l'influence était prépondérante chez les ʿAbda et les Aḥmar dans la région de Safi, avait réussi à attirer sur lui l'attention des Doukkala, ses voisins, qui recherchaient un allié puissant en prévision d'une réaction possible du pouvoir central. Les Doukkala du Sud et de l'Ouest devinrent en quelque sorte ses vassaux. Bientôt même ce chef indigène, ayant obtenu quelque crédit à la cour chérifienne, put nommer de son propre gré, et sans condescendre à demander l'assentiment du Sultan, des « khalifas » chez les Oulad ʿAmrane, les Oulad ʿAmor, les Oulad Bou Zerrara et les Oulad Ghalem, levant des contributions pour son propre compte et agissant en seigneur féodal indépendant.

Mais les situations les mieux assises, en apparence, étaient bien précaires. Si ʿAïssa devait en faire la triste expérience, car, à la veille du traité de protectorat, les Doukkala, secrètement poussés par le Makhzen, s'étaient déjà dégagés de leur lien de vassalité vis-à-vis de leur protecteur occasionnel.

A l'ordre et la sécurité, un instant imposés par une main de fer, succédaient de nouveau l'anarchie et l'insécurité.

Aussi bien n'avons-nous trouvé que des traces bien faibles des tentatives d'organisation de cette région par le Makhzen.

Suivant une ancienne « qa'ïda » (tradition) chérifienne, les Doukkala étaient fractionnés, en vue de la perception de l'impôt et de la levée de contingents pour les « ḥarkas » (expéditions militaires), en 5 « khoms » (cinquièmes) :

1° Oulad bou 'Aziz,

2° Oulad bou Zerrara,

3° Oulad 'Amor,

4° Oulad Fredj, 'Aounat et Oulad 'Amrane,

5° Ḥaouzia, Chtouka et Chiadma.

Chaque « khoms » était assujetti, en principe, à payer au Makhzen un nombre déterminé de « mitqal » (tantièmes) en espèces et de « khil » (cavalier de harka équipé aux frais de la tribu) (1).

Dans chaque « khoms » la participation des tribus, fractions et douars, à cette double obligation était fixée suivant une répartition à peu près invariable.

Ce mode de répartition arbitraire a été abandonné par le Protectorat comme ne répondant pas à une conception vraiment administrative.

Cependant, la population des Doukkala forme des groupements naturels : tribus, fractions, sous-fractions et douars éminemment stables, que l'organisation administrative ne modifie pas mais dont elle doit tenir le plus grand compte.

Il existe en Doukkala 10 groupements importants dont chacun constitue une tribu, sauf celui des Qouacem, qui comprend de petits groupes maraboutiques disséminés sur toute l'étendue du territoire.

Ce sont :

Les Oulad 'Amor,

(1) Sicard, *loc. cit.*

Les Oulad 'Amrane,
Les Oulad bou Zerrara,
Les 'Aounat,
Les Oulad bou 'Aziz,
Les Oulad Fredj,
Les Qouaçem,
Les Ḥaouzia,
Les Chtouka,
Et les Chiadma.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE NOUVELLE

L'organisation militaire du Maroc occidental avait entraîné la constitution, au mois de décembre 1913, du « Territoire » des Doukkala-'Abda, qui comprenait deux « cercles » : celui des 'Abda, avec pour chef-lieu Safi, et celui des Doukkala, avec pour chef-lieu Mazagan.

En 1915 (9 mai), le Cercle des Doukkala devint autonome.

Il comprenait alors :

les services municipaux de Mazagan ;

la petite circonscription de Mazagan-banlieue (Oulad bou 'Aziz du Nord) ;

l'annexe de Sidi 'Ali d'Azemmour ;

et l'annexe de Sidi Sma''in.

Cette organisation administrative qui attribuait à l'annexe de Sidi Sm'aïn les neuf dixièmes du territoire des Doukkala, ne pouvait être que provisoire.

Elle fut cependant maintenue jusqu'en 1917, époque à laquelle le cercle autonome des Doukkala fut transformé en circonscription autonome de Contrôle civil.

En décembre 1917, le Contrôle civil des Doukkala fut constitué ainsi qu'il suit :

1° Services municipaux de Mazagan ;

2° Annexe des Doukkala-nord, dont le siège était à Mazagan et qui comprenait les tribus des Oulad bou 'Aziz et des Oulad Fredj ;

3° Annexe des Doukkala-sud, dont le siège était à Sidi ben Nour et qui comprenait les tribus des Oulad 'Amor, des Oulad bou Zerrara, des Oulad 'Amrane et des 'Aounat ;

4° Annexe de Sidi 'Ali d'Azemmour, dont le siège était à Sidi 'Ali et qui comprenait les tribus des Ḥaouzia, des Chtouka et des Chiadma.

Cette organisation administrative a été maintenue jusqu'ici, sauf que les tribus des Doukkala-nord ne constituent plus une annexe et relèvent directement du chef de la circonscription.

ORGANISATION TERRITORIALE

ET

COMMANDEMENTS INDIGÈNES DE LA CIRCONSCRIPTION DE CONTROLE CIVIL DES DOUKKALA

I. — Tribus des Doukkala-nord administrées directement par le Chef du contrôle civil a Mazagan.

TRIBUS	FRACTIONS	NOMBRE DE TENTES	CAÏDS
Oulad Bouʿaziz.	Oulad Ḥassin.	2.732	Si Ḥammou bel-ʿAbbas Ḥammadi.
	Oulad Douïb.	2.540	
		5.272	
	Oulad ʿAïssa.	1.382	Si Moḥammed ould Moulay Tahar.
	Oulad Ghanem	1.688	
	Ḥayaïna	901	
	Oulad Messʿaoud . . .	1 447	
		5.418	
1er groupement maraboutique des Qouacem.	Oulad Dzalim.	1.087	Si ʿAllal ben Brahim ben Douiou el-Qasmi.
	Oulad Ḥassine	790	
	Qouacem	1.140	
		3.017	

TRIBUS	FRACTIONS	NOMBRE DE TENTES	CAÏDS
Oulad Fredj. — Chiheb.	Oulad Ḥamdane. . . .	437	Si ʿAllal ben Brahim ben Douiou.
	Kouamla	110	
	Oulad Sidi ʿAli ben Abdal.	31	
	Jaouibet	54	
	ʿAbbara	240	
	Oulad el' Khadir. . . .	134	
	Krarza	112	
	Meḥarza	434	
	Oulad Mʿḥammed . . .	624	
	Mḥarir Qouacem . . .	329	
		2.505	
Oulad Fredj. — Oulad ʿAbdelgheni.	Ouaḥla	441	Si Driss ben ʿAllal el-Guersi.
	Ḥelaf.	1.074	
	Ouled Ḥassin.	445	
	Oulad ʿAli.	290	
	Ahl bou Lʿaouane . . .	142	
	Oulad Si ʿAmara . . .	69	
	Oulad ʿAmara	714	
	Oulad Ḥamdane. . . .	146	
	ʿAbbara.	115	
	Oulad Zid	446	
	Oulad Naceur	50	
	Oulad Cheikh	827	
		4.759	
2e groupement maraboutique des Qouacem.	Qouacem.	715	Si ʿAllal ben Brahim ben Douiou el-Qasmi.

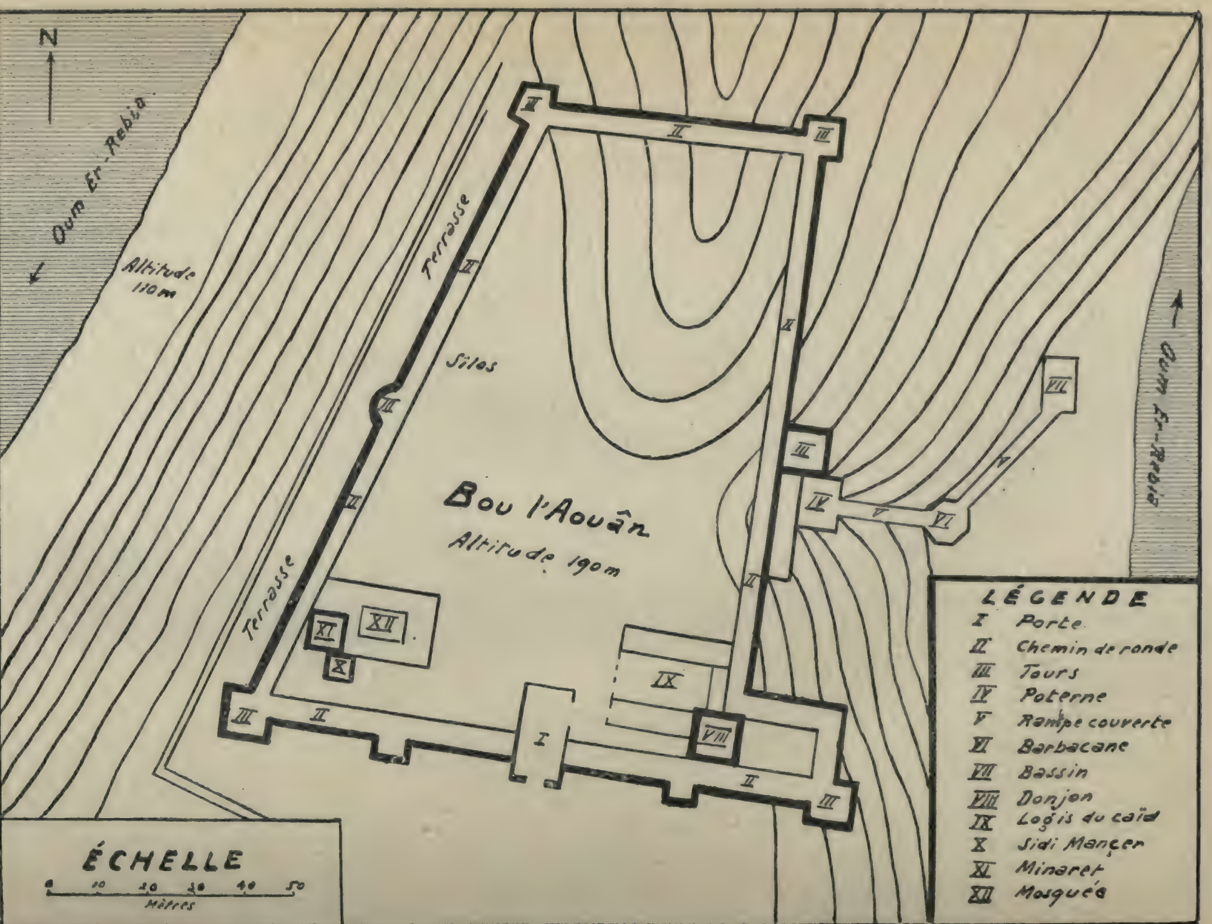
II. — Annexe de Sidi ben Nour.

TRIBUS	FRACTIONS	NOMBRE DE TENTES	CAÏDS
Oulad Bouzerara.	Beni Helal.	1.969	Si Mohammed ben L'arbi el-Helali Si Driss ben Amor.
	Oulad Sidi bou Yaḥia. .	1.138	
	Beni ʿAmeur.	631	
	Oulad Aḥmed	525	
	Oulad Ṭaleb	270	
	Oulad Tounsi	708	
	Faṭnassa	832	
	Oulad Djabeur	1.821	
	Oulad Msellem	695	
	Oulad Raḥḥal.	584	
		9.173	
Oulad ʿAmrane.	Zekakra.	380	Si Mohammed ben Feddoul.
	Oulad Cheban	290	
	Ghouanem	608	
	Oulad Saʿïd	868	
	Remamḥa	485	
	Beni Dghough	398	
	Oulad Ḥammou. . . .	207	
	Oulad Djerrar.	420	
	Khetatba	395	
	Ouddat.	173	
	Oulad Mira	55	
	Oulad Boubekeur . . .	1.242	
		5.521	

TRIBUS		FRACTIONS	NOMBRE DE TENTES	CAÏDS
'Aounat.		Oulad 'Ali	553	Si Aḥmed ben Moḥammed Tounsi.
		Ghouatsa	165	
		Oulad bou Saker	195	
		Oulad Ḥarrat	665	
		Merhane et Ghozia	377	
		Oulad Youssef	670	
		Beni Tsiris	854	
		'Azzaza	247	
		Oulad Sidi Moḥammed el 'Aouni et Mekrane	742	
		Oulad Ḥamed	273	
		Oulad Ftaïss	220	
			4.961	
Oulad 'Amor.	Gharbïa.	Oualidia	396	Moḥammed ben 'Abdelqader ben Ḥamida.
		Gharbia	1.462	
		Oulad Sbeïta	1.159	
			3.017	
	Ghenadra.	Beni Ikhlef	1.694	Si 'Ali ben Derqaoui.
		Zemamra	921	
		Ghenadra	736	
		Oulad Rebi'a	344	
		Oulad bou Zid	514	
			4.209	

III. — Annexe de Sidi ʿAli d'Azemmour.

TRIBUS	FRACTIONS	NOMBRE DE TENTES	CAÏDS
Chiadma.	Ḥielma	260	Si Aḥmed Bargach, pacha d'Azemmour.
	Mkhatra	600	
	Meḥarza	200	
	Soualâḥ.	380	
		1.440	
Chtouka.	Ouldja	400	—
	Moualin Khemis. . . .	315	
	Aït Briem	450	
	Mza ouir et Oulad ʿAli .	375	
	Gherbia.	504	
	Oulad ʿAmar.	330	
	Aït Boutatem.	330	
		2.704	
Ḥaouzia.	Triʿat	224	—
	Beni Tameur.	300	
	Cheurfa Djarniïne . . .	155	
	Oulad Salem	205	
	Oulad ʿAmira 1er groupe .	267	
	Gherbia d'Azemmour . .	140	
	Chorfa el-Kremcha. . .	484	
	Oulad Raḥmoun. . . .	259	
	Oulad ʿAmira 2e groupe .	256	
		2.290	



Plan de la Qaçba de Bou La'ouane, dressé par le Dr F. WEISGERBER.

APPENDICE

La Qaçba de Bou Laʿouane.

A l'intérieur des Doukkala, le seul monument historique digne d'attention est la qaçba de Bou Laʿouane, située sur la rive gauche de l'oued Oum-er-Rebiʿ, à 60 kilomètres à vol d'oiseau d'Azemmour.

Cette forteresse a été édifiée en l'année 1704 de l'ère chrétienne, par le sultan Moulay Ismaʿîl. Par sa position qui commande un des principaux passages de l'Oum-er-Rebiʿ, elle avait autrefois une importance stratégique incontestable. Par ailleurs, sa situation sur la limite commune aux trois grandes confédérations des Doukkala, des Chaouïa et des Reḥamna en faisait, au point de vue politique, un poste d'observation remarquable.

Aujourd'hui, la pacification du pays étant complète, l'utilité de cette qaçba est bien restreinte. Cependant, elle présente un certain intérêt historique et, au point de vue architectural, des particularités assez remarquables :

« Perchée au sommet d'un rocher à pic, au point le plus étroit d'une boucle du cours sinueux de l'oued, qu'elle domine sur deux de ses faces, la qaçba de Bou Laʿouane n'est reliée que par une étroite bande de terre au plateau environnant, situé dans l'un des points les plus sauvages de la vallée encaissée de l'Oum-er-Rebiʿ. Cette qaçba, vi-

sible de loin, présente, par ses tours et ses remparts crénelés, l'aspect imposant des « burgs » du Rhin.

« Bâtisse rectangulaire, flanquée de sept tours formant bastion, elle est orientée du Nord-Nord-Est au Sud-Sud-Ouest ; un escalier couvert, avec poivrière hexagonale percée de meurtrières, permet l'accès de l'intérieur de la qaçba au bord de l'oued, où il reste les vestiges d'une piscine.

« Sur la façade principale, orientée vers le Sud-Sud-Ouest, une porte monumentale, en superbe pierre de taille, porte au fronton une inscription très lisible et fort bien conservée, dont voici la traduction :

« Qaçba édifiée sous le règne du victorieux, puissant, « conquérant avéré, notre seigneur Ismaël, le champion de « la guerre sainte pour la cause du maître du monde (que « Dieu lui donne son aide et la victoire !) et sous la surveil- « lance de son esclave (assisté de Dieu) Rechid Ben Otman et « du pacha Saïd Ben Rayath (que Dieu l'assiste !) à la date « (de l'hégire) 1122 (correspondant à l'année 1704 du calen- « drier grégorien). »

« Après avoir franchi cette porte et le porche inférieur, on aperçoit à droite les ruines, encore assez bien conservées, de la demeure du sultan Moulay Isma'ïl, vaste maison carrée, à grandes et élégantes colonnades et cour intérieure desservant quatre pièces, dont l'une complètement éboulée; dans les trois autres pièces, dont deux sont encore ouvertes, on voit des vestiges de mosaïques multicolores et de belles arabesques sur plâtre.

« Accolée et communiquant par une seule porte avec la cour intérieure de cette maison, une grande tour carrée, d'environ 10 à 12 mètres de hauteur, domine toute la qaçba. L'escalier intérieur, délabré et effondré en partie, depuis quelques années seulement, ne permet plus malheureusement d'atteindre le sommet de cette tour, d'où l'on devait jouir d'une vue splendide.



Qaçba de Bou La‘ouane.

« Dans l'angle opposé de l'enceinte, s'élève une mosquée dont les voûtes sont supportées par 18 colonnes. Dans l'une des cours de cette mosquée, on voit la petite kouba et le tombeau de Sidi-el-Mansar.

« L'éperon rocheux sur lequel a été construite la qaçba forme saillie à l'intérieur des remparts et en affleure presque le sommet dans la partie N.-N.-E. de l'enceinte. De part et d'autre de cette arête, dans deux profondes dépressions, d'énormes souterrains voûtés étaient utilisés autrefois comme silos.

« La qaçba de Bou Laʿouane servit, pendant de longues années, de gîte d'étape au sultan Moulay Ismaʿïl, lorsqu'il se rendait de Fez à Marrakech.

. . . .

« De nos jours, la kouba et le tombeau de Sidi-el-Mansar, situé dans une des cours intérieures de la qaçba, est le lieu très fréquenté des épouses stériles, qui viennent en pèlerinage demander au santon les joies de la maternité (1) ».

La qaçba de Bou Laʿouane se distingue des autres monuments de ce genre par son dispositif de défense : l'emplacement choisi pour son édification, la présence d'un donjon, d'une poterne, d'une barbacane, d'une rampe couverte accédant au fleuve et de tours de flanquement judicieusement disposées, paraît indiquer que le plan de cette forteresse a été dressé par un Européen possédant quelques notions d'architecture militaire.

A 300 mètres au Sud-Ouest, se trouve le gué de Bou Laʿouane, plus connu sous le nom de Mechraʿ el-Karma. Ce gué, d'une largeur de 50 mètres, est praticable en période d'étiage. Pour le traverser aux hautes eaux, les indigènes utilisaient, il y a encore quelques années, une mʿaddia, radeau soutenu par des outres gonflées d'air.

(1) Goulven, *Le Cercle des Doukkala*, 1917.

Aujourd'hui, l'importance de ce gué a disparu, car le fleuve est traversé par un pont qui relie la route des Oulad Sa'ïd à celle qui conduit à Sidi Ben Nour.

Un peu en amont de la qaçba, passe la ligne de chemin de fer à voie étroite qui relie Casablanca à Marrakech.

TABLE DES MATIÈRES

7160-32. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie

ARCHIVES MAROCAINES

Publication de la direction des Affaires indigènes
(SECTION SOCIOLOGIQUE)

Tome VII. In-8. . . . . **100 fr.**

Tétouan, 2e partie. Historique, par A. Joly. — La géographie économique du Maroc, par M. Besnier. — Rabat, par L. Mercier. — L'administration marocaine à Rabat, par L. Mercier. — Deux contes marocains en dialecte de Tanger, par L.-R. Blanc. — Le Dhaher des Cibâra, par L. Coufourier. — L'alchimie à Fès, par G. Salmon. — G. Salmon, chef de mission, par A. L. C.

Tome VIII. In-8. . . . . **100 fr.**

Sur quelques noms de plantes en arabe et en berbère, par G. Salmon. — Les mosquées et la vie religieuse à Rabat, par L. Mercier. — L'industrie à Tétouan, par A. Joly. — Chronique de la vie de Moulay El-Hassan, par L. Coufourier. — Un récit marocain du bombardement de Salé par le contre-amiral Dubourdieu, en 1852, par L. Coufourier. — Tétouan (*suite*), par A. Joly.

Tomes IX et X. In-8. . . . . **Épuisé.**

Kitâb Elistiqsâ li-Akhbâri Doual Elmâgrib elaqsâ. Le Livre de la recherche approfondie des événements des dynasties de l'extrême Magrib. Œuvre du très docte savant, de l'unique des temps, le seu du siècle, l'océan de science, le chroniqueur, le cheïkh Ahmed ben Khâléd Ennâsiri Esslâoui, 4e partie. Chronique de la dynastie Alaouie du Maroc (1631 à 1894), traduite par Eugène Fumey, premier drogman de la Légation de France au Maroc.

Tome XI. In-8, en 3 fascicules . . . . **100 fr.**

1. Les Musulmans d'Algérie au Maroc, par Ed. Michaux-Bellaire. — Une fetoua de Cheikh Sidia, par le même.
2. L'organisation des finances au Maroc, par le même. — Description de Fès, par le même.
3. Internement au Maroc de Si Sliman ben Kaddour et des Oulad Sidi Cheikh R'araba de sa famille en 1876, par le même. — L'industrie à Tétouan (*suite*), par A. Joly. — Traduction de la fetoua du Faqîh Sidi Ali Et-Tsouli (*suite*), par Ed. Michaux-Bellaire. — Khorâfa d'Alî Ch-Châtar, par L.-R. Blanc. — Traduction d'une note sur l'alchimie, par Ed. Michaux-Bellaire.

Tomes XII et XIII. 2 volumes in-8. Chacun. XII *Épuisé*, XIII. . **100 fr.**

La pierre de touche des Fétwas de Ahmad Al-Wanscharîsî. Choix de consultations juridiques des Faqîh du Maghreb, traduites ou analysées par Emile Amar.
I. — Statut personnel : la pureté. — La prière. — Les funérailles. — La zakât (aumône légale). — Jeûne et retraite spirituelle. — Pèlerinage. — Egorgement rituel. — Des serments et des vœux. — La guerre sainte. — Tributaires. — Meurtres, coups et blessures. — Crimes et délits. — Hérésies et blasphèmes. — Innovations blamables (bida). — Le mariage. — La dissolution du mariage.
II. — Statut réel : Les monnaies. — Des ventes. — Le nantissement. — La transaction.

Tome XIV. In-8. . . . . **Épuisé.**

Hébræo-Phéniciens et Judéo-Berbères. Introduction à l'histoire des Juifs et du Judaïsme en Afrique, par Nahum Slousch.

Tome XV. In-8, en 2 fascicules. . . . . **100 fr.**

Description d'une collection de manuscrits musulmans, par M. Blochet. — *Touhfat al-Qouddât bi bad Masa'il ar-Rouât* (Recueil des questions relatives aux bergers et décisions prises sur ces questions par un grand nombre de jurisconsultes), par le Faqih Al-Malouy. Texte arabe et traduction par Michaux-Bellaire, Martin et Paquignon.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5 et 7, quai Malaquais, PARIS-VI°

ARCHIVES MAROCAINES

Publication de la Direction des Affaires indigènes

(SECTION SOCIOLOGIQUE)

Tome XVI. In-8. . . . . 100 fr.
Al-Fâkhri. Histoires des dynasties musulmanes, depuis la mort de Mahomet jusqu'à la chute du Khalifat abbâside de Baghdâdz (11-656 de l'Hégire = 632-1258 de J.-C.), par Ibn at-Tiqtaqâ. Traduit de l'arabe et annoté par Emile Amar.

Tome XVII. In-8 . . . . 100 fr.
Quelques tribus de montagnes de la région du Habt, par E. Michaux-Bellaire.

Tome XVIII. In-8. . . . . 100 fr.
Le Raïs El Khadir Ghrïlan, par M. A. Péretié. — L'industrie à Tétouan, par M. A. Joly (*suite et fin*). — Les Medrasas de Fès, par M. A. Péretié. — Recherches archéologiques au Maroc, par MM. S. Biarnay et Péretié.

Tome XIX. In-8. . . . . 100 fr.
La *Daouhat an-Nâchir*, sur les vertus éminentes des chaikhs du Maghrib au dixième siècle, par Ibn 'Askar, traduite par A. Graulle.

Tome XX. In-8. . . . . 100 fr.
Le Gharb, par E. Michaux-Bellaire.

Tome XXI. In-8. . . . . 100 fr.
Nachr al Mathâni de Mouhammad-al-Qâdiri, traduite par A. Graulle et P. Maillard.

Tomes XXII, XXIII, 2 volumes in-8. . . . . 200 fr.
Les *Habous de Tanger*. Registre officiel d'Actes et de Documents. I. Texte arabe. — II. Analyses et Extraits, par Ed. Michaux-Bellaire.

Tome XXIV. *Nachr al-Mathâni* de Mohammad Al-Qâdirî. II De l'an 1051 (J.-C. 1641) à l'an 1100 (J.-C. 1688). — Traduction de Ed. Michaux-Bellaire. — In-8, 1917 . . . . 100 fr.

Tome XXV. . . . . *Épuisé.*

Tome XXVI. EL MAQSAD. *Vie des Saints du Rif*, publiée par G. COLIN, 1927, in-8°, 256 p. . . . . 30 fr.

Tome XXVII. *Conférences* faites au cours préparatoire des affaires indigènes, par E. MICHAUX-BELLAIRE. 1927, in-8°, IV-338 p. 40 fr.

Tome XXVIII. — Un document sur la politique de Moulay Isma'il dans l'Atlas, par le Lt REYNIERS. — Le sultan Moulay Isma'il et les Berbères Sanhaja du Maroc Central, par le Lt DE LA CHAPELLE, 1931, in-8°, 66 p. (*Ed. Champion*) . . . . 20 fr.

(Le tome XXIX n'a pas encore paru).

Tome XXX. Naçiri Es-Slaoui (Ahmed ben Khaled du Maroc), *tome Ier*, traduction de A. Graule, VIII, 302 p. gr. in-8, 1923. (*Ed. Geuthner*). 60 fr.

Tome XXXI. Naçiri Es-Slaoui (Ahmed ben Khaled). *Kitâb el Istiqça* li akhbar doual el-Maghrib el-Aqça (Histoire du Maroc). *Tome II* : les Idrisides, traduction de A. Graule. — Les Almoravides, traduction de G.-S. Colin, pp. gr. in-8, 1924 (*Ed. Geuthner*). . . . . . 60 fr.

Tome XXXII. *Kitab el Istiqça*. Li Akhbar Doual El Maghrib el Aqça : Histoire du Maroc, par AHMED BEN KHALED en Naceries. Sloui. Tome III. Les Almohades. Traduction de ISMAEL HAMET. 1927, in-8°, 288 p. (*Ed. Champion*). 40 fr.

7160-32. — Tours, imprimerie ARRAULT et Cie.